



HAL
open science

Pétrole et pays africains en voie de développement

Pierre-Lionel Forbes, Luc Oursel

► **To cite this version:**

Pierre-Lionel Forbes, Luc Oursel. Pétrole et pays africains en voie de développement. Sciences de l'ingénieur [physics]. 1984. hal-01909890

HAL Id: hal-01909890

<https://minesparis-psl.hal.science/hal-01909890>

Submitted on 31 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole Nationale Supérieure
des Mines de Paris

Direction des Hydrocarbures

Pétrole et Pays Africains en Voie de Développement
Mémoire, piloté par Monsieur P. N. GIRAUD



[171]

Juin 1984

Pierre-Lionel FORBES, ingénieur des Mines

Luc OURSEL, ingénieur des Mines

**Consultation
sur place**

TX ITE / IS / EE / 133. 18. 02 / 33. 18/03 | SAO 750 /
SAO 920 /

Ecole Nationale Supérieure
des Mines de Paris

Direction des Hydrocarbures



Pétrole et Pays Africains en Voie de Développement

[171]

Mémoire, piloté par Monsieur P. N. GIRAUD

Juin 1984

Pierre-Lionel FORBES, ingénieur des Mines

Luc OURSEL, ingénieur des Mines

**Consultation
sur place**

Nous tenons à remercier :

- M. Pierre Noël GIRAUD, directeur du CERNA, qui nous a aidés, par ses conseils et ses questions, à orienter notre étude.
- MM. Olivier APPERT et François WANECQ, de la DHYCA, pour leur connaissance précieuse de l'industrie pétrolière.
- M. NAVILLE, Directeur Afrique SNEA, pour l'aide qu'il nous a apportée et la disponibilité de ses services.
- MM. André GIRAUD et Pierre VAILLAUD, pour leurs conseils dans la rédaction du mémoire.
- L'ensemble des cadres d'ELF-NIGERIA qui, à Paris et au NIGERIA, nous ont accueillis et nous ont fait partager l'expérience d'une entreprise pétrolière en Afrique.

Nous voulons enfin remercier tous ceux que nous avons rencontrés et qui nous ont aidés, par leurs nombreuses informations, à mieux appréhender le contexte africain.

P L A N

Introduction	5
I. Caractéristiques de la ressource pétrolière en Afrique Noire	8
II. Analyse des effets économiques du pétrole dans le contexte africain	11
A Le Nigéria	12
A I Caractéristiques générales	12
A II Données politiques	12
A III Contexte-infrastructures	15
1 Communications - Transports	15
2 Santé	15
3 Formation - Education	15
4 Energie	16
5 Urbanisation	16
A IV Les secteurs non pétroliers	17
1 L'agriculture - la forêt	17
2 Les ressources minières	19
3 Industries	20
4 Le commerce	20
A V Le secteur pétrolier	21
1 historique	21
2 fiscalité	23
3 les compagnies	25
4 la commercialisation	27
5 le raffinage	28
6 le gaz	29
A VI Le poids du pétrole dans l'économie du Nigéria	29
1 le PIB	29
2 le commerce extérieur	31
3 le budget de l'état	33
A VII le Nigéria et l'OPEP	35
A VIII les relations franco-nigérianes	35

A IX La situation actuelle	37
1 Un peu de sociologie	37
2 L'armée	38
3 L'extension de l'économie Nigériane	38
4 La gestion des revenus pétroliers	39
5 La situation économique	40
6 Conclusion	42
 B Le Cameroun	 45
B I Caractéristiques générales	45
B II Données politiques	46
B III Contexte - Infrastructures	46
1 Communications	46
2 Santé	46
3 Formation	47
4 Energie	47
5 Urbanisation	47
B IV Secteurs non-pétroliers	48
1 L'agriculture - la forêt	48
2 ressources minières	49
3 industries	51
B V La ressource pétrolière	51
1 historique	51
2 fiscalité	51
3 les compagnies	53
4 commercialisation	54
5 raffinage	54
6 le gaz	55
B VI Poids du pétrole dans l'économie camerounaise	56
1 le PIB	56
2 le commerce extérieur	59
3 le budget de l'Etat	61
B VII Les relations franco-camerounaises	64
B VIII Conclusion : la situation actuelle au Cameroun	65
1 gestion des revenus pétroliers	65
2 situation économique	66
3 situation politique	68

C LE GABON	70
C I Quelques données géographiques	70
C II Contexte et infrastructures	70
1 Communications	70
2 Santé	72
3 Enseignement	72
4 Energie	72
C III Données politiques	73
C IV Ressources non pétrolières	73
C V Le pétrole	74
1 historique	74
2 les grandes lignes de la fiscalité	74
3 raffinage et consommation	77
C VI Place du pétrole dans l'économie	79
1 le PIB	79
2 le budget	83
3 exportation - importations - commerce extérieur	87
C VII Conclusion	89
D LE CONGO	91
D I données géographiques	91
D II historique	93
D III contexte et infrastructures	93
1 communications	93
2 santé	94
3 enseignement	94
4 énergie	94
D IV Ressources non pétrolières	94
D V Le pétrole	95
1 histoire	95
2 fiscalité	98
3 raffinage et consommation	99
4 le gaz	99

D VI Place du Pétrole dans l'économie	99
1 le PIB	100
2 le budget	103
3 exportations-importations	106
D VII Conclusion	108
E Analyse d'ensemble	110
E I description	110
E II mécanisme	111
E III rôle du pétrole	112
E IV la politique du FMI	113
E V les investissements (choix et financement)	115
E VI le Nigéria : une prise de conscience	117
1 effets de la politique du Nigéria	118
2 pouvoirs économiques de l'Etat	120
E VII et le Cameroun	121
E VIII conclusion	123
III Relations entre Etats Africains et Compagnies pétrolières	126
A compagnies et environnement économique	127
A I description	127
A II un exemple : la PID créée en 1974	129
A III intérêts et limites de ces actions	130
A IV conclusion	131
B Niveau et forme du prélèvement de l'Etat	132
B I contexte international	132
B II typologie des contrats	133
B III répartition de la valeur ajoutée	134
B IV sociétés nationales et commercialisation	136
B V conclusions	137
C Evolution des relations entre Etats et Compagnies	137
C I introduction	137
C II les entreprises pétrolières	138
C III les Etats producteurs	140
C IV conclusions	141
IV Autonomie des entreprises pétrolières françaises par rapport à la politique franco-africaine	142
A historique	143
B analyse	143
C le Nigéria dans la politique africaine	144
D conclusions	145
Conclusion	146

Introduction

1984

Nigéria : Par un coup d'Etat, les militaires mettent fin à l'"expérience" de gouvernement civil menée depuis quatre ans par le Président Shagari. La crise économique traversée par le Nigéria rend sans doute nécessaire une intervention du FMI, aux conséquences sociales souvent difficiles, et inquiète l'OPEP. Le Nigéria, tenté de ne plus respecter les quotas de production, apparaît comme un maillon faible de l'organisation. En mai, la présentation du budget par le général Buhari montre une volonté gouvernementale de redressement économique.

Cameroun : Un procès litigieux contre l'ancien Président Ahidjo et un coup d'Etat militaire, facilement réprimé, illustrent les difficultés politiques reconstruites par le Président Biya dans la succession au pouvoir. Ces événements, caractéristiques d'une société empêtrée dans ses rivalités ethniques, viennent entacher la réputation d'un Cameroun sage, ayant construit son développement sur l'agriculture, sans que la jeune industrie pétrolière n'induisse de bouleversements économiques.

Congo : Atteint par une crise financière sévère, le Congo négocie avec discrétion un rééchelonnement de sa dette auprès du Trésor français. Les espoirs économiques suscités par le pétrole, ont incité le Gouvernement à lancer de très importants programmes d'investissements, au prix d'un endettement excessif.

Gabon : Le pays s'est rétabli de sa mésaventure financière de 1976-1977 et en a tiré des leçons. Les relations franco-gabonaises, troublées par la parution d'"Affaires Africaines", se détendent progressivement. Prix de cet apaisement : livraison par la France d'une Centrale Nucléaire, investissement dont la rentabilité et l'opportunité ne semblent pas évidentes.

Ce panorama rapide des quatre pays africains producteurs de pétrole, que nous avons étudiés, suscite des questions sur l'équilibre fragile, économique et politique, qui s'est établi autour de la richesse pétrolière. Le contexte politique africain a certes beaucoup évolué en 1984 (Emeutes en Tunisie, au Maroc ; Coups d'Etat, réussis ou avortés, en Guinée, au Ghana, au Nigéria, au Cameroun ; partition sur le terrain du Tchad ; modifications importantes des relations internationales au Sud de l'Afrique). Mais nous avons essayé de cerner les modifications économiques, voire politiques, qui ont affecté les quatre pays producteurs de pétrole cités ci-dessus et d'analyser le rôle du pétrole dans le développement.

.../.

Les chocs pétroliers ont modifié les rapports entre Etats producteurs et compagnies pétrolières, mais aussi la répartition dans le monde des activités de l'industrie pétrolière. Le renchérissement du pétrole a permis l'exploitation de nouveaux gisements, auparavant inaccessibles économiquement. Cette diversification des zones d'activité a incontestablement bénéficié aux pays du Golfe de Guinée, qui ont vu leur production se développer (Nigéria, Gabon) ou même démarrer (Congo, Cameroun et Angola).

L'implantation des sociétés françaises dans cette région est ancienne :

La SPAFE, filiale du BRP, a découvert le premier gisement gabonais exploitable en 1955. Malgré une activité peu importante au Nigéria, en regard de la production nationale, Elf occupe, à travers ses filiales, un rôle prépondérant dans la mise en valeur des ressources pétrolières du Golfe de Guinée.

La mise en valeur de gisements pétroliers modifie les données du problème complexe qu'est le développement de ces pays africains.

Nous avons limité notre étude à ces quatre pays (Nigéria, Cameroun, Gabon, Congo) pour lesquels la production pétrolière occupe une place significative dans l'économie. Le Nigéria, de par sa taille démographique et sa forte capacité de production (supérieure à 100 Mt) se distingue des trois autres pays (dont les productions sont inférieures à 10 Mt et dont les populations sont plus restreintes).

A l'exception du Nigéria, le rôle joué par Elf dans l'économie de ces pays est fondamental. Principal contribuable, le secteur pétrolier fournit environ 70 % des ressources budgétaires.

Les conséquences des fluctuations du marché ou d'une modification de la fiscalité sont souvent décisives pour le budget de l'Etat et l'équilibre des économies.

Cette situation exceptionnelle nous a incités à réfléchir sur les relations entre trois acteurs : les Etats africains, les compagnies pétrolières et l'Etat français.

En fonction de ces questions, nous avons étudié les points suivants :

- I. Caractéristiques de la ressource pétrolière
- II. Analyse des effets économiques du pétrole dans le contexte africain : Nigéria, Cameroun, Gabon, Congo ; analyse d'ensemble.
- III. Relations entre Etats africains et compagnies pétrolières
- IV. Autonomie d'Elf vis à vis de la politique africaine de la France.

Nous avons fait notre première expérience de l'Afrique à l'occasion de stages industriels au Niger et au Gabon. Nous avons ainsi été sensibilisés par les particularités du contexte africain. Notre étude s'est effectuée selon trois axes :

- collecte de documents descriptifs et analyse des économies
- entrevues avec différents acteurs intervenant dans les économies étudiées (entreprises pétrolières, banques, administrations, organismes internationaux...).
- mission au Nigéria (visite des installations pétrolières et de leur environnement, entrevue avec les cadres d'Elf Nigéria, avec des conseillers de l'Ambassade, avec des représentants de la compagnie nationale...)

Les acteurs que nous avons rencontrés ont accepté d'établir avec nous un libre dialogue et nous ont enrichis de leur expérience. Mais les difficultés rencontrées par ces pays incitent à une approche prudente des problèmes et à une certaine discrétion vis à vis des sources d'information.

I. Caractéristiques de la ressource pétrolière en Afrique Noire

Caractéristiques de la ressource pétrolière en Afrique Noire

Les conséquences du développement d'une industrie pétrolière sont liées à des caractéristiques marquées de cette industrie.

Le pétrole est une ressource de valeur élevée, sans comparaison avec les productions traditionnelles de ces pays africains, qu'elles soient minières, agricoles ou forestières.

L'Etat producteur opère un fort prélèvement de la valeur ajoutée de l'exploitation pétrolière (entre 60 et 90 % suivant les pays). Ce taux, nettement supérieur à ceux de l'industrie minière par exemple, résulte de l'organisation politique des pays producteurs et de leur influence depuis 1973.

Le Marché pétrolier a connu deux chocs violents en 1973 et 1979, suivis de période de fléchissement ou de stagnation des cours. Les revenus du pétrole sont essentiellement fluctuants, d'une part en raison des variations de prix, mais aussi d'éventuels quotas de production (principalement dans le cas du Nigéria*).

La mise en exploitation du pétrole est lente (5-10 ans). Ceci renforce l'effet d'annonce de cette ressource dans l'économie, en déclenchant parfois prématurément de lourds investissements, garantis par une ressource potentielle.

A l'exception du Nigéria, les productions sont faibles (entre 5 et 10 millions de tonnes) et les réserves peu importantes. La structure géologique des gisements complique l'estimation des réserves. Les réflexions sur l'après-pétrole apparaissent presque simultanément des premières tonnes produites. Les gouvernements sont ainsi tentés de financer des projets massifs d'investissements productifs, rapidement, qui semblent répondre quantitativement aux objectifs de remplacement de l'industrie pétrolière.

L'industrie pétrolière est, à l'image des industries minières, enclavée.

L'exploitation est concentrée géographiquement, souvent offshore, et donc à l'écart du territoire et de ses infrastructures.

.../.

* Le Nigéria et le Gabon appartiennent à l'OPEP. La production du Gabon est marginale et l'appartenance de ce pays à l'OPEP ne se justifie que par des considérations politiques.

Bien que les effectifs des entreprises pétrolières soient limités, l'impact local sur l'emploi est important par le biais des entreprises sous traitantes (forage, services, TP...) et grâce à des réglementations nationales contraignantes sur le taux d'expatriés employés ou sur l'utilisation de sociétés sous-traitantes locales. Les compagnies pétrolières participent activement à la formation de cadres et de techniciens. En raison de salaires élevés, souvent supérieurs à ceux d'autres industries, la mobilité des cadres, techniciens et ouvriers vers d'autres secteurs est faible ; cela limite partiellement la diffusion des compétences.

La masse salariale des entreprises pétrolières est faible en regard des autres charges d'exploitation (quelques pourcents de budget) ; les entreprises ont donc une politique salariale très souple, en raison de son faible coût. Ces mesures sociales et salariales tendent à diffuser dans le reste de l'économie, avec d'éventuelles conséquences inflationnistes. Au Nigéria, l'Administration est ainsi récemment intervenue contre un accord entre syndicats et compagnies, qui était incompatible avec le blocage officiel des salaires.

Le pétrole brut est un produit d'exportation, dont les prix et le marché sont exogènes. Les besoins locaux, même faibles, ont incité tous les Etats à se doter des raffineries, parfois surdimensionnées. La consommation locale est en forte croissance (en 1981, 16 % de la production nigériane), au détriment de l'exportation génératrice de devises. En Afrique Noire, cette consommation est souvent favorisée par des prix maintenus à bas niveau par des subventions de l'Etat.

Le pétrole est un produit stratégique, dont il importe de disposer physiquement. A ce titre, et sur le continent africain, sans doute plus qu'ailleurs, l'exploitation pétrolière a des implications politiques sur les relations entre Etats.

II. Analyse des effets économiques du pétrole dans le contexte
africain

A. LE NIGERIA

A.I Caractéristiques générales

Le Nigéria est une fédération anglophone de 923 768 km² issue de la fusion en 1961 du protectorat britannique du Nigéria et d'une partie de celui du Cameroun. Il est aujourd'hui considéré, pour sa taille, sa population, son activité économique, pour ses réseaux de transport, ses universités et pour sa production pétrolière comme le géant d'Afrique Noire.

La population nigériane avoisine les 90 millions dont 26 de musulmans et 19 de chrétiens. L'importance économique (attributions budgétaires du gouvernement fédéral) et politique (élections) du nombre d'habitants des états est en partie à l'origine de la difficulté d'obtenir des données démographiques précises ; on estime à plus de 58 % la proportion dans la population des moins de 20 ans et à plus de 3 % le taux de croissance annuel.

Malgré cette forte démographie le P.I.B. annuel par habitant reste l'un des plus élevés d'Afrique Noire (7 à 800 \$).

Le Nigéria est réputé être un pays affairiste, à fortes traditions commerciales. En tant que premier producteur africain de pétrole il a connu un essor considérable jusqu'en 1979 mais connaît à l'inverse une crise économique depuis la récession de la consommation pétrolière mondiale.

Ses métropoles sont les plus peuplées d'Afrique Noire : Lagos abrite entre 3 et 7 millions d'habitants.

A.II Données politiques

Outre le système parlementaire à l'anglaise, le Nigéria a connu sous un gouvernement militaire une restructuration en un état unitaire et sous un gouvernement civil (1979-83) un parlementarisme à l'américaine (Sénat, parlement, gouvernement fédéral, gouvernements d'état, gouvernements locaux...). Le problème essentiel de ces gouvernements a été de construire une fédération d'états de taille adaptée aux réalités géographiques, historiques et socio-culturelles.



A l'indépendance le découpage en trois états : Nord, Est et Ouest, correspond au découpage ethnique : Haoussas, Ibos, et Yoroubas. Le Nord représente alors les 4/5^è du territoire et plus de la moitié de la population. Cette domination se traduit depuis par une majorité des ethnies du Nord dans les structures gouvernementales et par une attitude décentralisatrice de cette région visant à affaiblir le pouvoir fédéral.

Le pays est dirigé par un gouvernement civil jusqu'en 1966. Puis des gouvernements militaires mis en place sur coup d'état se succèdent jusqu'en octobre 1979 où le général Obassango remet les pouvoirs aux civils. Cette période est marquée par une accentuation des rivalités entre ethnies qui aboutissent fin mai 1967 à la guerre de sécession du Biafra (région Ibo).

L'attitude des gouvernements successifs, soucieux de conserver l'unité nationale en renforçant le pouvoir fédéral, est de diviser la fédération en états de plus en plus nombreux (12) malgré le coût de mise en place d'administrations locales.

En 1979 M. Shehu Shagari vainqueur aux élections devient le président de la 2^è république nigériane ; il affirme comme ses prédécesseurs la volonté de casser les monopoles régionaux et d'assainir les comportements et l'économie. L'opinion internationale comprend ce retour au régime civil comme la naissance de la plus grande démocratie africaine associée à un multipartisme effectif et à une presse libre. La réussite économique aidant, le Nigéria est pendant un temps un pôle d'immigration très attractif. Mais les difficultés qui suivent la récession du marché pétrolier et le développement du chômage conduisent à la décision de février 1983 d'expulser quelques 2 millions de travailleurs étrangers. L'image de marque du gouvernement, déjà ternie aux yeux des populations intérieures qui subissent les retombées du mirage pétrolier, se dégrade dans l'opinion internationale. La presse nigériane dénonce de plus en plus d'irrégularités qui ne semblent pas suivies de sanctions. Dans ce contexte les élections d'octobre 1983 se déroulent dans un climat extrêmement troublé ; M. Shagari est toutefois reconduit à la présidence.

Reconduction temporaire puisque le 31 décembre 1983 le général Buhari (ministre du pétrole en 1977) met fin par un coup d'état à l'expérience, devenue confuse, de la démocratie nigériane.

A.III Contexte - Surfrastructure

1. Communications-Transports

Le Nigéria dispose d'un bon réseau routier mais conserve un réseau ferroviaire vétuste. Les lignes aériennes intérieures sont très utilisées : pour 1983 on a dénombré plus de 850 000 passagers sur les lignes intérieures au départ de Lagos.

Les difficultés actuelles se situent :

- au niveau de l'entretien du réseau routier hérité de l'époque coloniale
- au niveau de l'insuffisance du réseau ferroviaire
- au niveau de l'organisation des compagnies aériennes (en 1983 sur 9 091 vols domestiques enregistrés à Lagos seulement 3 780 avaient été planifiés).

2. La santé

Au regard de son revenu annuel par habitant le Nigéria est fortement sous équipé en infrastructures sanitaires. L'espérance de vie à la naissance ne dépasse pas 50 ans alors qu'elle se situe en moyenne au delà de 60 ans dans la plupart des pays aux revenus comparables. En 1978 on ne comptait qu'un médecin pour plus de 15 000 habitants. En milieu rural non équipé d'infrastructures sanitaires, près d'un enfant sur deux meurt avant l'âge de cinq ans.

L'approvisionnement en eau potable est rarement suffisant notamment dans les zones urbaines : à Lagos 30 % de l'eau consommée viennent de zones à hauts risques de pollution ; les réseaux d'aduction d'eau potable et d'évacuation des eaux usées sont nettement insuffisants.

3. Formation - Education

Les dépenses budgétaires du gouvernement fédéral pour l'éducation constituent depuis plusieurs années un poste important. En 1982 le taux de la scolarisation était de 60 % dans le primaire et 25 % dans le secondaire l'objectif étant d'atteindre respectivement 100 % et 40 % en 1985.

Les problèmes engendrés par cet accroissement rapide des taux de scolarisation sont liés à la faible qualification et à un absentéisme élevé.

Les formations universitaires et techniques du Nigéria sont de bonne qualité ; chaque état dispose de son complexe universitaire, et les écoles d'ingénieurs nationales alimentent en grande partie le secteur industriel.

.../.

4. L'énergie

Si le Nigéria assure presque seul son alimentation en produits pétroliers, sa production électrique reste très insuffisante et irrégulière dans les grandes villes (la production en dépasse pas les 2/3 de la puissance installée). Actuellement des projets d'utilisation du gaz associé à la production pétrolière sont évoqués.

5. L'urbanisation

Tableau n° 1 - Poids de la population urbaine dans la population totale

Population urbaine :	1960	1970	1980
% population totale	13	16	20
Taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine (en %)	4,7		4,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population totale (en %)	2,5		2,5

La population urbaine croît plus vite que la population totale ; les besoins en logements se développent dans les grandes métropoles (du Sud du pays en particulier) bien plus rapidement que les infrastructures urbaines.

Tableau n° 2 : Répartition de la population active par secteur d'activité

Population active	1960	1979
% dans l'agriculture	71	55
% dans l'industrie	10	18
% dans les services	19	27

.../.

On peut constater sur ce tableau que la population active délaisse rapidement le secteur agricole au profit des secteurs "industries" et "services". Le tableau suivant montre qu'effectivement les revenus sont plus attractifs et croissent plus vite en milieu urbain.

Tableau n° 3 : Revenu moyen par habitant en Nairas* constants de 1977/78.

ANNEES	1960/1961	1965/1966	1970/1971	1975/1976	1977/1978
Milieux ruraux	136	136	139	164	162
Milieux urbains hors secteur pétro- lier	359	387	453	696	745
Milieux urbains	352	412	532	997	2 084

A.IV Les secteurs non pétroliers

1. L'agriculture - la forêt

Jusqu'en 1970 l'agriculture a été le secteur dominant de l'économie nigériane. Depuis, son évolution se lit dans les variations des productions vivrières et d'exportation ainsi que dans celles des importations alimentaires.

a) Cultures VIVRIERES

Tableau n° 4 : Taux de croissance des productions agricoles vivrières (en %)

Taux de croissance des quantités pro- duites	1978/1979	1979/1980	1980/1981	1981/1982	Taux annuel moyen 1977/1982
Millet	- 8,9	+ 1,0	- 0,6	+ 19,4	+ 1,7
Sorgho	- 29,7	+ 4,0	+ 48,3	+ 4,3	+ 2,5
Maïs	- 26,6	+ 2,7	+ 33,0	+ 17,0	+ 3,3
Riz	- 58,9	- 7,7	- 38,5	+ 119,8	- 12,5
Igname	- 12,2	- 8,2	+ 2,8	- 1,5	- 4,0
Manioc	- 7,0	- 11,2	- 43,8	- 26,4	- 19,3

* Naira : monnaie nationale. 1 N = 10 FF.

Sur les 5 dernières années :

- la croissance moyenne annuelle des principales cultures vivrières est négative ou inférieure à celle de la population ;
- les taux de croissance annuelle varient beaucoup d'une année sur l'autre ; expression des variations climatiques (sécheresse) et de l'insuffisance des réseaux d'irrigation.

Aujourd'hui le Nigéria n'est plus auto-suffisant sur le plan alimentaire.

b. Cultures d'exportations

Tableau n° 5 : Taux de croissance des volumes des produits agricoles exportés (en %)

ANNEE	73	74	75	76	77	78	79	80	Taux moyen 73/80
Cacao	- 7,8	- 9,3	- 9,8	+ 25,3	- 23,3	+ 14,3	+ 13,5	- 2,8	- 5,4
Noix de palmier	- 35,2	+ 34,8	- 8,1	+ 59,1	- 31,6	- 69,4	- 10,5	- 2,0	- 18,7
Caoutchouc	- 3,9	+ 25,1	- 0,7	- 44,3	- 17,6	+ 10,7	+ 9,7	- 8,8	- 6,9
Arachide	+ 11,2	- 84,9	- 100	-	-	-	-	-	-

Les cultures d'exportations ont fortement régressé depuis 1970 ; certaines ont disparu des exportations (arachide) ; d'autres ont été absorbées par la consommation nationale (huile de palme).

Ici aussi de fortes variations annuelle s'observent.

c. Les importations alimentaires

Tableau n° 6 : Taux de croissance du volume des importations d'huile végétale.

(en %)

77	78	79	80	81	82	83
+735	+11,9	+62,3	nd.	nd.	0	+ 40

Tableau n° 7 : Capacité et production de sucre du Nigéria en 1982

Capacité milliers	Production de tonnes
250	46

.../.

Les importations alimentaires se sont régulièrement accrues depuis une dizaine d'années. La croissance de la demande n'est suivie ni de celle de la production agricole ni de celle de la production des industries agro-alimentaires qui tournent souvent en sous-capacité (sucre).

Tableau n° 8 : Consommation des principaux produits d'importation

Année 1982		Riz	Produits laitiers	Sucre	huile végétale	Engrais
Milliers de tonnes						
Production	803	399	50	450	40	
Importations	500	869	650	250	835	
Consommation	1 303	1 263	700	700	875	

La consommation intérieure est marquée par un changement des habitudes (consommation de riz, de pain, de sucre...). Le Nigéria importe environ 30 % de ses besoins alimentaires (400 fois plus de riz qu'il y a dix ans).

d. L'exploitation forestière

L'exploitation excessive de la forêt n'a pas permis un renouvellement suffisant pour répondre à la demande actuelle.

Le Nigéria importe 13 fois plus de contre-plaqué qu'en 1966, ainsi qu'une grande partie de sa consommation de papier. Les fabricants de l'industrie du bois produisent à 50 % de leur capacité faute de pouvoir s'approvisionner en grumes.

Le secteur reste pourtant important ; il emploie plus d'un million et demi de personnes.

2. Ressources minières

Des gisements divers (plomb, zinc, charbon...) existent mais leur reconnaissance n'a pas été menée de façon systématique. Les principales productions : étain (8^e producteur mondial), colombite (80 % de la production mondiale) et charbon n'ont qu'une importance économique faible. Les ressources minières participent pour 10 fois moins que le pétrole au P.I.B. et pour presque 1 000 fois moins aux exportations.

.../.

3. Industries

Le secteur industriel avait en 1960 une croissance de 3 fois supérieure à celle du P.I.B. Il est aujourd'hui confronté à des difficultés d'approvisionnement :

- en matières premières (pour la fabrication de ciment, détergents, cosmétique...);
- en produits intermédiaires (dans l'industrie automobile, le textile...);
- en énergie (électricité);
- en moyens de conditionnement (emballage...).

Les capacités industrielles ne régressent pas réellement mais ces difficultés réduisent les productions de 40 à 50 % des capacités (certaines industries important plus de 90 % de leurs matières premières).

Tableau n° 9 : Valeur ajoutée et importations des liens industriels

en milliards de N	73	74	75	76	77	78	79	80	81
Valeur ajoutée par le secteur industriel	0,5	0,6	1,2	1,5	1,6	1,9	2,0	2,4	2,6
Importations de liens industriels (valeur)	1	1,4	3,2	4,4	6,0	6,7	6,3	7,7	9,7
Rapport : $\frac{\text{Importations}}{\text{valeur ajoutée}}$	2	2,3	2,7	2,9	3,8	3,5	3,2	3,2	3,7

Dans ce contexte l'approvisionnement à l'extérieur en biens industriels ne cesse de s'accroître.

4. Le commerce

Le commerce local et frontalier, de gros et de détail est une activité traditionnelle bien développée au Nigéria. Il contribue de façon croissante au P.I.B. (20 %); de plus l'existence de structures commerciales "souterraines" qui échappent aux estimations laisse penser que sa contribution est encore plus importante.

.../.

A.V - Le secteur pétrolier

1. Historique

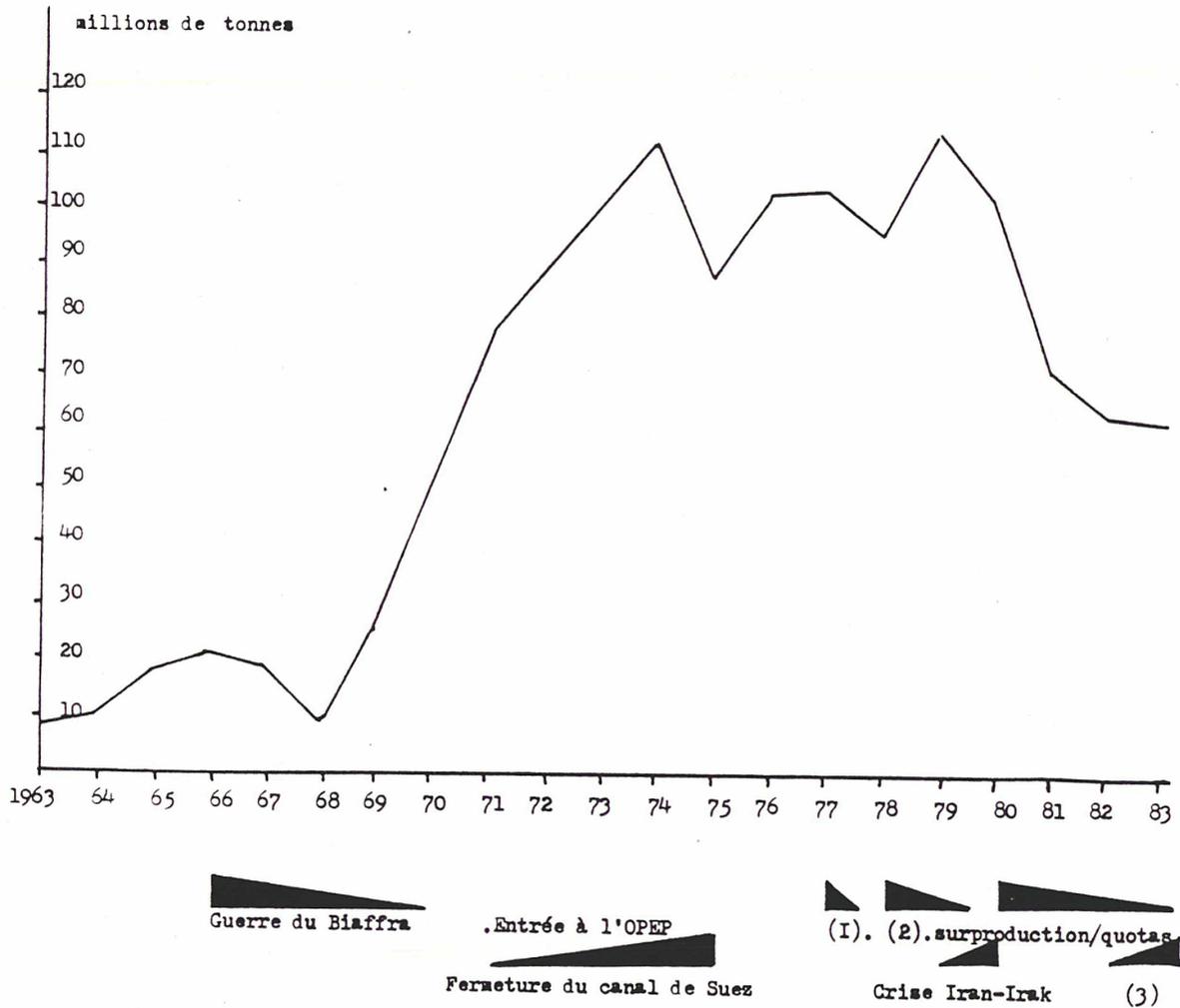
L'ensemble de la production pétrolière du Nigéria se localise sur la côte Sud-Est du pays dans le delta du Niger. La production débute en 1957 par une association Shell-BP ; elle atteint 20 millions de tonnes par an lorsque la guerre du Biafra l'interrompt ; dès 1969 la reprise est rapide : en 1971 le Nigéria entre à l'OPEP, en 1974 sa production atteint 111 millions de tonnes par an. De 1974 à 1980 la concurrence des pétroles du Mexique, de mer du Nord et d'Alaska, la baisse de la consommation mondiale et la crise Iran-Irak (figure 1) la font évoluer autour de 100 millions de tonnes l'an. Enfin depuis 1980 elle s'est presque réduite de moitié. Le Nigéria est le 9^e producteur mondial avec un peu de 60 millions de tonnes par an (soit 2,2 % de la production mondiale).

Tableau n° 10 : Production pétrolière du Nigéria

Année	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
Production pétrolière en millions de tonnes	9	10	13,4	20,6	20	9	26,6	53,4	76,6	91,3	101,3	111	87,9	102,3	103,3	93,6	113,6	101,9	70,9	63,8	62,1

L'exploration n'a eu entre 1975 et 1980 qu'un rendement très faible mais en 1982 les découvertes atteignent presque le niveau de 1974 ; les réserves s'estiment alors à 2 300 millions de tonnes.

L'année 1971 qui voit la reprise de l'activité est marqué par la création de la compagnie nationale "Nigerian National Oil Corporation", (NNOC). La NNOC prend des participations dans les compagnies pétrolières et développe les intérêts de l'état dans le raffinage et l'exploration. En 1977 elle est amalgamée au Ministère fédéral des ressources pétrolières pour former la "Nigérian National Petroleum Corporation" (NNPC). La NNPC est aujourd'hui majoritaire dans les activités de production, de distribution et de raffinage.



- (1): Debut de la concurrence des bruts de Grande-Bretagne, du Mexique et d'Alaska .
- (2): Baisse de la consommation des pays industrialisés .
- (3): Allègement de la fiscalité nigériane .

FIGURE B : PRODUCTION PETROLIERE DU NIGERIA

2. Fiscalité

Les titres miniers en vigueur au Nigéria autorisent :

- soit l'exploration pour un an,
- soit l'exploration et les opérations préliminaires à la production, pour 5 ans,
- soit, si la capacité dépasse 10 000 barils/jour, la production sur concession de 10 ou 30 ans.

Les concessions sont associées à un régime de Joint-Venturé qui donne à NNPC un droit d'au moins 60 % du brut produit. Par ailleurs le Nigéria met en place :

- des contrats de service de 3 ans suivant lesquels la NNPC propriétaire des permis contracte les services des opérateurs étrangers.
- des contrats de partage de production suivant lesquels la NNPC perçoit au moins 65 % du brut.

La fiscalité directe est fondée sur un prix officiel ou prix affiché P.A. et sur un coût technique officiel C.T., tous deux fixés par l'Etat. Une redevance de 20 % est perçue sur la production au prix officiel. La marge fiscalisable est ainsi :

$$Mf = PA - CT - 0,2 PA \text{ par baril produit.}$$

L'Etat perçoit alors un impôt de 85 % ; de sorte que globalement il prélève :

$$\boxed{0,88 PA - 0,85 CT}$$

Tableau N° 11 : Evolution de la fiscalité pétrolière

	Avant juillet 1982	au 1er juillet 1982	au 19.02.83
Redevance	20 %	20 %	20 %
Impôt	85 %	85 %	85 %
Coût technique théorique CT	1,1 \$	1,6 \$	2 \$
Prix affiché PA	39,25 \$	38,25 \$	31,5 \$
Marge théorique	0,8 \$	1,6 \$	2,04 \$

Le gouvernement fixe PA et CT pour laisser une marge théorique aujourd'hui de 2,04 \$ par baril au producteur.

Sur la production l'opérateur étranger a un droit au brut de 40 % en général (brut equity) et peut éventuellement racheter une partie des 60 % de NNPC (brut buy back).

.../.

Tableau n° 12 : Prélèvement de la rente pétrolière par Etat

- en milliard de Nairas
- jusqu'en 1980 l'année fiscale est décalée de 3 mois sur l'année civile.

En milliards de N	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	
V.A. du pétrole	1,8	5,8	4,3	6,1	7,1	7,6	10,5	10,7	8,1	7,4	
Revenus pétroliers de l'Etat	// // // //	1,5	4,2	4,6	5,5	6,0	4,8	10,1	9,9	9,7	8,3
Estimations du rapport prélèvement de l'Etat/V.A.	83 %	72 %	>100%	90 %	85 %	63 %	96 %	93 %	>100%	>100%	

Par ces différents canaux :

- fiscalité directe
- partage de production
- ventes de NNPC
- participations (dividendes) dans les compagnies

Le Nigéria s'approprie plus de 90 % de la valeur ajoutée pétrolière.

Les dépenses d'exploration et d'appréciation des compagnies, amortissables sur un an, procurent un crédit d'impôt de 85 % et les 15 % restant sont financés à 60 % par le partenaire national ; de sorte que la marge, faible, des opérateurs étrangers autorise néanmoins des investissements importants dont les taux de retour sont élevés.

Les dépenses de développement sont amorties sur 5 ans.

3. Les compagnies

Shell-Nigéria est le premier producteur avec près de la moitié de la production nationale et la moitié de la surface attribuée. Initialement Shell opérait en association avec B.P. ; mais en août 1979 lors de la prise de participations de NNPC (Shell 20 %, BP 20 %, NNPC 60 %), les avoirs de BP ont été nationalisés de sorte que NNPC détient depuis 80 % de Shell-Nigéria.

Les accords d'associations (joint-Venture) avec les autres opérateurs Phillips, Agip, Gulf, Mobil, Ashland, Pan Ocean et Elf, sont effectivement des partages 40 %, 60 %.

La place d'Elf-Nigéria reste modeste (5^e producteur avec 6 à 7 % de la production) mais certaines caractéristiques lui sont favorables :

- elle mène une recherche active ; première société par la surface des permis d'exploration Elf se distingue des autres opérateurs dont les réserves importantes expliquent l'exploration moins soutenue,
- elle produit un brut "moyen" dont les prix et la demande sont plus stables,
- elle est connue pour quelques opérations de diversification faites en réponse au gouvernement.

L'essentiel des discussions entre les compagnies et le gouvernement portent sur les valeurs attribuées au coût technique théorique par baril. En 1982-83 le gouvernement a dû ajuster par deux fois sa fiscalité à la baisse en augmentant le coût technique et la marge ; en cela il avait mesuré le rendement pas toujours croissant de l'augmentation de la pression fiscale. Par ailleurs en tant qu'actionnaire et opérateur l'Etat fait à travers ces négociations un arbitrage permanent entre l'évolution du marché, les revenus fiscaux, les revenus des ventes de NNPC et les dividendes.

La société nationale, NNPC, entretient avec les opérateurs des relations :

- de partenaire d'une part (financements, projets de développement, choix des soustraitants...),
- de contrôle d'autre part : la branche "Inspectorate" contrôle le suivi des réglementations (techniques, sécurité, implantation de puits, pollution, "nigérianisation" des postes...).

L'appartenance du Nigéria à l'OPEP se traduit par le fractionnement du quota global en quotas par compagnies. En 1983 le passage de 2 millions de barils/jour à 1,3 million de barils/jour a donné lieu à la répartition suivante :

Tableau n° 13 : passage de 2 millions bl/j à 1,3 million b/j
- - attribution des quotas

Société	Ancien niveau de production milliers de bl/j	Quota attribué milliers de bl/j	Réduction %
AGIP	135	80	- 41 %
ELF	111	75	- 32 %
MOBIL	230	150	- 35 %
TEXACO	65	54	- 17 %
PAN OCEAN	3,8	0,6	- 84 %
ASHLAND	26	24,5	- 6 %
GULF	315	190	- 40 %
PHILLIPS	1,1	1,1	- 0 %
SHELL	1 100	710	- 35 %

Il apparaît que les compagnies ne sont officiellement pas traitées sur un pied d'égalité. Pratiquement les écarts sont encore plus grands :

- Au 1er juin 1984, Elf produisait toujours à son ancien niveau de 110 000 bl/j,
- au niveau du brut "buy back" Elf rachète l'ensemble de la part de NNPC.

4. La commercialisation

En 1975-76 la compagnie nationale avait fortement réduit les parts de brut "buy back" afin de commercialiser elle-même une plus grande part de la production et de profiter ainsi du développement du marché spot. Les difficultés rencontrées l'ont conduite à s'intéresser plus aujourd'hui au marché intérieur et à certains marchés spécifiques, d'état à état (ventes au Bénin, échanges avec le Venezuela). Des échanges de produits bruts contre des produits raffinés (processing) ont été mis en place par l'intermédiaires des compagnies.

Tableau n° 14 : Exportations des produits pétroliers.

Année	75	76	77	78	79	80	81	82
Exportations pétrolières en millions de tonnes	88,6	97,9	96,3	89,4	106,7	91,9	60,6	59,9
% vers les USA	41,5	51,2	57,9	50,2	49,4	45,3	49,8	42,1
% vers la RFA	11,4	9,3	9,3	11,6	13,6	11,9	8,5	11,1
% vers la France	9,8	7,7	8,2	9,2	9,0	12,0	9,3	11,0
% vers les Pays-Bas	8,4	10,0	9,5	10,5	12,1	11,9	8,3	3,8
% vers l'Italie	0,2	0,3	0,4	1,2	2,8	3,8	4,5	5,5

L'Amérique du Nord (42 %), l'Europe (45 %) sont les principaux destinataires des produits pétroliers nigériens. La concurrence des bruts de mer du Nord et du Mexique se fait surtout sentir à travers la part de la production (en baisse) vendue aux Etats-Unis qui préfèrent importer du Mexique. On peut remarquer aussi la baisse des importations des Pays-Bas et l'accroissement de celles de l'Italie.

.../.

5. Le raffinage

Trois raffineries d'une capacité totale de 12,2 millions de tonnes produisent (1983) 7,3 millions de tonnes/an de produits raffinés soit 146 000 barils/jour. Les raffineries sont alimentées par la NNPC à un prix extrêmement bas (1,8 \$ le baril en 1983) ; de sorte que le prix peu élevé de l'essence donne lieu à une consommation intérieure importante et à un marché parallèle frontalier très rentable évalué à 50 000 barils/jour en 1983.

Tableau n° 15 : Produits raffinés

(): prévisions

Raffinage/en milliers de tonnes	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	85	90
Capacité de Raffinage	3000	3000	3000	3000	3000	7500	7500	12200	12200	12200	-	-
Production de produits raffinés	2835	2670	2335	2587	4780	5778	6082	5493	7327	nd.	-	-
Consommation de produits raffinés	2442	2691	3400	4353	5430	6296	6476	7465	8799	9690	-	-
Consommation/ % production pétrolière totale	2,4	2,4	3,9	4,3	5,2	6,7	5,7	7,3	12,4	15,2	(24)	(40)

Cependant :

- la production de produits raffinés est insuffisante pour alimenter le marché intérieur,
- la consommation intérieure atteint 15 % de la production totale,
- ce pourcentage s'accroît régulièrement depuis 1970 et pourrait atteindre 40 % en 1990.

.../.

Si cette tendance favorise les compagnies engagées dans la distribution (Total, Elf, Unipetrol...) ou dans la production automobile (Peugeot - Volkswagen...), les revenus en devises de l'Etat en sont d'autant affectés. Par ailleurs ces subventions du gouvernement sur les carburants sont un des points de désaccord dans les négociations menées actuellement avec le F.M.I.

6. Le gaz

En 1976 est né le projet "Bonny LNG" qui prévoyait la liquéfaction de 16 milliards de m³ de gaz acheminés vers l'Europe et les Etats-Unis ; mais devant la saturation du marché mondial le gouvernement a été contraint d'annoncer en 1981 la mise en liquidation du projet initial.

L'actuel projet, plus réduit, ne concerne que Shell et l'Etat Nigérian mais Agip et Elf seront consultés à terme ; des débouchés vers l'Europe par gazoducs ou méthaniers, et vers le marché intérieur sont à l'étude.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 1984, le "décret 99" interdit aux opérateurs de brûler le gaz associé aux gisements pétroliers ; un gazoduc, d'Escrasvas à Lagos, devrait permettre à terme d'utiliser 16 millions de m³/jour de gaz à des fins industrielles. Une distribution privée est exclue en raison du coût des infrastructures à mettre en place. Pratiquement le gaz associé est encore aujourd'hui brûlé à la torche mais les utilisations pour la fabrication de "black carbon" (production des pneumatiques) ou d'urée (production d'engrais) pourraient être envisagées.

A.VI - Poids du pétrole dans l'économie du Nigéria

1. Le produit intérieur brut

La valeur ajoutée pétrolière a avoisiné en 1974 le tiers du PIB ; depuis sa part s'est rétablie à hauteur du niveau de 1973 de sorte que l'on peut écarter l'idée d'une économie monolithique. Cependant les variations annuelles du PIB se corrèlent assez bien à celles de la production pétrolière.

.../.

Tableau n° 16 : Répartition du PIB par secteur d'activité

	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82*	
PIB en 10 ⁹ Nairas courant	11,4	18,9	21,7	27,7	32,4	34,1	40,5	43,9	44,1	46	D
Agriculture %	29,5	26,1	27,0	24,5	24,9	24,5	22,2	21,9	23	22,5	
Pétrole %	15,9	30,9	19,5	22,1	21,8	22,2	25,9	24,5	18,4	16,1	
Commerce gros et détail %	19,1	16,0	19,9	19,9	20,9	20,5	21,5	21,9	23,7	25,2	
B.T.P. %	9,8	6,9	8,3	9,4	9,2	9,0	7,9	8,4	9,1	9,5	
Industrie %	4,3	3,5	5,3	5,3	4,8	5,2	5,0	5,4	6,0	5,8	

* (estimation

- l'agriculture est toujours un secteur important mais sa part est plus faible qu'en 1973 (du fait notamment de la baisse des cours des produits d'exportation),

- le commerce est le secteur le plus important en progression presque régulière depuis 1973,

- les bâtiments et travaux publics gardent un poids de 8 à 9 %.

L'exploitation forestière assure 1 % du PIB.

Tableau n° 17 : Taux de croissance réels du PIB par secteur

Taux de croissance réels (dans le PIB)	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82*
Agriculture	8,9	10	- 9,9	- 0,6	6,3	- 7,5	- 2,4	- 1,9	- 2,5	+ 2,0
Pétrole	- 7,9	24,9	-22,5	18,8	1,3	- 8,8	16,5	- 8,0	-31,7	- 8,7
Commerce en gros et détail	0,4	6,6	14,1	7,2	10,4	- 8,4	11,4	0,2	- 0,1	+10,7
B.T.P.	51,9	0,8	- 0,2	32,6	16,8	- 3,8	- 3,4	10,0	4,8	+ 8,9
Industries	11,3	- 3,3	23,6	23,3	6,2	14,3	7,4	17,6	11,7	+ 0,8
PIB	8,9	11,7	- 2,6	10,4	6,6	- 5,6	5,9	0,5	- 5,2	+ 4,3

* (estimation
taux de croissance sur valeur courante.

.../.

Le tableau des taux réels de croissance renforce les évolutions signalées :

- depuis plus de 5 ans la valeur ajoutée réelle de l'agriculture décroît,
- le secteur industriel croît régulièrement depuis 10 ans.

2. Le commerce extérieur

Tableau n° 18 : Exportations - Importations - Balance commerciale

Année	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
<u>Exportations</u>										
F.O.B. en milliards de \$	9,93	8,65	10,52	12,22	11,32	17,80	24,76	17,16	12,93	11,12
dont pétrole en milliards de \$	9,02	7,74	9,45	11,56	9,46	15,68	22,41	16,75	12,75	10,92
en %	91	89	90	95	84	88	91	94	95	98
<u>Importations</u>										
CAF en milliards de \$	4,36	8,17	10,49	13,50	14,58	15,32	20,72	21,45	12,87	9,92
Balance commerciale	5,57	0,48	0,03	-0,28	-3,26	2,51	4,04	-4,29	-1,18	-1,20

Depuis 10 ans la part du pétrole dans les exportations est voisine de 90 % (98 % en 1983). On peut remarquer que la valeur de pétrole exportée diminue depuis 1980 alors qu'au contraire sa part relative augmente. Ceci illustre une décroissance encore plus marquée des autres secteurs (agricole notamment).

L'évolution de la balance commerciale est en corrélation avec les variations pétrolières de 1973-74 et 1979. Depuis 1981 elle est déficitaire.

.../.

Tableau n° 19 : Part des biens de consommation dans les importations en %

%	73	74	75	76	77	78	79	80	81
Biens de consommation	34,5	29,1	30,5	30,5	28,7	29	28,2	39,6	44,4

- les biens de consommation occupent une place croissante dans les importations.

Tableau n° 20 : Répartition sectorielle des importations

%	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
Produits alimentaires	10,0	9,0	9,1	9,7	11,3	12,1	17,3	10,9	12,2	17,1	23
Biens manufacturés	25,8	30,1	27,1	22,1	22,2	22,8	22,3	21,6	20,3	nd.	nd.
Équipement/machines transports	39,1	35,2	42,0	47,6	48,0	44,2	37,1	47,4	48,5	nd.	nd.

- la part des produits alimentaires a plus que doublé en 10 ans,

- les biens d'équipements représentent presque la moitié des importations en 1981.

.../.

Tableau n° 21 : Part de marchés des principaux fournisseurs du Nigéria (en %)

Pays fournisseurs	1981	1982	1983
Royaume-Uni	13,5	16,9	12,6
France	7,9	9,9	9,6
USA	7,1	9,9	8,6
R.F.A.	10,1	11,9	7,0
Japon	10,1	9,4	5,7
Italie	3,2	5,3	4,3
Pays Bas	2,9	3,8	3

C'est le Royaume Uni qui reste le premier fournisseur du Nigéria mais les Etats Unis, la France, et la R.F.A. sont des fournisseurs de taille comparable.

3. Le Budget de l'Etat

Tableau n° 22 : Revenus et dépenses du gouvernement Nigérian

Année	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80 (1)	81	82	83	84 (2)
Revenus totaux de la Fédération milliards Nairas	2,2	5,2	5,8	7,0	8,1	6,8	13,8	11,9	12,5	11	9,3	11,3
dont ressources pétrolières %	67,3	81,1	79,1	77,9	73,9	67,2	82,5	83,5	77,8	75,3	60	69
Attributions statutaires aux Etats %	14,4	16,2	16,5	20,1	22,3	19,7	27,3	24,4	37,1	39,0	40,2	40,5
Dépenses de fonctionnement %	35,0	20,5	37,9	29,0	33,4	32,3	31,9	27,0	35,5	41,5	52,4	53,6
Dépenses d'investissements %	35,6	35,9	70,6	75,7	73,6	59,1	50,0	50,6	64,4	50,9	77,5	34,7
Excédent (+) ou déficit (-) budgétaire %	15,1	27,4	-25,0	-24,8	-29,3	-11,9	-9,2	-2,0	-37,0	-31,4	-70,1	-28,8

(1) avant 1980 l'année fiscale court du 1er avril au 31 mars ; en 1980 du 1er avril au 31 décembre.

(2) Chiffres prévisionnels.

.../.

Depuis 1974 la ressource pétrolière fournit près de 75 % des revenus de l'Etat.

Les dépenses de l'Etat révèlent :

- une forte croissance de la part attribuée statutairement aux états c'est à dire laissée à une gestion locale ;
- une forte sensibilité du budget d'investissement aux variations de la conjoncture pétrolière (d'où une réalisation souvent très partielle des programmes) ;
- un poids croissant du budget de fonctionnement.

Par ailleurs depuis 1975 les comptes budgétaires affichent un déficit, particulièrement important ces dernières années.

Tableau n° 23 : Répartition des dépenses d'investissement du gouvernement fédéral

Répartition des dépenses d'investissement	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80	81*	82*
Défense	11,9	10,4	9,4	8,5	9,5	11,3	6,7	6,3	5,8	5,8
Autres services généraux	14,1	6,2	16,9	13,2	9,5	6,5	15,3	7,8	5,5	4,8
Education	3,9	9,7	18,2	10,5	5,0	4,8	5,6	8,7	6,1	6,5
Santé	1,3	0,7	1,0	1,0	0,9	0,8	1,0	1,4	1,8	1,7
Logement	1,3	10,5	4,0	4,9	3,4	2,8	0,9	5,7	4,6	2,3
Transport et Communications	20,0	18,5	22,9	33,8	28,6	25,7	21,6	22,0	20,9	17,2
Agriculture	5,3	5,6	4,2	1,7	2,4	2,1	3,4	4,1	4,0	6,9
Industries	8,0	7,2	7,8	11,6	23,9	16,8	27,1	25,0	34,0	31,3

(*) Estimations

.../.

L'analyse de la répartition des dépenses d'investissement permet de noter :

- que les transports et communications sont une préoccupation constante des gouvernements ;
- que les dépenses de logements et des services généraux sont variables et maximales après les périodes de "boum" pétrolier (accroissement des effectifs administratifs ?) ;
- que l'agriculture a été particulièrement délaissée sur la période 1975 - 1980.

A.VII - Le Nigéria et l'OPEP

La concurrence des pétroles de mer du Nord et du Mexique, la nécessité pour le Nigéria de maintenir un revenu national constant et l'existence de surcapacités de production pétrolière, font craindre dans les pays producteurs un accroissement de la production des bruts nigériens et une réduction de leur prix.

L'Arabie Saoudite s'est inquiétée dès mars 82 de la situation du Nigéria en s'y engageant financièrement et en exerçant des pressions sur les compagnies (le monde du 01-01-84) afin qu'elles enlèvent régulièrement le brut nigérien.

En février 1983 face à la baisse de sa production et à la concurrence des producteurs de mer du Nord, le Nigéria baisse unilatéralement ses prix de 5,5 \$ par baril. L'OPEP entérine par la suite cette décision ramenant ainsi le prix du brut nigérien au niveau de celui de mer du Nord. Suite à cette décision et aux allègements fiscaux la production s'accroît et dépasse (1,7 million de b/j) en juin et juillet 1983 le quota journalier accordé par l'OPEP (1,3 million de b/j). Ceci provoqua une intervention de l'organisation forçant le Nigéria à respecter globalement sur l'année 1983 le quota prévu de 65 millions de tonnes. Cependant bien qu'une déstabilisation ne semble pas à craindre de la part du Nigéria le ministre saoudien du pétrole (Le monde du 14-02-84) réclame un traitement particulier en sa faveur consistant en une augmentation de son quota (le général Buhari souhaite que cette augmentation soit de 500 000 b/j ce qui conduirait à une production annuelle de 90 millions de tonnes). Un prêt saoudien de 1 milliard de \$ serait en négociation ; par ailleurs le poids politique du Nigéria au sein de l'OPEP semble s'accroître (ce que confirme sa participation, désormais régulière, au Monitoring Comité de l'OPEP).

A.VIII - Les relations franco-nigériennes

Durant la guerre civile de 1967 la France avait pris position pour le Biafra ; les relations avec le Nigéria étaient alors mauvaises depuis un différend au sujet des essais atomiques français au Sahara.

Depuis les relations franco-nigériennes sont essentiellement commerciales. En 1983 le Nigéria est le deuxième partenaire commercial en Afrique de la France, qui est son troisième client.

Les importations françaises sont constituées à 99 % de produits pétroliers et à 0,5 % de produits tropicaux, cacao, café et cuirs (6 à 8 millions de tonnes de pétrole par an sont importées en moyenne).

Les exportations sont faites pour près de 60 % de matériel industriel (automobile) et pour près de 20 % de sucre. Les grands contrats induisent quelques 10 % des exportations françaises au Nigéria. Les secteurs pharmaceutique, chimique et agro-alimentaire rassemblent le reste.

Dernièrement la situation économique du pays et le contingentement des importations ont réduit les exportations des divers partenaires du Nigéria. Le tableau suivant montre que les exportateurs français ont enregistré la réduction la plus faible.

Tableau n° 24 : Variations 1982/1983 des exportations vers le Nigéria

FRANCE	- 15,6 %
USA	- 33 %
ROYAUME UNI	- 35 %
ITALIE	- 38 %
PAYS-BAS	- 40 %
DANEMARK	- 46 %
JAPON	- 53 %
R.F.A.	- 55 %

.../.

Tableau n° 25 : Les échanges franco-nigériens

Millions de F.F. / Année	1980	1981	1982	1983
Exportations françaises F.O.B. vers le Nigéria	5 716	9 243	8 265	7 020
Importations françaises CAF depuis le Nigéria	12 730	8 357	12 134	15 004
Balance	-7 014	+ 886	-3 869	-7 984
Place du Nigéria parmi les fournisseurs de pétrole de la France	3 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e

La balance commerciale de nos échanges avec le Nigéria se dégrade cependant depuis 1981.

Les implantations françaises au Nigéria concernent le secteur bancaire, la distribution (CFAO, SCOA), les bâtiments et travaux publics, l'ingénierie, l'électricité et les secteurs de production (3 voitures sur 4 à Lagos sont des Peugeots), de transport et de transit. De nombreuses entreprises françaises sont maîtres-d'oeuvre de grands projets (Métro de Lagos, aciérie...).

Les rapports franco-nigériens sont donc à la hauteur de la taille économique du pays en Afrique. Par contre les relations politiques sont peu développées ; de façon générale l'hostilité (économique) entre les pays africains de la zone Franc et le Nigéria ne permet pas à la France de développer trop ostensiblement ses relations politiques avec le pays.

L'intervention française au Tchad ne semble pourtant pas condamnée par le Nigéria.

A.IX - La situation actuelle au Nigéria

1. Caractéristiques sociologiques

Les systèmes familiaux, tribaux et de clientèle sont au Nigéria des moyens essentiels de redistribution sociale. Il s'agit de structures rigides qui absorbent une partie importante des revenus.

.../.

L'influence de ces hiérarchies sur l'économie s'illustre en particulier par la nomination de chefs traditionnels aux postes d'administrateurs de sociétés à participations étrangères, mais surtout par l'existence de réseaux commerciaux parallèles entre le Nigéria et ses voisins.

Les populations du pays sont très fatalistes et pragmatiques. Dans les prises de décisions l'argument financier semble primer sur l'aspect idéologique.

2. L'armée

L'armée par sa participation fréquente au gouvernement joue un rôle particulier ;

- d'une part elle semble avoir eu souvent l'approbation des populations qui lui reconnaissent un rôle moralisateur (thème repris par le général Buhari aujourd'hui) ;
- d'autre part elle constitue l'entité la plus cohérente du pays, si on fait abstraction des oppositions récentes entre officiers généraux nationalistes et officiers plus radicaux.

Elle est enfin réputée moderne, efficace et assure la formation et la promotion de ses cadres. Son image de marque est encore renforcée par le fait qu'elle ne s'inscrit pas dans le réseau économique et qu'à ce titre est moins tentée par la corruption.

3. L'extension de l'économie nigériane

Les grands groupes ethniques qui existent au Nigéria s'étendent en continuité sur les pays voisins ; de sorte que dès qu'un avantage comparatif apparaît de l'un ou de l'autre côté de la frontière une activité économique se met en place pour l'exploiter. Les produits alimentaires, textiles, produits énergétiques ou biens manufacturés font l'objet de ce commerce : les importations et exportations officielles de certains pays voisins sont souvent sans rapport avec leurs capacités à consommer ou à produire.

Cela induit en particulier :

- une extension de l'économie nigériane et une redistribution de la rente pétrolière aux pays voisins ;
- l'apparition d'un différentiel de change important (à la frontière le Naira s'échange à un taux de 2 à 3 fois inférieur au taux officiel).

.../.

Tableau n° 26 : Répartition de la population urbaine active

Année	1966	1974	1977
% de la population urbaine en âge de travailler	40,2	34,5	34,4
% de la population urbaine ayant un emploi déclaré	6,6	8,8	9,6

La répartition de la population urbaine active atteste du développement important de cette activité informelle dans les métropoles.

4. Gestion des revenus pétroliers

La rente pétrolière a permis aux gouvernements du Nigéria de développer les infrastructures de communication, de transport et de formation. Le niveau de vie s'est incontestablement élevé et une part des revenus du pétrole ont servi :

- à payer l'administration : en 1977 les pouvoirs publics ont instauré par décret une augmentation très importante des salaires ;
- à subventionner les produits agricoles : le "Grain Board" a acheté les grains aux agriculteurs près d'un tiers au dessus des prix du marché ;
- à prendre des participations dans les entreprises notamment dans le domaine pétrolier via la NNPC ;
- à alimenter à bas prix les raffineries.

Par ailleurs de grands projets ont vu le jour : construction d'une nouvelle capitale à Abuja, du métro de Lagos, projets industriels.

Et le gouvernement actuel affirme que des fortunes illi-cites importantes se seraient constituées à l'étranger.

.../.

5. Situation économique

Par ses besoins alimentaires, par sa demande en produits manufacturés et ses besoins industriels le Nigéria apparaît fortement dépendant des importations. La consommation et l'urbanisation galopantes ont contribué depuis le "boum" à structurer l'économie autour de la ressource pétrolière.

Les besoins alimentaires annuels représentent à eux seuls plus de 2 milliards de dollars d'importation et la consommation intérieure près de 85 % du PIB.

Tableau n° 27 : Utilisation du PIB

Utilisations	73	74	75	76	77	78	79	80	81
PIB									
10 ⁹ N courant	11,4	18,9	21,7	27,7	32,4	34,1	40,5	43,9	44,1
Consommation %	59,5	66,9	71,0	19,4	79,0	78,4	76,4	75,9	84,3
Investissement %	17,0	15,5	24,1	29,2	30,6	23,8	18,7	21,6	24,8
Solde extérieur %	23,4	17,5	4,9	1,4	- 0,6	- 2,2	4,9	2,5	- 9,1

En 1977, 1978 et depuis 1981 les dépenses intérieures (investissement et consommation) dépassent le PIB. Depuis (1981) la balance commerciale est fortement déficitaire, et les réserves fédérales constituaient en fin 1983 moins de 3 mois d'importations.

La discussion du rééchelonnement des arriérés de paiement porte aujourd'hui sur un montant de 7 milliards de dollars alors que la dette extérieure globale s'élève à 10 milliards de dollars soit à peu près les revenus de l'état prévus pour 1984, (de l'ordre des recettes d'exportations annuelles). Structurellement cet endettement excessif peut être en partie (pour un tiers) attribué à la grande liberté de gestion qui avait été laissée aux états, notamment celle de s'endetter auprès des banques étrangères.

Il convient cependant de relativiser la situation : l'endettement du Nigéria n'est pas, et de loin, à la hauteur de celui du Brésil (de l'ordre de 90 M \$) ou du Mexique ; le tableau suivant montre que la ressource pétrolière peut permettre à terme d'assurer le service de la dette.

Tableau n° 28 : Service de la dette extérieur du Nigéria en % des exportations pétrolières

En % des revenus pétroliers d'exportation	1982	1983	1984 *	1985 *	1986 *	1987 *	1988 *
Rééchelonnement des arriérés commerciaux	nd	nd	6	6	15	17	17
Service de la dette	8,8	17,2	30	36	35	33	31
Service total	nd	nd	36	42	50	50	48

* estimation à revenus pétroliers constants.

Tableau n° 29 : Indices des prix au détail

1975	1980	1981	1982	1983
100	204	257,2	301	376,2
Taux de croissance	15,3	26,1	17,0	25,0

L'inflation est très importante et entretenue par une commercialisation irrégulière, spéculative et parallèle des produits d'usage courant.

L'économie est par ailleurs fortement perturbée par :

- un approvisionnement irrégulier des industries en matières premières et pièces détachées ;
- une régression de l'agriculture et un exode rural massif.

.../.

Au niveau gouvernemental l'insuffisance des ressources conduit à l'arrêt des projets en cours d'études ou de réalisation ou au report de projets antérieurs non réalisés, créant ainsi des surcoûts importants. Le taux de réalisation des investissements prévus dans les plans dépasse rarement 50 % ; ce décalage des réalisations par rapport aux prévisions est lié à la difficulté qu'a le gouvernement d'anticiper ses ressources, c'est-à-dire, celle d'anticiper la production et le marché pétrolier.

Globalement la situation du pays est une situation de pénurie ; le service de la dette absorbe plus de 36 % des revenus des exportations pétrolières et les importations de biens consommables représentaient plus de 50 % de ces revenus. On imagine alors, qu'à terme, la marge de manoeuvre pour opérer une relance industrielle et agricole est faible.

6. Conclusion

Le développement de la production pétrolière du Nigéria a donné lieu à un fort accroissement des revenus du pays, distribués par le canal budgétaire ou par clientellisme. Il s'accompagne :

- d'un exode rural important,
- d'un accroissement des salaires (décret de 1977),
- d'un accroissement des dépenses budgétaires de fonctionnement (de 35 % en 1973 à plus de 50 % du budget en 1983),
- d'un déclin de l'agriculture ; important au regard de la démographie du pays,
- d'un changement des habitudes de consommation associé à un accroissement des importations alimentaires.

Du fait des fluctuations du marché pétrolier et de la rigidité des canaux de distribution les dépenses de l'Etat ont été couvertes :

- par une fiscalité pétrolière lourde, allégée en 1982 et 1983 afin de relancer la production,
- par une prise de participation croissante jusqu'en 1979 de la société nationale au sein des compagnies pétrolières.
- mais surtout au moyen d'emprunts internes et externes (avec un service de la dette et des arriérés commerciaux importants).

.../.

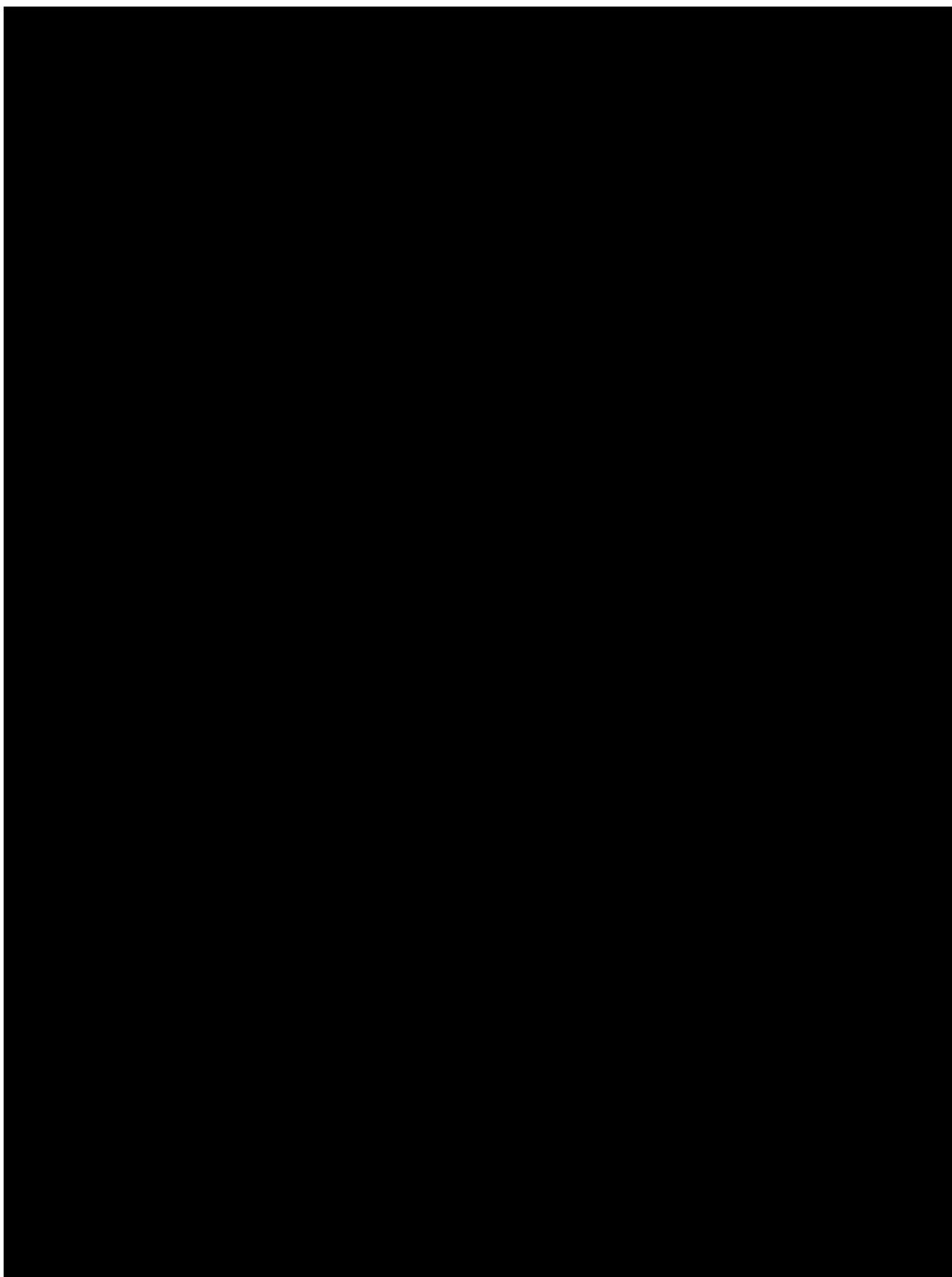
De sorte que le gouvernement nigérian se trouve aujourd'hui face à 3 contraintes :

- le service de la dette et les arriérés,
- les importations alimentaires nécessaires à l'alimentation des métropoles (et donc au maintien de la paix sociale),
- les importations de produits semi-finis et de matières premières nécessaires aux industries.

Contraintes que la régression du marché pétrolier ne lui permet plus d'assurer, si ce n'est par une réduction de chacune d'entre elles. En effet l'actuel gouvernement :

- négocie le rééchelonnement de ses arriérés commerciaux,
- négocie un prêt avec le FMI,
- limite fortement les importations et les sorties de devises.

Il mène une politique de moralisation et d'austérité avec notamment une réduction de 30 % du budget (1984) et des encouragements divers au secteur agricole.



B. Le Cameroun

B.1 - Caractéristiques générales

Le Cameroun couvre une superficie de 475 442 km². Le pays se divise en 3 zones : une plaine côtière à l'ouest, des collines et hauts plateaux au climat équatorial au centre-sud, des steppes et savanes au climat tropical au centre et au nord. La richesse respective des régions (l'agriculture, la forêt et l'élevage) et les besoins correspondants en main-d'oeuvre induisent une répartition très inégale des populations : les densités varient de 2 à 80 habitants au km².

La population est estimée à 8,6 millions d'habitants dont 500 000 dans la capitale Yaoundé et 800 000 dans la zone industrielle de Douala.

Les langues officielles sont le français et l'anglais (22 %). Ceci résulte de la fusion de 1961 de l'ex-Cameroun français et d'une partie de l'ancien Cameroun britannique. Le pays compte de nombreux groupes ethniques et religieux.

.../.

B II Quelques données politiques

La fédération actuelle du Cameroun est l'aboutissement de la constitution mise en place en 1961 par le président Ahidjo et le vice-président Foucha représentant respectivement les parties anciennement française et britannique du nouvel état. Ce dualisme exprimait déjà l'opposition nord-sud si souvent évoquée aujourd'hui. Le président Ahidjo est alors l'homme qui a mis fin à la guerre civile et fait du Cameroun ce pays sage affichant plus de 20 ans d'essor et de stabilité politique.

Il quitte la présidence en novembre 1982 : la passation des pouvoirs à son premier ministre Paul BIYA (originaire du sud) sera perçue comme exemplaire.

Paul BIYA assure la direction de l'Etat jusqu'en janvier 1984 où il est effectivement élu (à 99,98 % des suffrages exprimés) président de la République ; mais un procès litigieux contre le président Ahidjo et le coup d'état militaire facilement réprimé du 6 avril 1984 viennent entacher l'image d'un pays stable.

B III Contexte - Infrastructures

La nécessité d'infrastructures au Cameroun est affichée par les plans quinquennaux, notamment :

1. Les communications

Les capacités de transport du Cameroun ont été accrues par la mise en service en 1973 de la ligne aérienne nationale et en 1974 par celle de la ligne de chemin de fer du Trans-camerounais ; cependant le réseau routier reste très insuffisant : 92 % du réseau n'est pas bitumé.

Les difficultés rencontrées se situent :

- au niveau de la construction car le relief accidenté et densément boisé est difficile d'accès.

- au niveau de la gestion de la voie ferrée et des lignes aériennes, quand le trafic (aérien notamment) insuffisant ne permet pas de réaliser l'équilibre financier.

2. La Santé

L'espérance de vie à la naissance est de 47 ans et moins de 2 % des camerounais ont plus de 70 ans. Il n'y a qu'un médecin pour 16 500 habitants soit 5 fois moins qu'au Gabon. L'Etat manque toujours d'infrastructures sanitaires.

La demande des populations s'est faite dernièrement plus pressante à ce sujet, en particulier dans les grandes villes encore équipées d'hôpitaux vétustes.

3. La formation

Dans le primaire la scolarisation est l'une des plus élevées d'Afrique ; mais la formation des jeunes (plus de 50 % de la population a moins de 15 ans) est beaucoup plus incomplète au-delà.

Des cadres de qualité sont formés au Cameroun et à l'étranger (France ; US).

4. L'énergie

Le Cameroun poursuit une politique d'autosuffisance énergétique. Il dispose pour cela d'un potentiel hydroélectrique important qui assure déjà 95 % des besoins en électricité. La production nationale de produits raffinés couvre, par ailleurs, la demande intérieure en produits pétroliers.

5. L'urbanisation

L'expansion des zones urbaines est importante :

Population urbaine	1960	1970	1980
% dans la population totale	14 %	20 %	34 %
taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine	5,6 %		7,5 %
taux d'accroissement annuel moyen de la population totale	1,8 %		2,2 %

tableau n° 1 : Poids de la population urbaine dans la population totale.

On constate sur ce tableau :

- que les populations urbaines croissent plus vite que l'ensemble de la population ;
- que leur taux de croissance s'accélère ;
- qu'aujourd'hui plus du tiers de la population vit en ville.

(à titre d'exemple la zone industrielle de Douala dépasse 800 000 habitants.)

Population active	1960	1979	1983
% dans l'agriculture	87	83	75
% dans l'industrie	5	7	11
% dans les services	8	10	14

tableau n° 2 : Répartition de la population active par secteur d'activités.

La décroissance de la part relative de population agricole dans la population active reste moins forte que dans les autres pays, mais semble s'accélérer depuis 1979.

On peut remarquer que la part des actifs de l'industrie et des services (25 %) est plus faible que celle de la population urbaine (35 % en 1983) dans la population totale. Ceci signifie qu'une part de la population se regroupe autour de ces salaires "urbains".

Ainsi les besoins en infrastructures urbaines sont élevés.

B IV Les secteurs non pétroliers

1. L'agriculture - la forêt

Les terres agricoles du Cameroun couvrent 7 % de sa superficie, la forêt 40 %. L'agriculture est la première richesse traditionnelle du pays.

L'agriculture se divise en deux secteurs d'activités :

- des cultures vivrières qui assurent l'autosuffisance alimentaire du pays ;
- des cultures d'exportation pour lesquelles le Cameroun occupe une place prédominante dans le monde (cacao, bois, café, coton...).

La baisse des cours mondiaux des matières premières agricoles a entraîné la diminution des recettes d'exportation du pays, malgré un accroissement des quantités exportées.

	1978 - 1979		1979 - 1980		1980 - 1981	
	Q	V	Q	V	Q	V
Q : quantités exportées en milliers de tonnes						
V : valeur en milliards de F.CFA						
Cacao	88,6	63,0	91,9	61,0	113,7	57,1
Café	81,9	50,0	99,9	68,2	102,1	60,1
Bois	517,9	22,0	662,4	33,1	541,0	28,5
Coton	15,6	6,4	24,7	10,7	29,7	14,3

tableau n° 3 : quantités exportées et valeurs des principaux produits agricoles d'exportation.

Afin de gérer son développement agricole le Cameroun s'est doté d'une organisation originale formée d'un ensemble de coopératives et d'un fonds de développement rural.

2. Ressources minières

Le pays possède des gisements modestes de cassiterite et un gisement important de bauxite ; mais l'exploitation de ce dernier n'apparaît pas rentable en deçà d'un rythme de production encore incompatible avec le marché mondial et les capacités de transport.

D'importants gisements de fer et de gaz existent dans la région de Kribi où un projet de création d'un complexe sidérurgique a été étudié.

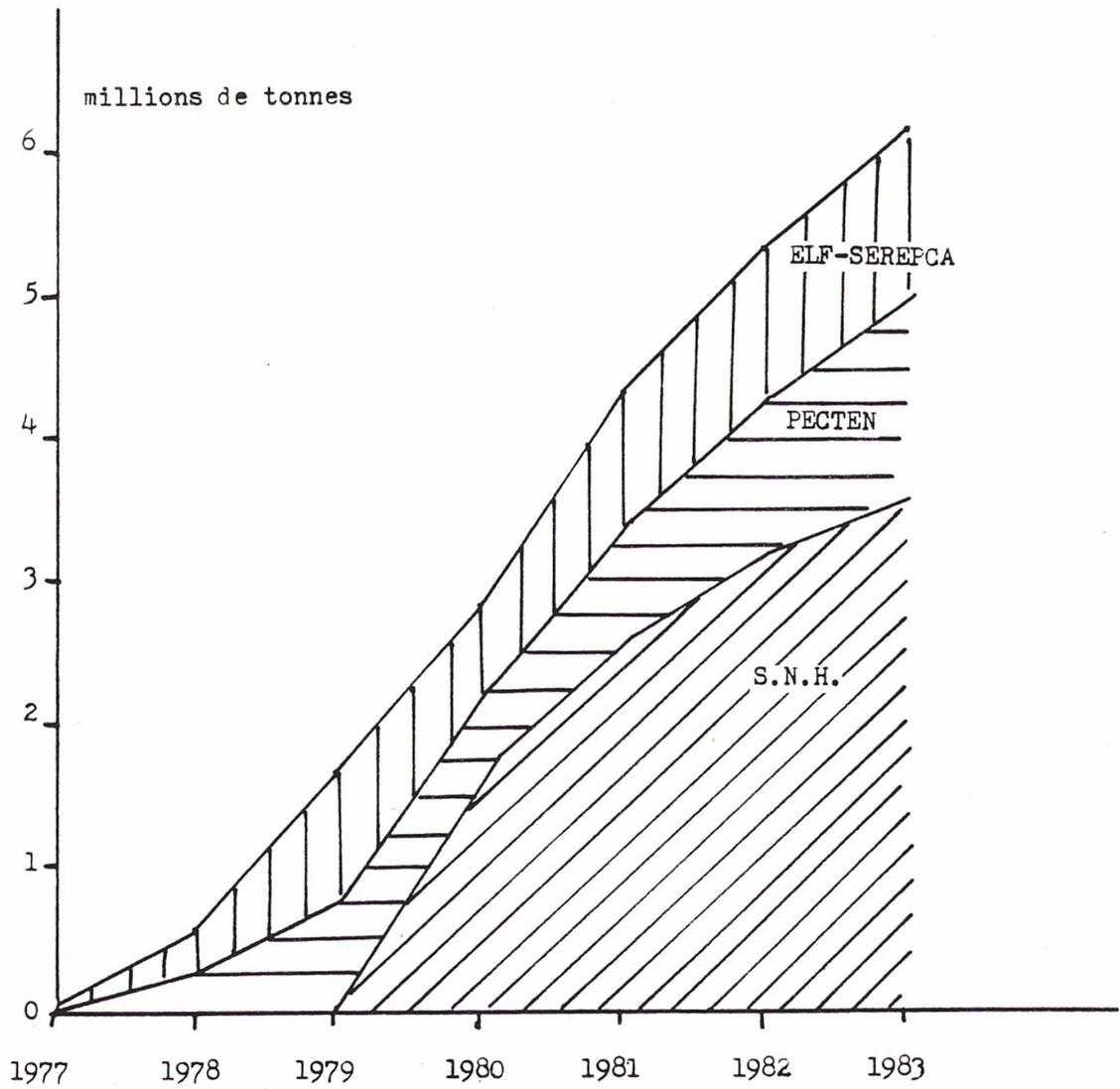


FIGURE D : PRODUCTION PETROLIERE DU CAMEROUN
DROITS AU BRUT RESPECTIFS

3. Industries

Les principales industries du Cameroun sont regroupées dans l'agro-alimentaire, la construction, la fabrication d'outils et produits agricoles et dans l'industrie de transformation de l'aluminium (ALUCAM).

B V La ressource pétrolière

1. Historique

La société Elf de recherches et d'exploitation des pétroles du Cameroun (Serepca) avait mis en place dès 1964 des techniques d'exploration marine qui ont conduit aux découvertes de Rio del Rey.

Le Cameroun devient producteur de pétrole dès 1977. Sa production se monte aujourd'hui à 6,5 millions de tonnes par an et devrait atteindre son plafond de 7 à 8 millions de tonnes par an en 1985. L'essentiel de la production est opérée en mer par une association Elf-Serepca/Pecten.

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Production pétrolière totale en milliers de tonnes	38	625	1 701	2 840	4 360	5 343	(6200)
Part revenant à Elf-Serepca	19	318	867	559	889	1 090	
Part revenant à Pecten	19	307	834	557	855	1 047	
Part revenant à S.N.H.				1 704	2 616	3 206	(3600)

tableau n°4 : répartition physique de la production pétrolière du Cameroun.

Initialement Elf et Pecten étaient associées à 51/49 % ; en 1980 la Société Nationale des Hydrocarbures (S.N.H.) acquiert une participation de 60 %.

Depuis un an on note un ralentissement des mises en exploitation et des prospections ; les réserves assurent néanmoins 10 ans de production au rythme actuel.

2. La fiscalité

Les rapports entre les sociétés exploitantes et la société nationale ont été établis par la loi pétrolière de décembre 1978 : depuis le premier janvier 1980 les exploitants sont soumis à un accord d'association obligatoire avec la S.N.H. (60 %).

Cet accord prévoit :

- la prise en charge par l'opérateur des frais d'exploration initiale et de mise en production ;

- le remboursement de la moitié de ces dépenses, et des dépenses de développement par la SNH, à hauteur de 20 % de son droit au brut, dès la mise en production ;

- un droit au brut d'au moins 60 % de la production, pour la SNH.

Les permis d'exploration (4 ans) sont renouvelables avec réduction de surface ; les permis d'exploitation (4 ans) et les concessions (25 ans) sont attribués pour des découvertes économiques. Tous donnent lieu à des revenus d'Etat sous forme de Taxes Superficiaires mais l'essentiel du prélèvement se fait par impôt, redevance et droit au brut de la société nationale :

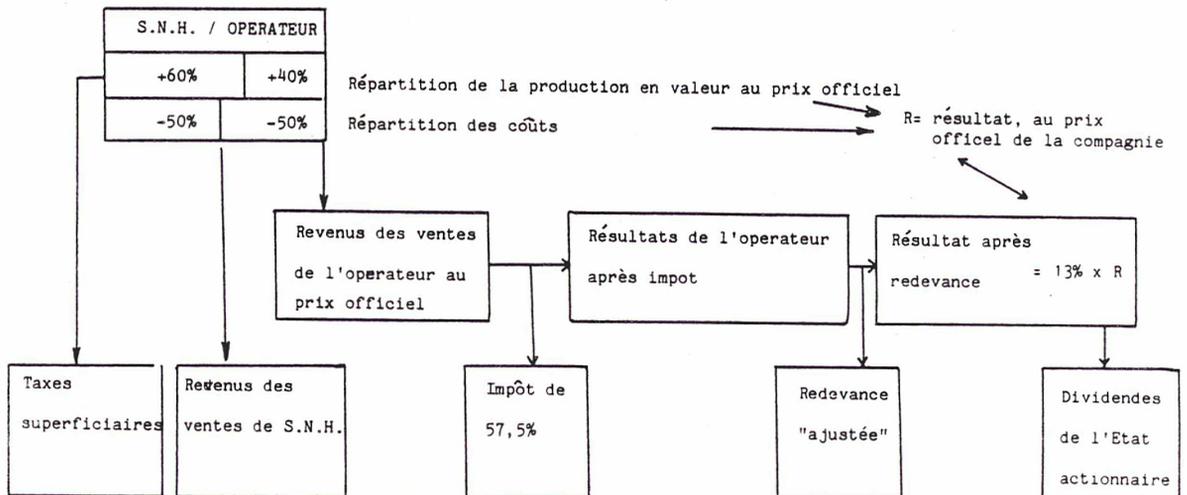


tableau n° 5 : CANAUX de prélèvement par l'Etat de la rente pétrolière.
La SNH retire donc de droit au moins 60 % de la production ;

Les résultats de la vente des 40 % restant par l'opérateur sont imposés à 57,5 % ; puis l'Etat prélève une redevance ajustée pour laisser une marge à l'opérateur de 13 % du résultat global. Enfin le Cameroun touche sur cette marge les dividendes correspondant à ses participations.

Revenus pétroliers du Cameroun (estimations) en milliards de CFA	1980-1981*	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Revenus budgétisés (impôts redevances-taxes)	30	78	90	78	68
Revenus des ventes de SNH non budgétisés	107	180	270	277	300
Dividendes	0	1	4	7	8
<u>Revenus budgétisés</u>					
Revenus totaux pétroliers du Cameroun %	22	30	25		
<u>Revenus totaux</u>					
valeur ajoutée par le secteur pétrolier %	72	76	81		

(*) l'année fiscale court du 1er juillet au 30 juin.

tableau n° 6 : revenus pétroliers ESTIMES du Cameroun.

On constatera sur ces tableaux que le Cameroun prélève une partie importante de sa valeur ajoutée pétrolière et qu'une large part des revenus (ventes de SNH) n'est pas officialisée.

3. Les compagnies

Elf-Serepca légèrement majoritaire dans la plus grande partie des associations Serepca-Pecten est le premier producteur étranger. En 1983 Tepcam (Total) et Mobil participent à la production. Par ailleurs, d'autres compagnies sont établies dans la distribution (Total, Texaco, BP) dans l'exploration (Gulf, Deninon...) ou dans le raffinage (CFP, Elf, Mobil...). (voir tableau 4)

.../.

Les compagnies participent, dans une commission paritaire, à la détermination des prix officiels du brut à partir desquels sont faits les calculs d'impôts. Depuis 1982, le relatif immobilisme de l'administration camerounaise (sur les décisions d'homologation des prix et de renouvellement des permis) a pu induire un décalage entre les prix officiels et les prix du marché.

4. Commercialisation

La société nationale SNH commercialise elle-même le brut qui lui revient ; c'est donc le premier acteur en ce domaine.

Exploitation de pétrole du Cameroun	1978	1979	1980	1981	1982
Total en milliers de tonnes	645	1 820	2 800	3 600	4 100
% à destination de la France	10	1	11	13	5
% à destination des U.S.A.	19	44	31	58	69
% à destination des Pays-Bas	71	55	59	29	26

TABEAU n ° 7 : exploitations pétrolières du Cameroun : on notera que le brut est aujourd'hui exporté essentiellement vers les USA où sa valorisation est mieux assurée.

5. Le raffinage

La raffinerie du Cameroun (Limbé) a été mise en service en mai 1981. On constatera sur le tableau suivant que la mise en service a permis de réduire considérablement les importations de produits raffinés et que la consommation intérieure de produits pétroliers reste raisonnable par rapport à la production nationale. (12 % en 1982)

.../.

Raffinage/Consommation milliers de tonnes	1978	1979	1980	1981	1982
Importations de produits raffinés	523	573	613	528	43
Production intérieure de produits raffinés	-	-	-	700	1 200
Consommation intérieure de produits pétroliers	536	626	667	719	630

tableau n° 8 : Importations, production et consommation de produits raffinés du Cameroun.

La raffinerie camerounaise est gérée par la Société Nationale de Raffinage (SONARA) formée par SNH 66 %, Total 10 %, Mobil 8 %, Pecten 8 %, Elf 8 %.

Depuis juillet 83 la SNH fournit le brut à un prix préférentiel afin d'équilibrer les comptes de la SONARA (voir paragraphe III A).

6. Le gaz

Les réserves gazières du Cameroun seraient de l'ordre de 100 milliards de m³. Le projet de construction d'une usine de liquéfaction à Kribi est handicapé par :

- l'incertitude sur le niveau des réserves qui atteignent à peine la taille critique nécessaire à un projet industriel ;

- la dispersion des gisements et leurs forts coûts d'exploitation prévisibles ;

- le manque de débouchés commerciaux.

Ce projet d'exportation de gaz est en compétition avec ceux d'une utilisation locale :

- dans la sidérurgie (SEFERCAM)
- dans les centrales thermiques.

Par ailleurs le développement du projet gazier "Bonny" au Nigéria conduirait sans doute le Cameroun à développer "Kribi".

.../.

B V Poids du pétrole dans l'économie camerounaise

1. Le produit intérieur brut

La méconnaissance des chiffres du pétrole ne permet d'avoir qu'une estimation de la contribution du pétrole au PIB :

- on constatera que celle-ci est sensiblement inférieure à celle de l'agriculture qui reste la première richesse du pays.

	1978	1979	1980	1981	1982
estimation de la valeur ajoutée pétrolière en milliards de F CFA	(10)	(30)	(110)	(260)	(400)
PIB en milliards de F CFA (hors pétrole)	946	1 135	1 380	1 703	(2000)
ratio V.A. pétrolière/(PIB hors pétrole+VA pétrolière)	1 %	2,6 %	7,4 %	13,3 %	16,7 %

tableau n° 9 : estimation de la participation au PIB de la ressource pétrolière.

La répartition du PIB (non pétrolier) par secteur montre une grande stabilité jusqu'en 1978 où débute la baisse de la part relative à l'agriculture.

On note :

- que la part de l'administration augmente ;
- que les parts du commerce et du transport diminuent mais que la baisse la plus sensible affecte le secteur agricole.

.../.

19-	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
PIB (hors pétrole milliards de CFA)	186	196	216	244	270	300	321	356	400	493	570	653	785	946	1 135	1 380	1 703	(2000)
% agriculture	35,0	34,9	35,0	35,6	35,8	36,4	35,8	36,9	36,4	34,3	35,4	34,1	32,0	32,0	31,6	29,8	28,5	26,1
% industrie	8,1	8,1	8,1	8,6	9,3	9,3	10,2	10,1	9,5	8,8	9,6	10,2	9,9	9,6	9,0	9,1	9,1	9,5
% commerce	20,4	20,5	19,8	18,8	18,7	18,5	18,4	17,6	16,3	15,5	16,5	16,1	15,9	16,0	16,2	14,9	15,1	15,3
% transport et com.	8,1	8,1	8,3	8,3	8,4	8,4	8,4	8,5	8,4	7,9	8,2	8,2	8,0	7,2	6,8	6,6	6,6	6,7
% administrations	6,4	6,2	6,2	6,2	6,3	6,8	6,8	7,0	7,1	6,8	7,1	7,3	7,3	7,3	4,5	8,9	8,9	9,3
% divers	21,9	22,2	21,6	22,5	21,5	20,5	20,4	19,9	21,6	26,7	23,2	24,1	26,9	27,9	34,9	30,7	31,8	33,1
estimation de la VA pétrolière rapportée au PIB non pétrolier														1,1	2,6	8,0	15,3	20,0

tableau n° 10 : répartition par secteur du PIB non pétrolier.

taux de croissance <u>réelle</u> par secteur de PIB	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	taux de croissance sur valeur en F CFA courants du PIB
agriculture	6,1	5,2	5,5	4,9	1,9	5,8	3,9	4,8	1,2	1,3	1,3	8,5	18	14	18	8	agriculture
industrie	2,3	13,6	13,5	3,0	13,6	1,3	0,2	1,8	7,1	12,3	4,5	5,1	12	24	23	23	industrie
commerce	-0,8	1,0	4,1	2,2	3,7	-2,0	-2,2	5,5	4,3	36	6,8	9,0	22	12	25	21	commerce
transport et com.	4,9	7,6	6,1	2,1	4,2	3,8	3,9	5,0	1,6	4,9	5,6	6,5	13	18	23	13	transport et com.
administrations	3,4	6,5	6,1	10,5	4,9	4,7	6,8	7,4	2,1	3,8	7,4	7,9	-26	14	16	22	administrations

tableau n° 11 : taux de croissance du PIB par secteur.

En ce qui concerne le taux de croissance de l'agriculture on peut remarquer que :

- le taux de croissance réelle est positif jusqu'en 1978
- sur la période 1979-1982 les taux de croissance sur les valeurs en francs courants sont à peine supérieurs à l'inflation, voire inférieurs (en 1982 l'inflation est de l'ordre de 16 %).

Ceci correspond à la baisse des cours des produits d'exportation (signalée au paragraphe IV A).

2. Le commerce extérieur

	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
Valeur des exportations pétrolières (estimations)	-	-	-	-	-	-	-	-	15	46	135	230	298

en milliards de F CFA courants.

exportations : valeur officielle	66,4	60,2	57,1	64,5	107,8	106,9	112,2	179	189	244	297	300	327
dont pétrole (valeur officielle)	-	-	-	-	0,2	0,2	0,4	0,5	0,8		95		155
importations	60,8	70,0	72,0	77,5	79,5	126	126,5	192,0	237	271	338	386	395
balance commerciale (officielle)	+5,6	-9,8	14,9	11,0	28,2	-19,1	-14,3	-13	-49	-27	-41	-86	-68

balance effective (estimation)	+5,6	-9,8	14,9	11,0	28,2	-19,1	-14,3	-13	34,8		0		+76
--------------------------------	------	------	------	------	------	-------	-------	-----	------	--	---	--	-----

tableau n° 12 : Exportations - importations - balance.

.../.

L'exportation de produits pétroliers n'est pas entièrement comptabilisée dans les comptes officiels ; de sorte qu'il convient de considérer avec prudence les chiffres des balances commerciales du Cameroun.

Le tableau ci-dessus montre une estimation de la contribution croissante des exportations pétrolières réelles qui induisent vraisemblablement un excédent commercial depuis 1980.

	1978	1979	1980	1981	1982
estimation de la part des exportations pétrolières dans les exportations totales	7,4 %	19 %	40 %	55 %	63 %

tableau n° 13 : le pétrole dans les exportations.

Les exportations pétrolières dépassent aujourd'hui 60 % des exportations ;

	70	71	72	73	74	75	76	77	78
agriculture	70,8	73,1	70,6	72,0	75,3	69,6	70,5	71,1	72,1
dont cacao	27,9	23,6	21,6	17,7	23,0	27,9	18,7	17,6	25,3
café	12,3	24,5	23,4	29,3	25,1	19,3	30,3	32,2	28,1
produits semi-finis	20,4	17,8	16,7	16,1	13	17,4	14,7	14,5	17,7
Biens manufacturés	4,2	5,7	6,4	6,4	5,4	4,7	6,8	5,9	3,9

tableau n° 14 : exportations par secteurs : % dans les exploitations totales hors pétrole.

Mais l'agriculture assure près des 3/4 des revenus d'exportation non pétroliers ; une part des produits semi-finis (comme le beurre de cacao, ...) et une part des produits manufacturés (chocolat...) sont encore du domaine para-agricole.

Le cacao, la café et le pétrole constituent de l'ordre de 80 % des ressources d'exportations totales.

En ce qui concerne les importations on retiendra que les secteurs "alimentaire" et "autres biens de consommation" y ont des parts voisines de 10 %, contre près de 20 % en 1965 et que les secteurs "biens d'équipements" et "biens intermédiaires" y contribuent respectivement pour 30 à 40 % alors que leur contribution n'atteignait que 20 à 30 % en 1965.

Ces dernières années les plus fortes croissances s'observent dans les secteurs "biens d'équipements" et "produits pétroliers" ; les plus faibles dans les secteurs "biens de consommation" et "matières premières".

3. Le budget de l'Etat Camerounais

Le budget

Le budget de l'Etat n'intègre que les parties impôt et redevance des revenus pétroliers.

	(*)71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83
budget officiel en milliards de CFA	57	59	68	83	99	128	137	165	186	246	310	410
dépenses de fonctionnement : %	87	81	82,7	88,6	82	71	72	69	69	66	64	63
dépenses d'investissements : %	12,7	19	17,5	11,5	17,7	29	28	31	31	34	36	37
dont remboursements des financements extérieurs : %	0,7	3	2,5	1,5	-			9	9,7	9,8	8,4	(8)

tableau n° 15 : le budget officiel du Cameroun.

(*) 1^{ère} année fiscale court du 1^{er} juillet au 30 juin.

croissance du budget en valeur courante %	4	15	22	19	29	7	17	13	32	26	32
croissance des dépenses de fonctionnement : %	- 4	17	32	9	12	9	15	12	27	22	30

tableau n° 16 : taux de croissance du budget camerounais.

Le budget de l'état camerounais a connu ces dernières années une croissance importante à associer à la montée de la production pétrolière de 1979-1980 (paragraphe V).

Dès 1976, c'est à dire avant le début de la production pétrolière (effet d'annonce), on peut constater :

- une augmentation des dépenses d'investissements plus rapide que celle des dépenses de fonctionnement ;
- une croissance raisonnable des dépenses de fonctionnement ;
- un accroissement rapide du service de la dette extérieure.

répartition des dépenses (fonctionnement, investissement)	71	72	73	74	75	76	77	78
services généraux	23,2	22,5	19,4	18,8	23,5	22,6	23,5	18,1
défense	11,4	10,5	10,3	10,4	11,6	11,6	9,7	9,9
éducation	17,5	19,9	20,5	22,2	17,2	17,7	18,5	17,0
santé	6,3	6,1	5,9	5,7	4,0	5,5	5,5	5,5
autres affaires sociales	0,4	0,4	0,4	0,4	2,3	-	0,7	0,6
logement	3,5	3,7	4,1	4,4	4,4	5,3	2,3	2,2
services économiques	18,7	18,4	19,6	16,9	13,9	16,4	22,3	21,7
dette publique	1,2	1,4	3,0	2,5	1,5	1,7	2,1	2,6

tableau n° 17 : répartition des dépenses publiques par secteur.

La répartition des dépenses budgétaires apparaît comme stable à l'exception des parts relatives de la dette publique et du logement. Le service de la dette faible jusqu'en 1978 a augmenté depuis.

.../.

Le pétrole dans les revenus de l'Etat

Le ratio R : revenus pétroliers de l'Etat/(budget officiel + revenus pétroliers non budgétisés) donne une estimation de la place du pétrole dans les revenus de l'Etat :

	80/81	81/82	82/83
R % (estimation)	38,8	52,7	53,2

tableau n° 18 : poids du pétrole dans les revenus de l'Etat.

Ainsi les revenus pétroliers qui constituent de l'ordre de 25 % des recettes inscrites au budget officiel représentent réellement plus de 50 % des ressources de l'Etat.

B VII Les relations franco-camerounaise

Le Cameroun est le principal marché d'Afrique francophone pour la France. Celle-ci est son premier fournisseur (44 % du marché en 1982) et son troisième client derrière les Etats-Unis et les Pays-Bas qui achètent l'essentiel de la production pétrolière.

Globalement la France importe des matières premières et des produits agricoles et vend des biens d'équipement.

en milliards de francs	1980	1981	1982
importations françaises depuis le Cameroun C.A.F.	1,7	2,2	1,8
exportations françaises vers le Cameroun F.O.B.	3,0	3,6	4,3
solde	1,3	1,4	2,5

tableau n° 19 : les échanges franco-camerounais.

Le solde des échanges est à l'avantage de la France, en forte croissance du fait notamment de la baisse des cours des produits agricoles d'exportation du Cameroun.

.../.

Mais la France ne reste pas insensible à la concurrence des Etats Unis (au travers de leurs achats pétroliers et au sein de la population anglophone notamment).

principaux pays-clients du Cameroun : (%) en part de marché	1981	1982
U.S.A.	38,2	41,0
Pays-Bas	14,4	19,1
France	19,6	15,3

tableau n° 20 : les pays-clients du Cameroun.

Les relations politiques avec le Cameroun concernent :

- le développement (il est l'un des trois principaux bénéficiaires de l'aide publique française (400 millions de francs en 1981) ;

- la politique africaine (par exemple : le Cameroun approuve l'intervention française au Tchad).

Par ailleurs la France abrite aujourd'hui l'ancien président de la république Ahidjo.

B VIII Conclusion : la situation actuelle au Cameroun

1. La gestion des revenus pétroliers

Lorsque le Cameroun devient producteur de pétrole les situations économique et financière des pays producteurs voisins, l'incitent à une gestion prudente de la rente pétrolière. Le gouvernement a voulu, par le secret institué sur les chiffres pétroliers et par une débudgétisation partielle de la rente, préserver l'économie essentiellement agricole et éviter l'effet psychologique du mirage pétrolier sur les populations.

Dans ces conditions il est difficile de connaître l'utilisation exacte de la ressource pétrolière. Cependant l'analyse du budget de l'état (paragraphe VI c) montre que les dépenses d'investissement (dont l'achat d'équipements militaires) se sont accrues plus vite que celles de salaires.

.../.

La Société Nationale des Hydrocarbures a, par ailleurs, financé l'étude du projet "gaz-Kribi" aujourd'hui en attente ; elle alimente depuis 1973 la raffinerie en lui vendant le "brut" à 29 \$ le baril avec un dollar évalué à 350 F CFA (7 FF), afin d'équilibrer les comptes de la Société nationale de raffinage (SONARA).

La SNH finance, d'autre part, la Société Nationale d'investissements (SNI) qui participe en particulier au développement agricole, mais des expériences malheureuses comme le projet de fabrication de cellulose (CELLUCAM) affectent la rentabilité de son action.

La ressource pétrolière aurait encore permis des dépenses de prestige comme le palais présidentiel de Garoua.

Le poids de cette ressource dans l'économie (16 % du PIB, 63 % des exportations, 53 % des revenus de l'Etat) reste nettement inférieur à celui des économies des pays producteurs voisins. Jusqu'à présent la gestion du gouvernement a permis de maintenir les capacités agricoles du pays ; cependant l'exode rural, le vieillissement des populations agricoles et la forte démographie urbaine risquent, à terme, de modifier la situation. De sorte que le gouvernement a accentué son action en faveur du milieu rural : formation, prix attractifs des produits agricoles, développement du petit élevage...

2. La situation économique

L'économie camerounaise est une économie prospère : la croissance réelle du PIB dépasse régulièrement 5 % depuis plusieurs années. Malgré cela elle n'échappe pas à la crise mondiale : les cours des produits manufacturés croissent plus rapidement que ceux des produits agricoles de sorte que les soldes commerciaux se dégradent.

utilisation du PIB : répartition en % (aux prix courants)	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78
consommation	86	84,3	84,3	88,2	86,4	82,8	86,3	83,7	79,5	79,9	79,8	81,8	84,6	83,3
investissements F B C F	15,5	17,8	15,6	14,7	13,4	17,3	20,3	21,1	22,6	27,7	21,7	16,6	21,4	24,5
solde exports-imports	-1,5	-2,1	0,1	-2,9	0,2	-0,1	-6,6	-4,8	-1,1	2,4	-1,5	1,6	-6	7,9

tableau n° 21 : utilisation des revenus nationaux.

taux de croissances réels	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78
PIB			2,8	6,5	4,9	3,0	3,8	2,6	5,5	11,1	-1,7	5,0	8,0	8,5
consommation privée			3,4	12,1	1,4	-0,8	9,5	-2,4	-1,1	11,0	-1,2	6,9	14,3	7,5
publique			-0,9	5,1	14,1	-3,9	-2,3	14,7	9,1	15,0	-5,0	11,8	-3,2	2,4

tableau n° 22 : taux de croissance de la consommation.

Une partie importante du PIB est absorbée par la consommation et la consommation privée croît plus vite que le PIB (alors que la consommation publique croît au contraire moins rapidement) ; phénomène à associer à l'accroissement des zones urbaines.

Toutefois le pays assure son autosuffisance alimentaire et finance son développement agricole au travers d'instituts bancaires spécifiques (banque camerounaise de développement) ou de fonds spéciaux (S.N.I.).

L'endettement extérieur reste raisonnable, 3,2 milliards de \$ en 1983, mais le service de la dette représentait près de 21 % des recettes d'exportation et 8 % du budget en 1983.

Dans les prochaines années, la venue à maturité de nombreux emprunts gonflera encore le service de la dette.

3. La situation politique

Bien que la gestion "secrète" des revenus pétroliers relève clairement de la volonté de protéger l'économie du pays, certains effets pervers en ont affecté la stabilité politique.

De la méconnaissance des chiffres du pétrole sont nés, dans les milieux de cadres, un doute sur la bonne gestion de la rente et, dans les milieux urbains, une pression sociale croissante face à la faible amélioration des structures, sanitaires notamment. Aujourd'hui l'ensemble de la population réclame une utilisation claire et rapide des revenus du pétrole. Face à ces réactions le président Biya conduit une politique d'ouverture sur la gestion de la ressource pétrolière et d'analyse de la gestion de son prédécesseur. A ce titre, il met en avant l'inefficacité de l'administration, pléthorique, sans initiative, et l'insuffisance de l'attention portée à la démographie (2,7 % l'an).

Depuis novembre 1982 cinq remaniements ministériels et un coup d'état manqué dénotent une altération de la grande stabilité politique du pays. Les rivalités ethniques nord-sud sont longuement affichées pour expliquer le remplacement d'hommes du président Ahidjo par ceux du président Biya, comme un comportement de revanche du sud sur le nord trop favorisé par l'ancien président.

Le coup d'état du 6 avril peut alors apparaître sous deux images :

- soit celle d'une réaction pure et simple du nord progressivement exclu de la direction de l'état ;

- soit celle d'une réaction d'une société globalement conservatrice, immobilisée par des rentes de situations politiques, sociologiques et ethniques. Cette société se trouve être menacée par la mutation engagée par le président Biya et s'y oppose sous couvert d'un conflit nord-sud.

Dans ce contexte l'unité camerounaise reste en partie subordonnée à une arithmétique de l'équilibre et de la représentation des régions aux postes de direction de l'Etat.

Enfin en politique internationale le Cameroun s'exprime au niveau africain par ses participations à l'OUA et à UDEAC. Avec la France le cadre de la zone-franc est le lieu de relations privilégiées.

C.

LE GABONC I. Quelques données géographiques

Pays équatorial, le Gabon a une superficie de 268 000 km², soit la moitié de la France. La forêt recouvre environ 85 % du territoire. Le climat humide, le relief et la végétation rendent difficiles les communications.

Les données démographiques sont imprécises en raison des faiblesses de l'outil statistique et des enjeux cristallisés autour de l'estimation de la population : le rapport PIB par tête est en effet un élément déterminant des relations avec les organismes financiers internationaux. Selon ce critère, en raison de la richesse pétrolière et du faible nombre d'habitants, ce pays apparaît comme le plus riche d'Afrique Noire. L'hypothèse d'une population de 800 000 habitants paraît être raisonnable ; il faut souligner la forte présence européenne (environ 27 000), essentiellement française.

. le pays est sous peuplé (moins de trois habitants au kilomètre carré) ;

. la population est très inégalement répartie : les trois pôles économiques (Libreville, Port Gentil et Franceville) regroupent près de la moitié des effectifs (175 000 habitants) ;

. 50 % de la population a moins de 25 ans. Mais l'espérance de vie est limitée (35-40 ans), en raison d'une forte mortalité infantile.

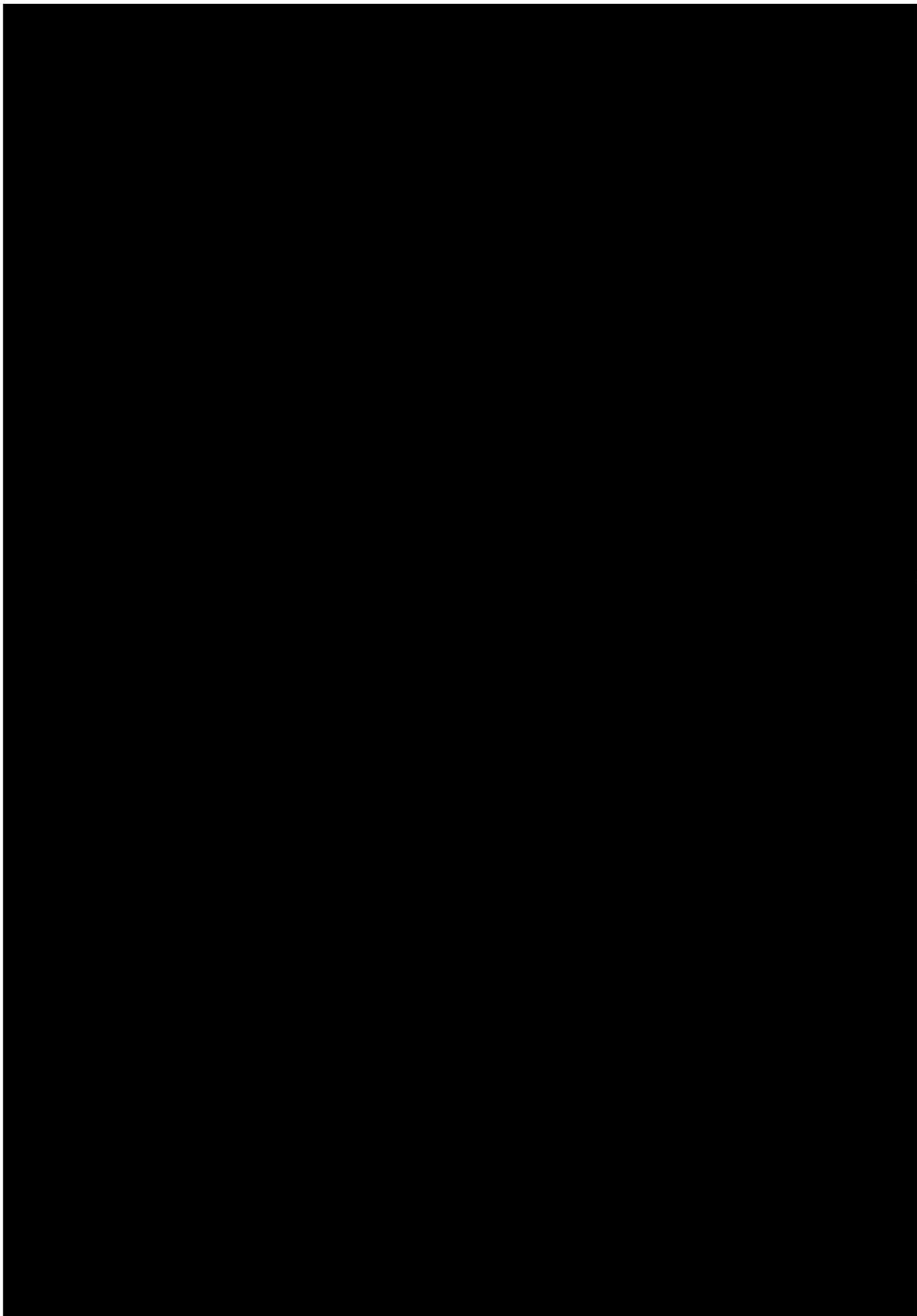
Le Gabon est victime d'un grave phénomène d'hypo-fécondité, qui handicape son développement démographique.

. la population est divisée en une quarantaine d'ethnies, dont la principale est l'ethnie Fang (40 % de la population).

C II. Contexte et infrastructures1. Communications

Le réseau routier est très insuffisant (93 % de routes en terre). L'équipement portuaire a fait l'objet de récents aménagements. Par contre l'infrastructure aérienne est une des plus denses d'Afrique, avec une soixantaine d'aérodromes ouverts à la circulation.

.../.



Pour assurer le désenclavement de la zone stratégique du Haut-Ogoué et permettre la mise en valeur des régions intérieures, un grand projet de voie ferrée : le Transgabonais, a démarré en 1975. (700 kilomètres de voie ferrée, traces la plupart du temps à travers la forêt ; coût du 1er tronçon (340 kms) : 325 milliards de CFA ; coût estimé du deuxième : 340 milliards de CFA).

Il constituera l'artère principale du transport d'est en ouest des richesses du pays (bois, manganèse, uranium et peut-être fer) et diminuera la dépendance stratégique du Haut-Ogoué à l'égard du Congo, par lequel transite actuellement l'approvisionnement de cette région. Un consortium Eurotrag, comptant près de 40 % d'intérêts français, assure la réalisation de ces travaux. La Banque Mondiale contestant la rentabilité du projet n'a pas participé aux premiers financements.

2. Santé

Le Gabon possède une des meilleures infrastructures sanitaires de l'Afrique (1980 : 1 médecin/2 480 habitants) 1 lit d'hôpital/147 habitants). Malgré des investissements importants, de nombreux problèmes de fonctionnement subsistent.

3. Enseignement

Le taux de scolarisation est élevé (70 % environ), mais des lacunes importantes existent dans l'enseignement technique et supérieur. Près des 2/5 des étudiants sont formés à l'étranger (France, Roumanie,...).

4. Energie

Le Gabon dispose d'un potentiel hydroélectrique considérable, partiellement exploité. La production (potentiel installé 270 MVA) est assurée à 60 % par des centrales hydroélectriques. La consommation est très concentrée géographiquement (Libreville 55 %, Port Gentil 25 %, ...).

Le projet de construction d'une centrale nucléaire ne paraît pas correspondre aux besoins du pays et à leur répartition géographique. Une centrale alimentée en gaz naturel alimente Port Gentil.

.../.

C III. Données politiques

Indépendant depuis 1960, le Gabon est un pays stable. Le Président Bongo, au pouvoir depuis 1967, s'appuie sur un parti unique. Il a défini une politique de "progressisme démocratique et concerté", favorable à l'accueil de capitaux et d'efforts étrangers. Les relations avec la France sont privilégiées, dans le contexte de la zone franc ; mais le Gabon, d'une part cherche à diversifier ses pays fournisseurs, d'autre part désire jouer un rôle diplomatique à l'échelle africaine, par le biais de l'OUA, ou à l'échelle internationale, par le biais de l'OPEP.

Le contexte économique est un des plus favorables d'Afrique, depuis la résorption de la crise de 1976. Mais le pays est très handicapé par son exigüité et son très faible potentiel démographique.

C IV. Ressources non pétrolières

Outre le pétrole, que nous étudierons plus en détail, le Gabon possède trois ressources importantes, de valeur voisines à l'exportation :

- le manganèse ; le Gabon est le troisième producteur mondial (1,5 Mt en 1982 sur un marché en crise) et possède 25 % des réserves mondiales. Le minerai, exploité à ciel ouvert, est évacué par un téléphérique de 76 kms de long, puis repris par VF jusqu'à Pointe-Noire au Congo ;

- l'uranium ; la production annuelle est de 1 000 tonnes d'uranium métal pour une capacité de 1 500 tonnes. Le minerai de teneur relativement élevée, est transformé en Yellow Cake renfermant 73 % d'U métal. Les 2/3 de la production sont vendus à la COGEMA ;

- le bois ; la forêt gabonaise, très riche en essences diverses (dont l'okoumé), est exploitée essentiellement par des sociétés étrangères. Le Transgabonais devrait permettre de réactiver ce secteur, ébranlé par la crise de 1975, en ouvrant de nouveaux champs de prospection et en facilitant l'évacuation des produits.

D'autres ressources minières potentielles complètent la richesse de ce pays (de très importants gisements de fer, très concurrents internationalement ; un gisement de barytine ; une production d'or qui demande à être rationalisée). Mais il faut améliorer cet inventaire par des recherches systématiques sur l'ensemble du territoire, et particulièrement dans la zone d'influence du Transgabonais.

.../.

C V. Pétrole

1. Histoire et situation actuelle

Les premières recherches ont débuté en 1928. Le premier gisement de taille "commerciale" a été découvert en 1956.

Trois phases caractérisent cette histoire (voir courbe).

- a) un démarrage lent de 57 à 67, avec un plafonnement autour d'1 million de tonnes ;
- b) une expansion rapide de 67 à 75, jusqu'à 11,3 millions de tonnes ;
- c) un déclin de la production, jusqu'à un palier de 7,7 millions de tonnes.

Pour retarder le déclin de la production, l'exploration se concentre suivant deux directions :

- une exploration dans des zones proches des découvertes déjà effectuées, susceptibles de mettre en évidence de petits gisements ;

- une exploration dans des zones mal connues, de géologie complexe et d'accès difficile, particulièrement dans le sud du bassin.

Dans le passé, les recherches ont été pour l'essentiel effectuées en mer ; la prospection à terre est très coûteuse en raison des difficultés de pénétration de la forêt. De manière générale, la prospection pétrolière est coûteuse au Gabon, étant donné la faible dimension des gisements découverts (rarement supérieurs à 20 millions de tonnes).

Les deux principaux opérateurs sont Elf Gabon (80 % de la production et 70 % des permis de recherche) et Shell Gabon. Mais de nombreuses autres entreprises pétrolières interviennent désormais au Gabon comme partenaires financiers ou opérateurs (Acorn-Burmah, Mobil, Gulf, Odeco, Murphy, Hispanoil, Wed, Mitsubishi, Amoco, Agip, Ino-Naph-talin,...).

2. Les grands lignes de la fiscalité

Le Gabon est membre associé de l'OPEP depuis 1973, membre depuis 1975. En 1974 a donc été mise en place une nouvelle convention fixant redevances et impôts. Deux systèmes fiscaux coexistent au Gabon :

.../.

(EN MILLIERS DE TONNES)

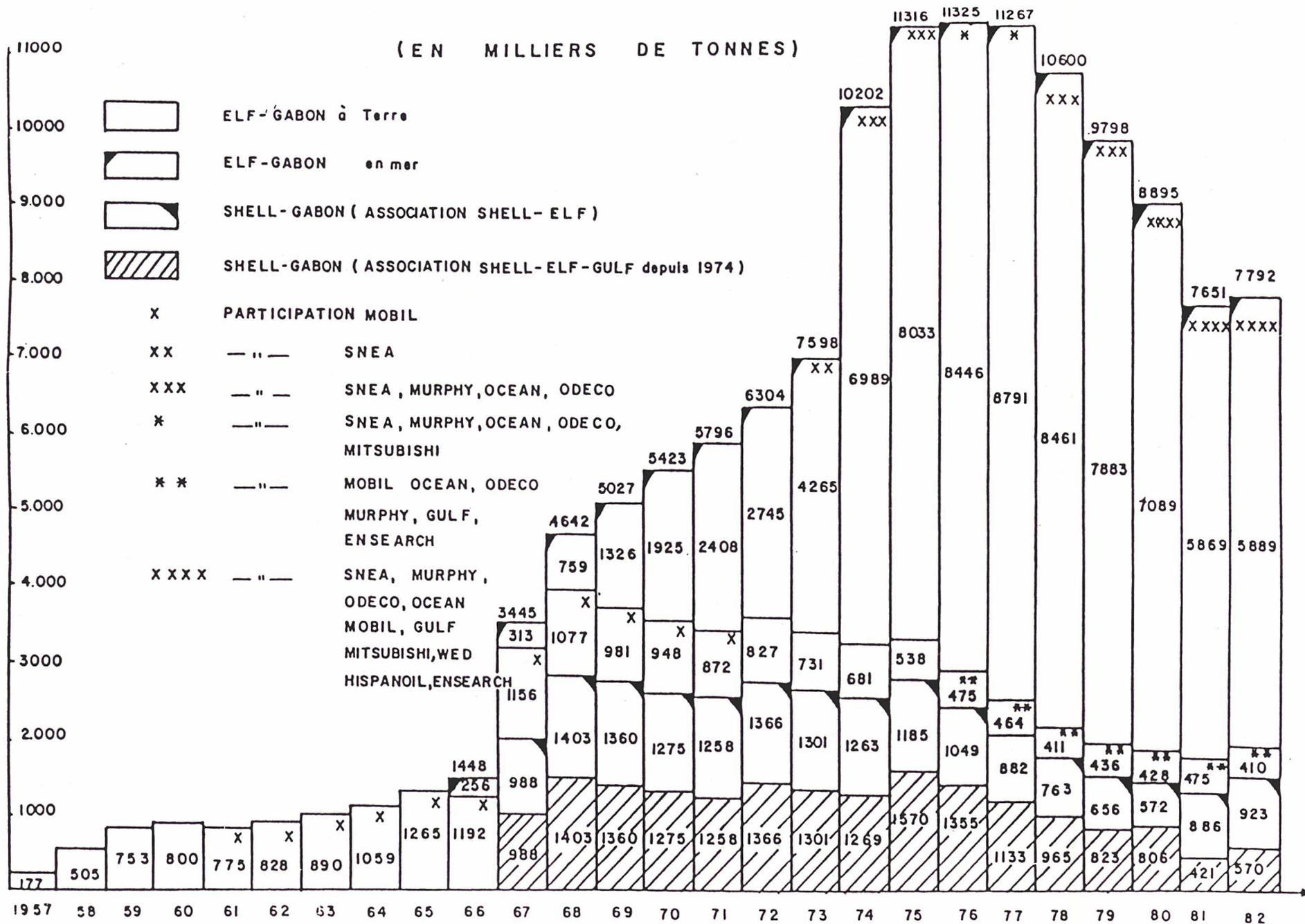


FIGURE F : PRODUCTION PETROLIERE DU GABON

a) régime de concession :

il concerne la très grande majorité des permis, en particulier ceux d'Elf dans le nord du pays.

Il fournit quatre types de revenus à l'Etat : une redevance sur la production, un impôt sur les bénéfices, une taxe calculée d'après la superficie des permis d'exploration et les dividendes.

Un minimum de 25 % du capital de toute société pétrolière doit être attribué à l'Etat, qui peut porter sa part par achat d'actions jusqu'à 60 %.

Les taux de redevance varient suivant les gisements (17,1 % pour Elf Gabon ; 16,2 % pour Shell Gabon).

Les redevances sont calculées en appliquant ce taux, à la valeur au prix posté de la production.

Le taux d'impôt sur les bénéfices est de 73 % depuis 1975 ; l'impôt se calcule en appliquant ce taux à la valeur au prix fiscal de la production ; déduit du prix posté par abattement (10 % pour Elf ; 15 % pour Shell).

1971	1974	1975	1983
1	1,3	1,2	1,1

tableau n° 1 : rapport du prix posté au prix OPEP.

Le prix posté suit l'évolution du prix fixé par l'OPEP. Deux dispositions complètent ce régime.

Les frais d'exploration sont amortis à 100 % dans l'année. La redevance est payée mensuellement. L'impôt est recouvrable en quatre paiements au cours de l'année suivante.

.../.

En 1974, a été instituée conjointement par Elf et l'état gabonais la Provision pour Investissements Diversifiés, fonds d'investissement alimenté par les revenus pétroliers, jusqu'à hauteur de 10 % du chiffre d'affaires des compagnies. La part de propriété des projets acquise par l'Etat est passée en 1982 de 65 % à 73 %, rejoignant ainsi le taux d'imposition sur les bénéficiaires.

En 1979, a été créée Pétrogab, société nationale, qui détient un droit de commercialisation de 25 % de la production pétrolière à des conditions de cession équivalentes à celles accordées par les sociétés pétrolières à leurs sociétés de commercialisation.

Pétrogab est aussi chargée la part de production revenant à l'Etat dans le cadre des contrats de partage de production.

Ses interventions sur le marché spot, particulièrement en 1982, n'ont pas été très intéressantes.

b) contrat de partage de production

Bien que ne concernant actuellement que la production d'Amoco (soit 1 million de tonnes environ), ce régime aura une importance croissante dans les années à venir, puisque ces accords représentent 34 % de la surface couverte par des permis de recherche.

La clé de répartition du brut est négocié séparément pour chaque contrat, avec le principe suivant :

- récupération par l'opérateur des frais d'exploration et du développement jusqu'à concurrence de 40 % de la production ("cost oil") ;

- répartition du reste avec un taux croissant de prélèvement de l'Etat (de 74,5 % à 92,5 %) ("profit oil").

3. Raffinage et consommation

2 Raffineries fonctionnant au Gabon :

- La Société Gabonaise de Raffinage
(Etat Gabonais 25 % ; SNEA 18,75 % ; CFP 18,75 % ; Shell 11,39 % ; Mobil 11,66 % ; Texaco 5,60 % ; Fina 3,27 % ; BP 3,08 % ; Agip 2,50 %)
alimente à 100 % le marché intérieur. Sa vocation initiale de raffineur du pétrole des pays voisins a été contrecarrée par le développement de raffineries nationales ;

- La compagnie Gabon Elf de Raffinage
(Etat Gabonais 30 %, Elf Gabon 7 %)

destine sa production (naphta, gas oil, fuel oil) à l'exportation.

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Production pétrole	6304	7592	10 202	11 316	11325	11 267	10 600	9798	8895	7651	7792
exportations "	5370	6057	9126	10 466	9917	9112	8781	8565	7650	6274	6697
capacité de raffinage	1000	1000	1000	1000	2200	2200	2200	2200	2200	2200	2200
brut traité	928	1037	896	906	1445	1587	1721	1241	1292	1196	1111
production des raffineries	887	996	857	866	1312	1595	1610	1229	1247	1155	1090
consommation intérieure	135	174	181	210	273	303	285	285	360	392	390
export de produits raffinés	705	788	834	606	990	1175	1231	849	817	671	585

tableau n° 2 : chiffres pétroliers du Gabon.

Les 2 raffineries ont traité en 82 1,1 million de tonnes de brut pour une capacité installée de deux millions de tonnes environ.

Cette sous-utilisation des installations résulte de la limitation de la desserte de la SOGARA au marché intérieur. Depuis 1971, le taux d'utilisation le plus élevé (70 %) a été observé en 1978.

La consommation intérieure est passée de 107 000 tonnes en 1970 à 390 000 tonnes en 1982, en lien avec le développement important du parc automobile.

C VI. Place du pétrole dans l'économie

Plusieurs critères permettent de mesurer, en première approche, le rôle du pétrole dans l'économie gabonaise :

- la part de valeur ajoutée du pétrole dans le PIB ;
- la part des revenus tirés du pétrole dans le budget de l'Etat ;
- la part du pétrole dans les exportations.

1. Le PIB

Le tableau suivant met en évidence :

- la place croissante du pétrole, malgré les fluctuations de cours et de production
- le déclin relatif des activités forestières et minières
- la "surchauffe" d'activité du BTP qui a précédé la crise financière de 1976 et 1977
- la très faible place du secteur agricole et des industries de transformation.

L'étude du taux de croissance (tableau n° 4) suscite quelques remarques :

- les fortes variations de l'activité pétrolière, et sa relative "déconnection" par rapport au reste de l'économie (les forts taux de croissance ne sont pas relayés par les autres secteurs) ;
- les difficultés des secteurs forestiers et miniers sont confirmées ;
- de manière plus générale, le "boum" de 73-74 est ressenti dans toute l'économie, sauf dans l'agriculture.

Il s'amortit peu à peu, jusqu'à prendre forme de crise lorsque, dans les années 76-77-78, apparaissent des taux de croissance sectorielle négatifs. Le deuxième choc pétrolier, qui intervient dans une période d'assainissement économique et de désendettement, a beaucoup moins d'effets. Depuis 1979, une corrélation entre taux de croissance des secteurs pétrolier et non pétrolier semble se dessiner.

tableau n° 3 : répartition par secteurs (en %).

	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
agriculture	4.6	4.3	4.6	4.0	3.6	4.9	5.6	4.7	4.7	4.8
exploitation forestière	7.0	4.6	2.1	2.1	2.3	1.6	1.9	2.5	1.6	1.6
mines	6.1	4.4	5.5	5.2	5.8	6.6	6.8	4.2	3.5	3.0
pétrole	24.4	46.0	34.9	36.4	30.9	38	42.3	45.2	46.2	46
BTP	10.2	8.2	12.1	15.6	14.6	7.2	7.6	6.5	6.0	6.9
commerce	8.3	5.8	6.3	6.9	6.3	7.2	5.8	6.8	8.3	8.0
industrie de transformation	nd	4.8	6.1	5.9	6.9	6.0	5.3	4.0	4.1	4.5
transport	nd	8.7	10.2	9.0	11.5	9.1	8.1	7.0	7.6	7.7
PIB en milliards de F CFA	161	371	4644	581,3	635,7	539,2	644,6	904,5	1018,2	1148,1

tableau n°4 : taux de croissance (en %) des secteurs sur valeur en F CFA courants.

	74	75	76	77	78	79	80	81	82
agriculture	17.6	31.1	9.5	1.3	12.8	35.6	19.3	12.6	13.7
exploitation forestière	51.3	-44.4	29.5	16.3	-39.2	39.1	86.8	-30.1	16.5
mines	63.0	55.6	20.2	20.8	- 2.2	22.6	-12.5	- 7.3	-4.8
pétrole	334	-5.4	31.0	-7.1	4.2	33.2	50	15.1	12.1
BTP	84.2	83.9	63.2	2.2	-57.9	25.9	20.2	3.6	30.4
commerce	59.3	35.3	37.5	-	-3.3	-4.1	66	37.3	9.0
industrie de transformation	nd	58.4	20.9	28.7	-26.7	6.5	5.8	15.7	21.7
transport	nd	46.0	10.6	39.6	-32.7	6.5	20.7	23.1	14.0

(rg : ce taux inclut l'inflation).

	(en %)								
secteur non pétrolier	65	50	23	19	-24	11	33	10	13
PIB	130	25	25	9	-15	19	40	12	13

tableau n° 5 : évolution des dépenses nationales en % du PIB.

	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
exp.Imp.	7	14	8	1	nd	14	22	33	27	27
consommation privée	44	25	24	21	nd	36	34	26	26	26
consommation publique	16	19	12	16	nd	14	12	13	14	19
FBCF privée	23	27	28	28	nd	20	20	16	19	18
FBCF publique	10	15	28	34	nd	16	12	12	14	10

Ce tableau permet de distinguer deux périodes :

- avant 1977, le solde exportateur est réduit au profit des investissements privés et publics. Ces derniers suivent une forte croissance durant la période ;

- après 1977, le solde exportateur prend une place importante. La consommation privée se stabilise et la consommation publique croît au détriment des investissements. Le deuxième choc pétrolier ne semble avoir un effet que sur le solde exportateur.

La mise en place des conventions OPEP a modifié le rapport de forces et réorienté une large partie de la rente pétrolière vers le canal étatique. Le taux de prélèvement est demeuré à peu près stable. Ce taux est susceptible de s'accroître si le gouvernement décidait d'une augmentation de sa part dans le capital d'Elf Gabon, et lorsque les contrats de partage de production prendront une place plus grande.

De manière générale, le prélèvement de l'Etat en fonction de l'activité économique a cru depuis 1971 : (tableau n° 8)

Le rapport budget de développement/PIB (tableau n° 9) n'a pas la même signification, dans la mesure où une grande partie de ces investissements est financé par emprunt. Toutefois, ses variations brutales sur la même période permettent de mesurer le choc du premier "boum" pétrolier.

Le budget est revenu à un palier, après les investissements, en particulier dans le domaine immobilier, des années 76.77 pour la préparation du sommet de l'OUA à Libreville.

tableau n° 8 : rapport budget de fonctionnement/PIB.

(en %)

	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
BF/ / PIB %	nd	26	22	20	35	34	38	42	36	34	40	41

tableau n° 9 : rapport budget de développement/PIB.

(en %)

	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
BD/ / PIB %	nd	3	8	6	19	55	29	21	15	14	14	20

Il convient d'isoler dans le budget de développement le Transgabonais, qui a mobilisé une part importante des ressources.

Tab. N° 10 Part du Transgabonais dans le budget de développement

	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
Transgab/BD	16	34	10	6	12	9	24	27	23	25	27	22

(Rq : le budget de développement comporte le règlement d'arriérés, représentant 1 ou 2 % du budget)

L'étude des budgets 82 et 83 montre cette priorité au Transgabonais par rapport aux différents projets.

	82	83 (en %)
Développement économique	10	10
- dont agriculture	7	8
Infrastructures	28	20
Transgabonais	26	30
Administration	17	20
Education	10	10
Santé, Habitats Subventions	9	10

Tableau N° 11 : Répartition du Budget d'investissement

Soulignons l'importance des projets d'infrastructures et d'équipements administratifs.

.../.

L'étude du ratio service de la dette/budget de fonctionnement met aussi en évidence les difficultés financières rencontrées par le Gabon, à la suite de surinvestissements, qui ont pesé sur les exercices budgétaires suivants. Ce ratio semble revenir à un niveau plus compatible avec l'équilibre budgétaire.

Tab. N° 12 Rapport Service de la Dette/Budget de fonctionnement

en %

	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
Service Dette/BF	11	23	32	25	16	21	31	42	50	38	31	25	20

3) Exportations - Importations - Commerce extérieur.

De 1971 à 1982, les exportations ont subi un phénomène de concentration poussée autour du pétrole.

Tab N° 13 Répartition des exportations en valeur (en %)

	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
Pétrole	43,8	35,9	32	70,7	76,4	74,3	73,9	70,3	71,5	77,3	81,2	81,0
Bois	30,2	27	29	6,6	6,2	7,9	8,2	9,5	9,3	9,3	7,0	7,3
Manganèse	19	16	12,6	6,6	11,4	10,5	7,8	8,2	8,1	6,0	5,6	5
Uranium *	3,1	7	5,5	4,2	3,1	3,7	6,1	7,4	7,6	4,4	3,3	3,7
Cacao, café	1,3	0,7	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3

* Le Gabon fournit à la France environ la moitié de l'uranium importé.

.../.

Cette évolution suscite plusieurs commentaires :

- le deuxième choc pétrolier n'a pas accéléré sensiblement la concentration des activités d'exportation sur le pétrole ;

- les crises mondiales du bois dès 73, de la sidérurgie (et donc du manganèse) dès 75 ont accéléré ce phénomène. L'uranium n'a vu qu'à partir de 80 son niveau décroître.

Les exportations gabonaises sont désormais monolithiques et cette concentration accentue la vulnérabilité du Gabon à des variations de prix ou de quantités. Aucune autre substance n'est susceptible de remplacer à terme le pétrole comme source de devises.

La structure des importations n'a pas subi de variations sensibles à la suite du développement pétrolier.

Les principaux produits importés sont :

- les machines et outillages (20 - 25 %),
- les produits alimentaires (15 - 20 %),
- les produits métalliques (10 - 15 % avec une pointe à 25 % lors des grands équipements immobiliers).

Depuis 1974, la balance commerciale est largement excédentaire.

Outre la coopération militaire et technique, la France est de loin le premier partenaire commercial du Gabon, même si le gouvernement souhaite diversifier le commerce extérieur, en particulier auprès des Etats-Unis.

Tab. N° 14 - Commerce extérieur : répartition par pays (en %)

	78		79		80		81	
	Ex.	Im.	Ex.	Im.	Ex.	Im.	Ex.	Im.
Afrique	6,7	18,3	4,6	20,5	4,3	16,1	5,2	11,5
Europe	49	60,4	48,2	67,7	63,3	71,8	55,3	68,0
dont France	23,4	49,0	22,0	57,1	27,0	60,7	15,3	51,7
Reste du Monde	44,3	21,3	47,2	11,8	32,4	12,1	39,5	20,5
dont E.U. Canada	21,2	19,2	18,9	9,2	13,1	7,4	17,8	11,6

.../.

Il faut souligner :

- le sous-développement des rapports commerciaux avec l'Afrique, et en particulier avec les pays voisins,

- la diminution du rôle client de la France ; une grande part du pétrole est en effet orientée vers les USA.

Tableau N° 15 : Balance courante du Gabon

	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
Balance courante en milliards de CFA	- 3,3	- 9,2	+ 26	- 2,6	8,5	-19,2	18,2	47	175	110	136

Depuis 1979, la situation de la balance des paiements s'est améliorée grâce à l'augmentation des exportations, la hausse des prix des produits pétroliers, surtout l'appréciation du dollar par rapport au franc CFA, mais aussi grâce à une "diminution" des importations liées à la compression des dépenses publiques, particulièrement d'investissement.

C.VII - Conclusion

Les revenus apparus brutalement à la suite du premier choc pétrolier ont été absorbés par des programmes d'investissements (immobilier, voie ferrée...), parfois excessifs. Ceci a conduit à une crise financière. Le retour à un niveau d'endettement raisonnable s'est effectué grâce à une forte compression du budget de développement, avec les circonstances favorables du deuxième choc pétrolier. La grande stabilité du pouvoir politique a favorisé cet exigeant retour à l'équilibre.

L'image financière du pays est bonne. Mais cette image dissimule une organisation de l'économie, très particulière, autour de trois pôles :

- Port-Gentil, qui vit de l'activité pétrolière et de ses salaires ;

- Le Haut-Ogoué, région d'activité minière ;

- Libreville, qui assure la redistribution des rentes du sous-sol par l'intermédiaire de l'administration.

.../.

Le clientélisme est particulièrement développé au sein de ces zones d'influence.

Depuis le développement pétrolier, le pays s'est organisé autour d'une administration et a voulu se doter d'infrastructures.

Cette utilisation suivant deux axes de la rente pétrolière laisse quelques questions en suspens : les limites à ce schéma de développement sont en effet le faible potentiel démographique et les difficultés à lancer des investissements diversifiés sur un marché étriqué.

! !
! D. LE CONGO !

D.I) Données géographiques

Le Congo est un pays équatorial de superficie égale à 342 000 km². La forêt (constitué de 2 zones : Nord du pays et Sud-Ouest) et la savane se partagent équitablement le pays.

Le fleuve Congo, principal élément d'un réseau hydrographique très riche, permet de pénétrer le continent et d'accéder aux régions du Nord éloignées de plus de mille kilomètres de la côte. Ce fleuve géant marque la frontière avec le Zaïre.

La population s'élève à 1,6 million d'habitants (estimation 81). Elle est très inégalement répartie : 80 % de la population dans le Sud-Ouest du Congo (30 % de la superficie). De plus elle est très concentrée dans les villes (taux d'urbanisation 45 %, dont 26 % à Brazzaville et 12 % à Pointe Noire). Cette concentration s'accélère :

<u>Taux d'accroissement annuel moyen</u>	%
de la population congolaise	2,73 %
de la population de Brazzaville	5,72 %
de la population de Pointe Noire	4,72 %

Ce déséquilibre démographique résulte de deux facteurs prépondérants :

- "L'héritage colonial" :

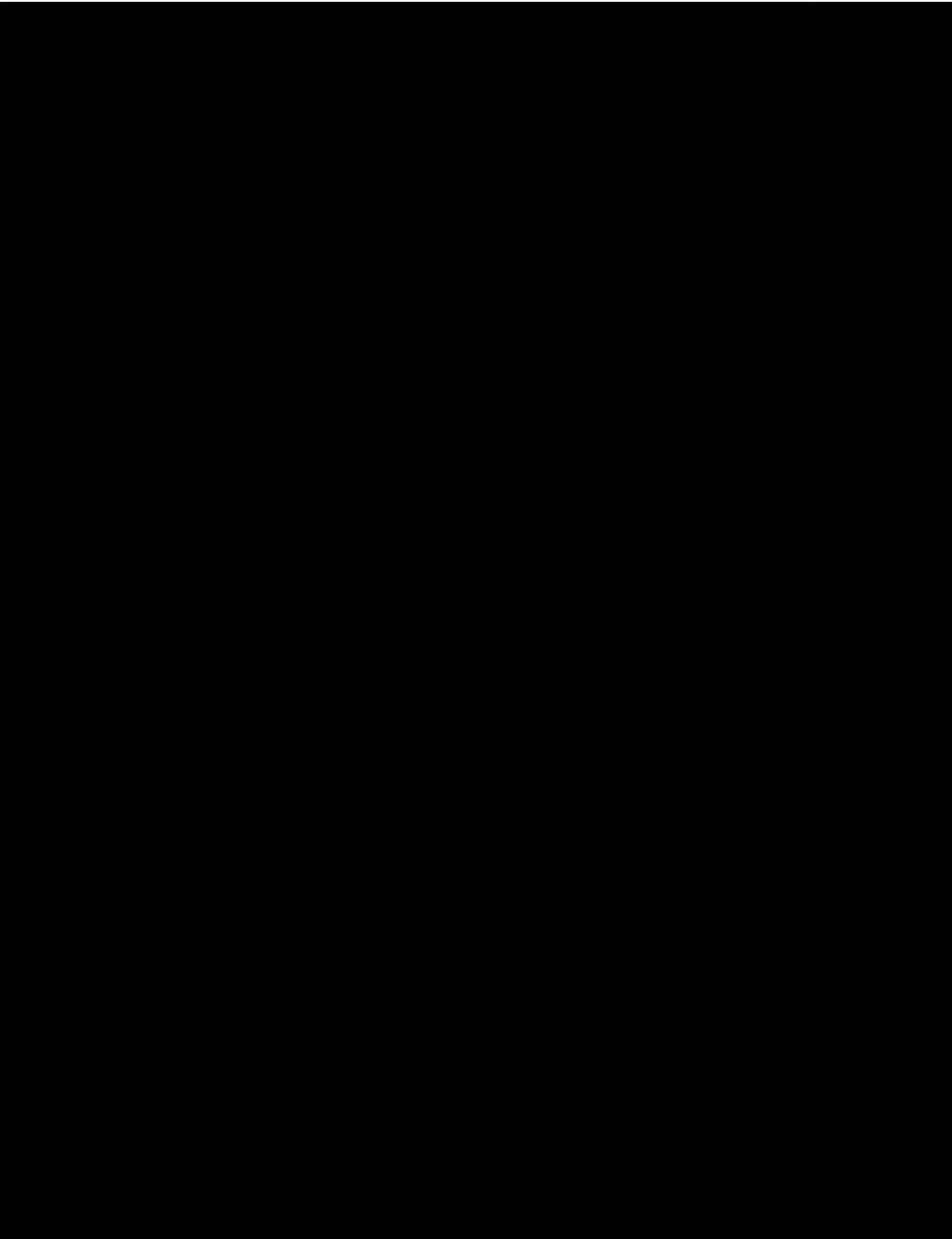
Le Nord du Congo était peu favorable au peuplement. Le chemin de fer Congo-Océan a été construit pour relier Pointe Noire à Brazzaville : ainsi a été établi un axe de pénétration du continent [par le chemin de fer, puis les fleuves (Congo, Oubangui...)] le long duquel s'est développée l'activité. Brazzaville tenait le rôle de capitale de l'Afrique Equatoriale Française et était ainsi un pôle d'attraction des populations.

- L'exode rural, conséquence du fonctionnement économique d'ensemble, (attire des ressources supplémentaires importées et différences de salaires).

55 % de la population a moins de 20 ans. L'espérance de vie est supérieure à 45 ans. La population devrait atteindre le chiffre de 2,6 M en 2000.

Elle est répartie en une quarantaine d'ethnies.

.../.



D.II) Historique

Le Congo a accédé à l'indépendance le 15 août 1960. 4 périodes ont marqué l'histoire de ce pays depuis 1960.

- Une phase de libéralisme, qui prit fin de manière insurrectionnelle (en 1963) ;

- une phase de progressisme révolutionnaire, qui plongea le pays dans l'anarchie (jusqu'en 1968) ;

- le choix d'une position marxiste - léniniste, sous la présidence de Marvien Ngouabi, assassiné en 1977 ;

- la radicalisation du régime sous la présidence du Colonel Sassou Nguesso.

Le président s'appuie sur un parti unique, puissant : le Parti Congolais du Travail. Le Parti, dont les prises de position avaient suscité quelques inquiétudes en Europe, estime nécessaire de conserver dans l'économie congolaise un secteur privé (national et étranger) important. Dans la pratique, la rigidité doctrinaire s'accompagne d'une grande souplesse à l'égard du secteur privé.

D.II) Contexte et infrastructures

1) Communications :

L'état général du réseau routier est très mauvais. Le Nord du Pays souffre particulièrement de ce manque d'infrastructures routières.

Le chemin de fer Congo-Océan (510 kilomètres), achevé en 1934, et la bretelle d'évacuation du manganèse (280 kilomètres) constituent l'infrastructure ferroviaire, arête dorsale du pays. Le transport ferroviaire a connu son apogée en 1974, mais son fonctionnement défectueux, la nécessité de lourds investissements d'alignement et la concurrence d'autres axes de pénétration vers l'Afrique Centrale (en particulier le Transcamerounais) handicapent désormais ce chemin de fer.

Le Port de Pointe Noire est le seul débouché vers l'extérieur. Le transport aérien, onéreux, ne connaît qu'un développement limité.

.../.

2) Santé

L'infrastructure sanitaire est faible (1 médecin pour 5 500 habitants) et inégalement répartie entre ville et campagne. Un niveau nutritionnel précaire est la cause d'un taux de morbidité élevé, particulièrement chez les enfants de moins d'un an.

3) Enseignement

Le taux de scolarisation primaire est élevé, officiellement 90 %. Le secondaire se développe à un rythme important. Mais l'enseignement supérieur pêche par le manque de techniciens et ingénieurs (60 % des étudiants étudient les lettres et le droit).

4) Energie

L'ensemble des centrales hydroélectriques et thermiques représente une puissance installée de 120 MW. En pratique, en raison de la vétusté et de l'ancienneté des installations (la Centrale thermique de Brazzaville date de 1938), la puissance utile s'élève à environ 65 MW. Quelques projets de barrage devraient améliorer cette situation.

D.IV) Ressources non pétrolières

Outre le pétrole, les principaux produits exportés et sources de devises sont les bois bruts ou travaillés, activité en fort déclin jusqu'en 1975 en raison de la surexploitation des zones primitives, de la difficulté d'accès des nouvelles ressources, mais surtout en raison du désinvestissement étranger à la suite de la nationalisation des sociétés de commercialisation. Le Congo est aussi un important exportateur de gemmes de diamant ; il n'assure qu'une fonction de transit pour cette activité très variable dans le temps.

La production de café a connu son apogée en 77-78, après une brutale hausse de la production. Puis a été enregistrée une chute catastrophique en 78-79 (- 80 %), en raison de l'absence de plantations organisées et du caractère artisanal de la culture du café.

Le cacao n'a pas connu des variations si brutales, mais les rendements sont inférieurs de moitié à ceux des pays voisins.

.../.

D.V) Le pétrole

1) Histoire

Les recherches systématiques ont commencé en 1928 ; interrompues par la guerre, elles ont repris en 1949 sous l'impulsion de la SPAEF puis de la SPAFE.

Le gisement de Pointe Indienne a été découvert en 1957. La production débuta en 1960 au rythme modeste de 50 000 tonnes par an.

Cinq phases caractérisent cette histoire (cf. Tab)

- * 1960 - 1963 : Plafonnement à 100 000 tonnes par an,
- * 1964 - 1971 : Déclin progressif de la production jusqu'à 14 600 tonnes,
- * 1972 - 1974 : Reprise et brutale accélération de la production lors du premier choc pétrolier, grâce à l'exploitation de gisements offshore,
- * 1975 - 1978 : Stagnation et récession cycliques ; période de crise,
- * 1979 - 1982 : Reprise et accélération de développement de la production.

Des difficultés techniques, mais aussi une crise dans les relations entre Etat Congolais et Opérateurs (Elf principalement) expliquent la période de stagnation des années 1975 - 1978.

.../.

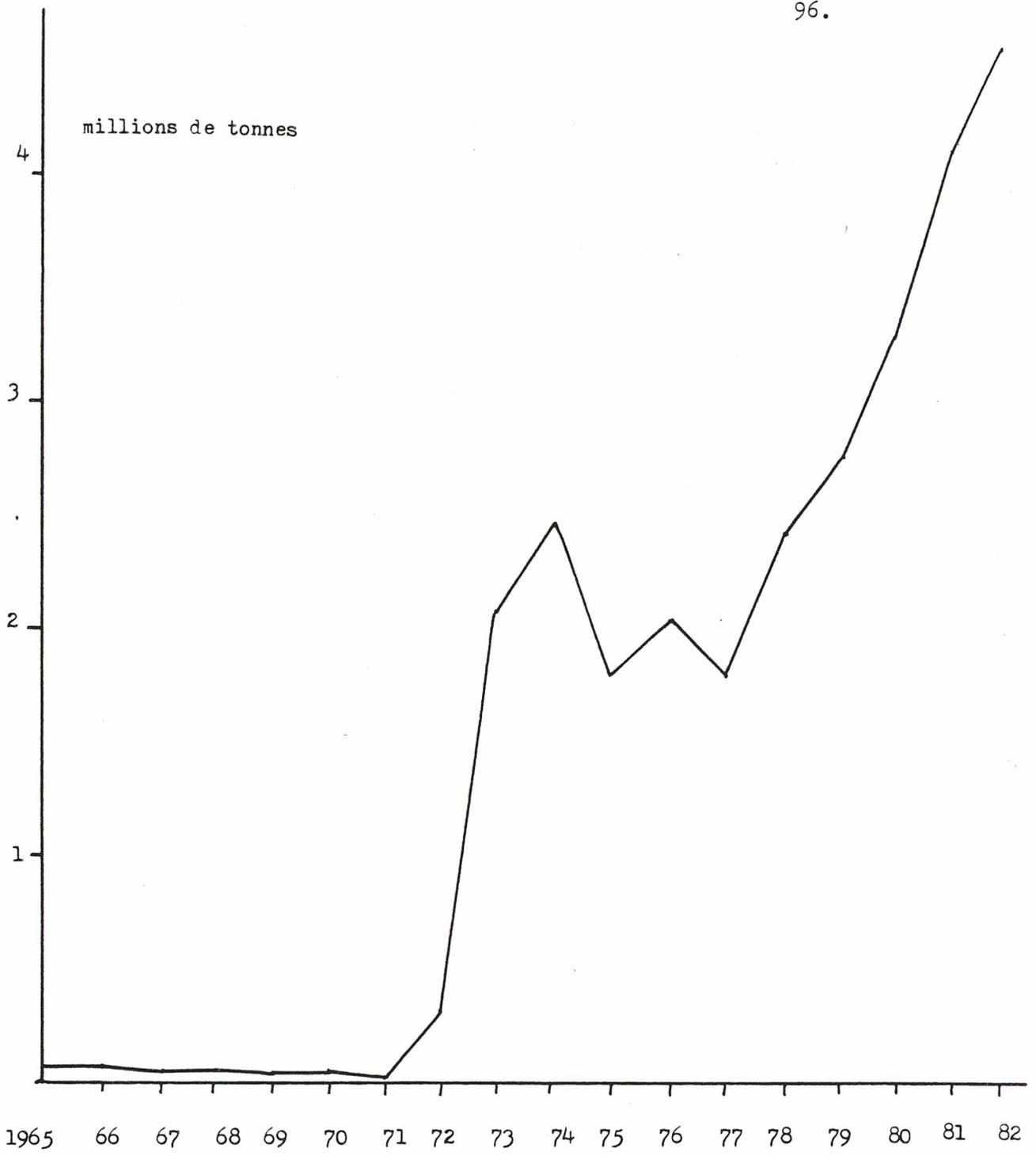


FIGURE H : PRODUCTION PETROLIERE DU CONGO

Tab. 1 - Tableau de la production (en milliers de tonnes)

	Production totale	en Mer (en %)	Opérée par Elf (en %)	Revenant à Elf (en %)
1960	52	-	100	100
1961	103	-	100	100
1962	123	-	100	100
1963	109	-	100	100
1964	84	-	100	100
1965	71	-	100	100
1966	62	-	100	100
1967	50	-	100	100
1968	43	-	100	100
1969	24	-	100	100
1970	19	-	100	100
1971	15	-	100	100
1972	338	96	100	67
1973	2 079	99	100	65
1974	2 461	99	100	65
1975	1 798	99	100	65
1976	2 010	99	100	65
1977	1 801	99	92	64
1978	2 431	99	59	59
1979	2 749	99	52	58
1980	3 293	99	58	59
1981	4 100	99	70	61
1982	4 552	99	76	62

.../.

Le développement de l'offshore (à partir de 1972), qui assure presque la totalité de la production, et l'apparition d'Agip comme opérateur en 1977 sont deux éléments importants de cette histoire.

Le champ Emerald, complexe à exploiter, est l'objet de recherches permanentes visant à améliorer le taux de récupération (injections de gaz, équipements de pompage, ultérieurement fluidification de l'huile par injection de vapeur).

La production devrait, dans les prochaines années, monter à un palier de 6 - 7 millions de tonnes, puis rejoindre un autre palier à 5 millions de tonnes. Les gisements sont petits, dans un cadre géologique complexe.

Elf Congo (25 % République Congolaise - 75 % SNEAP) et Agip-Congo (République Congolaise : 20 %) sont les seuls opérateurs au Congo. La société nationale Hydrocongo ne joue aucun rôle, ni comme opérateur, ni commercial ; elle n'est qu'un partenaire financier.

2) Fiscalité

La spécificité des gisements congolais (petite taille et complexité géologique) a rendu nécessaire l'adaptation de la fiscalité.

Cela ne s'est pas fait sans heurts ; la crise de 76 - 77 entre Elf et l'Etat Congolais, illustrée par la chute de production et le ralentissement des activités de forage, a abouti aux nouvelles dispositions fiscales du 14 octobre 1977.

Le régime fiscal est un régime de concessions. Le taux de redevance est de 17,5 %. Le taux d'imposition des bénéfices est de 60 % la première année, 70 % les deux suivantes, puis 75 %. L'assiette est établie à partir d'un prix fiscal, en pratique négocié et supérieur au prix réel.

Les frais d'exploration et de développement sont intégralement amortis.

Pour l'instant, le Congo n'envisage pas d'introduire des contrats d'association ou des contrats de partage de production. Un équilibre fiscal, favorable au développement de l'industrie pétrolière, semble s'être réalisé.

Remarques : Les dividendes perçus par l'Etat Congolais alimentent le budget d'investissement.

Le budget est en prise directe avec les ressources pétrolières, presque 80 % des revenus fiscaux du pétrole sont versés mensuellement. Cette forme de prélèvements induit des erreurs d'anticipation des revenus pétroliers.

3) Raffinage et consommation

Une raffinerie de capacité égale à 1 million de tonnes a été achevée fin 81. Son coût a été très élevé : 10 milliards de francs. Son fonctionnement est médiocre, en particulier à cause de nombreuses ruptures dans l'approvisionnement énergétique. Remise en route par Technip, sa gestion a désormais été confiée à Elf.

La consommation intérieure, stagnante jusqu'en 1977 autour de 105 000 tonnes, a cru ensuite à un rythme annuel moyen de 20 %.

4) Le gaz

Les réserves paraissent, au niveau actuel des connaissances, trop faibles pour envisager un projet industriel rentable.

D.VI) Place du pétrole dans l'économie

Plusieurs données macroéconomiques permettent de mesurer la place du pétrole dans l'économie congolaise ;

- la part de valeur ajoutée par l'industrie pétrolière dans le PIB,
- la part des revenus pétroliers dans le budget de l'Etat,
- la part du pétrole dans les exportations.

.../.

1) Le PIB

TaB. N° 2 - Répartition par secteur en %

	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
Agriculture + Bois	19,9	19,6	17,7	16,2	15,2	15,5	13,8	10,9	11,3	12,2	12,6	14,0	14,2	11,7	7,9	6,3
Mines PETROLE	0,5	0,3	0,4	2,0	2,3	4,2	9,3	23,8	16,2	17,9	15,0	16,4	23,2	33,6	39,3	39,4
Industries BTP	19,3	19,0	18,9	10,9	19,1	19,5	18,7	15,8	17,0	16,3	14,8	15,5	13,9	13,1	11,6	12,6
Transports et Communica- tion	22,3	24,3	22,6	24,2	24,7	25,3	24,6	20,9	21,1	19,4	20,9	14,8	9,0	9,1	8,1	7,2
Commerce	12,8	13,2	13,1	14,0	14,6	16,0	14,2	12,7	13,3	12,9	13,9	17,2	18,1	15,0	18,8	18,0
Adminis- tration	15,8	15,4	17,4	16,5	15,4	14,8	13,2	10,3	13,7	12,6	13,4	15,3	15,9	12,7	10,3	9,7
En MCFA courants	58	62	69	74	82	91	103	137	160	173	182	202	254	360	541	712

Ce tableau montre :

- la régression de l'activité agricole et forestière,
- le déclin des transports, particulièrement du chemin de fer Congo-Océan, en raison de la concurrence extérieure et du mauvais fonctionnement,
- la croissance du commerce,
- l'importance totale des activités de transport, de commerce et de l'administration (35 - 40 %).

.../.

Tab. N° 3 - Taux de croissance réels des secteurs (en %)

	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
Agriculture + Bois	3,9	-3,1	-6,9	-1,7	+10,9	- 6,1	- 4,8	9,3	-5,4	-	0,8	-2,2	-9,4	-26,4	-17,3
Mines PETROLE	-33	50	400	46,7	18,2	126,9	169,5	-25,8	11,9	-16,7	21,8	69,6	78,8	48,1	9,5
Industries BTP	3,0	2,2	-0,7	3,5	4,8	3,9	10,1	-	1,7	-15,2	21,2	8,7	6,4	6,0	20,5
Transports Communica- tions	7,4	5,7	7,1	7,2	8,3	8,6	3,1	- 1,3	-2,2	-	4,0	14,5	16,3	6,0	- 5,9
Commerce	8,1	7,5	4,0	3,8	6,5	1,7	8,5	4,7	-	-	1,5	-4,0	-8,5	59,7	3,5
Adminis- tration	1,1	25	2,5	3,3	3,1	-	9,2	-	-1,4	2,8	-2,8	-4,7	-13,2	- 5,7	1,7
PIB non pétrolier	4,1	5,6	1,8	4,8	5,1	2,4	4,9	2,6	0,1	- 2,7	4,5	2,1	- 3,8	+10,6	+ 8,1
PIB	4	5,7	3,5	5,6	5,5	6,3	15,9	- 1,9	-0,7	- 4,5	+6,5	+9,8	+15,3	+22,5	+ 9

L'étude des taux de croissance illustre :

- les fortes variations de l'industrie pétrolière, et leur faible corrélation avec les variations du reste de l'activité économique, qui ne profite pas pleinement des chocs pétroliers, malgré des taux de croissance positifs.

- le déclin permanent des activités agricoles et forestières,

- l'amplitude des variations de l'activité des BTP et des industries,

- le premier choc pétrolier mobilise tous les secteurs, sauf l'agriculture, alors que le deuxième a des répercussions très inégales.

Tab. N° 4 - Evolution des dépenses nationales (en % du PIB)

	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78
Imports	54,6	56,1	56,3	59,0	58,5	59,2	48,4	48,5	60,6	63,0	60,8	57,0
Exports -	-29,4	-29,8	-32,1	-35,5	-36,0	-32,8	-34,2	-39,6	-32,6	-37,8	-40,8	-38,8
C privé	75,3	76,6	75,0	73,9	71,3	74,6	67,6	68,7	77,7	79,6	78,9	71,5
C public	21,7	23,0	22,3	24,2	26,1	26,2	23,0	18,3	23,3	25,9	23,9	25,8
I Entrepr.	17,6	16,9	16,5	15,6	15,1	14,5	13,2	10,9	12,5	10,0	6,2	8,3
I ménages	3,2	3,1	2,7	2,6	2,7	2,8	2,6	2,2	2,6	2,2	3,0	2,8
I Gouvern.	7,4	6,7	7,6	7,3	7,1	7,1	7,8	8,8	11,9	7,5	8,1	9,9

Le premier choc pétrolier n'a pas induit de bouleversements dans la structure des dépenses nationales ; il faut cependant souligner la croissance de la consommation dans son ensemble, qui absorbe 100 % du revenu. De 67 à 78, la consommation intérieure s'est accrue en moyenne de 6,5 % par an, alors que dans le même temps les ressources intérieures ne s'accroissaient que de 5,7 % par an.

Autres mouvements notables :

- la croissance des importations, mais parallèlement une croissance des exportations pétrolières qui réduit le déficit des échanges,

- une diminution de l'investissement des entreprises jusqu'en 1978.

.../.

Ce tableau illustre une des principales caractéristiques de l'économie congolaise : le fort niveau de consommation et la nécessité d'avoir un recours important à des ressources importées.

Toutefois en raison du développement des exportations pétrolières, les exportations sont devenues largement supérieures aux importations en 1979 et 1982.

2) Le budget

Tab. N° 5 - Part des revenus pétroliers dans les recettes fiscales

	72	73	74	75	76	77 e	78 e	79	80	81	82 e	83 e
En % du Budget	1,3	5,6	41,7	31,2	24,3	24,4	23,6	41,2	61,3	68,4	70,3	67,1
En MCFA courants	0,25	1,23	16,7	13,8	11,6	12,3	13,6	27,8	72,6	133,2	150	204
Emprunts aux compagnies (MCFA)	-	-	2,6	3,5	- 0,5	4,6	6,8	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.

(e : estimé)

Ce tableau met en évidence la période de crise de 1975 à 1978, pendant laquelle les recettes pétrolières insuffisantes ont dû être complétées par des prêts élevés des compagnies pétrolières (en particulier Elf).

Les deux chocs pétroliers ont induit avec une certaine inertie une brutale augmentation de la part des revenus du pétrole dans le budget.

Le premier choc a induit des effets d'anticipations budgétaires, contredits par la stagnation de l'industrie pétrolière.

.../.

Le tableau suivant qui indique le taux de recouvrement réel des recettes totales escomptées est une illustration des difficultés congolaises de planification, et du "mirage pétrolier".

Tab. N° 6 - Taux de recouvrement des recettes totales de l'état escomptées

	Recettes prévues MCFA	Réelles prévues
73	24,1	83 %
74	43,9	122 %
75	58,4	83 %
76	52,4	92 %
77	55,3	92 %
78	61,4	92 %

Le résultat de 1974 a inspiré une forte hausse du budget. La baisse des revenus, en particulier pétroliers, en 1975 a conduit à un déficit budgétaire de 10 milliards de CFA.

Le tableau suivant montre l'évolution de la part de valeur ajoutée du pétrole prélevée par l'Etat.

Tab. N° 7 : Part de la valeur ajoutée pétrolière prélevée par l'Etat

	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
<u>Recettes</u> VA en %	6	13	51	53	37	51	46	48	60	63	55

.../.

Le Congo n'appartient pas à l'OPEP. La répartition de la valeur ajoutée par l'intermédiaire de la fiscalité dépend donc de la négociation directe entre Etat Congolais et compagnies. La part prélevée par l'Etat est fortement limitée par le montant élevé des amortissements. Les gisements congolais complexes exigent de lourds investissements.

Le premier choc pétrolier a été l'occasion d'un accroissement du prélèvement de l'Etat sur l'économie, comme l'indique l'évolution du rapport Budget de Fonctionnement/PIB.

Tab. N° 8 - Rapport Budget de Fonctionnement/PIB

	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
BF/PIB %	22	19	23	22	21	22	22	29	29	28	32	30	24	24	21	25

Les principaux postes du budget de fonctionnement sont les salaires (environ 50 %) et les transferts et subventions (environ 20 % se décomposent en 7 % de bourses et 13 % de subventions aux entreprises publiques). Mais le poids du service de la dette a cru considérablement :

Tab. N° 9 : Rapport du service de la dette au budget de fonctionnement

en %	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82
SD/BF	1	6	4	1	1	1	3	2	8	9	8	15	14	21	25	38

Par secteurs, les principaux postes du budget de fonctionnement sont l'Administration et la Défense (40 %), l'Education (25 %).

Le budget illustre deux caractéristiques de l'Etat congolais :

- la volonté de créer des emplois,
- les difficultés de planification des investissements.

.../.

La redistribution par l'Etat des revenus pétroliers s'est effectuée par l'intermédiaire des salaires et subventions aux entreprises publiques. Plusieurs faits illustrent cette politique :

- une hausse des salaires brutale de 30 % en 1975,
- une forte augmentation de la fonction publique.

Les effectifs ont cru à un rythme annuel de 16,1 %, alors que les entreprises publiques augmentaient de 7,8 % leurs emplois et que l'agriculture perdait 1,1 % de ses effectifs.

Au Congo, il y a un employé du gouvernement pour 37 ha habitants. Le plus gros pourvoyeur d'emplois est l'ATC, entreprise publique de transports et communications. Tous les diplômés de l'université, non intégrés dans des entreprises, sont recrutés par la fonction publique, déjà pléthorique. Attitude entretenue par :

- une forte résistance de la Confédération Syndicale Congolaise à toutes mesures concernant l'emploi,
- le versement de subventions aux entreprises publiques qui a permis le maintien de sureffectifs.

L'Etat rencontre de nombreuses difficultés dans le choix des investissements (beaucoup semblent surdimensionnés), mais aussi dans la planification. L'étude des taux de réalisation des plans depuis 1975 donne les résultats suivants :

- taux de réalisation des investissements/prévus 45 %
- taux de financement extérieur obtenus/prévus 35 %
- financement intérieur engagé/prévu 60 %.

Ces difficultés de prévision se retrouvent dans le plan quinquennal 1982 - 1986 qui prévoit 1 100 milliards de CFA d'investissements, à la charge de l'Etat pour 780 milliards et des entreprises publiques (besoin de financement 32 : 70 milliards de CFA). Près de la moitié de ces investissements est consacrée aux TP.

Ces difficultés accentuent le risque d'endettement, alors que la charge du service de la dette est déjà élevée (60 % des recettes pétrolières de l'Etat).

3) Exportations - Importations

Les exportations ont connu une très forte augmentation en 1980 (hausse de 300 %) et une forte concentration autour du pétrole.

.../.

Tab. N° 10 - Répartition des exportations en valeur

En %	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
Prod. Algérie	17,9	2,9	10,8	11,8	12,1	7,8	8,2	6,1	6,0	5,9	nd.	7,1	2,1	0,8
Pétrole	0,8	1,2	0,9	1,3	1,2	7,1	34,2	61,8	56,8	61,8	nd.	53,8	85,2	89,6
Bois	41,5	56,5	66,1	41,0	39,0	41,4	31,4	18,9	6,8	5,6	nd.	23,1	5,9	4,6
Diamants	33,7	31,5	15,5	33,9	29,4	20,3	11,0	5,2	8,5	5,6	nd.	7,4	4,8	4,0

Ce tableau illustre la modification radicale de la structure des exportations, articulée en 67 autour du bois, des diamants et des produits agricoles, désormais monolithique autour du pétrole.

La chute relative des autres produits d'exportation s'est accompagnée de baisse des quantités exportées, particulièrement dans le cas du bois (réduction de 80 % entre 71 et 75). Aucune de ces substances n'est susceptible de remplacer à terme le pétrole.

Les importations ont subi des mouvements de hausse considérables (+ 300 % entre 1971 et 1980 en valeur) ; mais leur structure n'a pas été considérablement modifiée par les chocs pétroliers. Les principaux produits importés sont :

- les biens d'équipement (50 %),
- les produits alimentaires (25 %).

Mais il convient de détailler par la description de l'évolution de certains produits, qui montre la dépendance croissante du Congo à l'égard des importations.

Environ 75 % des besoins alimentaires étaient couverts en 1978 par la production intérieure. Mais les importations entre 1960 et 1980 ont été multipliées par 2,5 pour une population augmentant de 60 %. Les importations de farine ont cru de 1 912 tonnes en 1967 à 56 500 tonnes en 1980, ce qui indique un changement de modes de consommation.

Le développement et le maintien, grâce à des subventions, d'industries locales de transformation ont contribué à augmenter fortement les importations de matières minérales, métaux communs et produits chimiques.

La France est de très loin le premier fournisseur du Congo (48 % des importations en 80) devant la RFA (15 %) et les USA (4,4 %). Les principaux clients du Congo sont l'Italie (39 % des importations en 80), le Brésil (17 %) et les USA (13 %), essentiellement acheteurs de pétrole brut.

Les aides extérieures depuis 1960 ont pu être évaluées à 200 milliards de CFA courants. L'aide française (sans compter les crédits COFACE) a pu être évaluée pour cette même période à 98 milliards de CFA (47 milliards d'assistance technique ; 27 milliards d'aide aux investissements). Cette aide est complétée par les interventions de la Caisse Centrale de Coopération Economique (37 milliards de CFA depuis 1960). Les interventions de la Caisse en 1981 ont atteint la valeur très élevée de 8,7 milliards de francs CFA). En 1982, le Congo est devenu un des dix pays d'Afrique les plus aidés par la France.

La coopération soviétique est active sur les plans idéologique et militaire.

D.VIII) Conclusion

Le Congo a hérité d'une structure socio-économique très marquée par l'époque coloniale, en raison de son rôle au sein de l'Afrique Equatoriale Française. Les principales caractéristiques en sont un fort taux d'urbanisation, un secteur éducatif développé, une administration importante et la prédominance des activités tertiaires (commerce, transport, service).

En raison des pressions sociales et de la politique affichée, les premiers revenus pétroliers ont été affectés à la création et au maintien d'emplois au sein de l'administration et des entreprises publiques.

Ceci a eu deux effets : d'une part accélérer l'exode rural, d'autre part alourdir et rigidifier le budget de fonctionnement de l'Etat (salaires, transferts et subventions). Cette politique complique la gestion des entreprises publiques et peut induire des déficits structurels.

En 1975, l'Etat congolais a voulu augmenter son prélèvements de la rente pétrolière. Il est alors entré en conflit avec l'unique opérateur du pays : Elf. Cette crise a bloqué le développement de l'industrie pétrolière et a été très coûteuse pour l'économie congolaise.

La rapidité d'apparition des revenus pétroliers a induit des anticipations budgétaires irréalistes. Elf a dû compenser ces erreurs d'estimation par des avances importantes à l'Etat congolais. Ces difficultés dans la prévision des revenus de l'Etat ont accéléré l'endettement du pays.

Un mécanisme de double affectation des revenus pétroliers s'est mis en place :

- d'une part, à travers le budget de fonctionnement,
- d'autre part, par les grands programmes d'investissements. Les ressources pétrolières sont apparues comme des garanties financières. Les mécanismes politiques incitatifs (COFACE, Crédit Export) ont accentué l'engagement d'entreprises industrielles occidentales et augmenté considérablement l'endettement de l'Etat.

La surestimation des revenus du pétrole ("le mirage pétrolier") et la planification médiocre du développement en fonction des ressources disponibles ont conduit l'économie congolaise à un niveau d'endettement à court et long terme difficilement supportable.

! E. ANALYSE D'ENSEMBLE !

E.I) Description

La diversité des économies, résultant des différences héritées de l'époque coloniale, des potentiels humains, de l'ancienneté de l'industrie pétrolière et des options prises dans le domaine de l'agriculture nous ont conduit à distinguer le Cameroun des autres pays étudiés.

Ces derniers présentent des traits communs dans leur évolution économique depuis le premier choc pétrolier :

- Régression de l'agriculture et de l'exploitation forestière,
- Forte augmentation du budget de l'Etat, particulièrement des dépenses de fonctionnement sous forme de salaires et de subventions aux entreprises publiques,
- Augmentation de la demande privée, stimulée par des hausses de salaires,
- Coût élevé à la main d'oeuvre, (au Nigéria, entre 1973 et 1981, augmentation de 550 %)
- Forte augmentation des importations, dans les domaines des biens d'équipement et des produits alimentaires ; concentration des exportations,
- Réalisation de lourds programmes d'investissements d'infrastructures (Transgabonais,...) ou productifs (raffinerie, cimenterie...) de rentabilité souvent incertaine, mais motivés par une volonté de souveraineté nationale.

Le Nigéria et le Congo connaissent actuellement de graves difficultés financières en raison de la stagnation du marché pétrolier depuis 1980. Cette crise financière revêt deux formes : lourd endettement et nombreux arriérés commerciaux.

Le Gabon avait été confronté en 1977 à de telles difficultés financières, à la suite d'investissements de prestige coûteux. Le deuxième choc pétrolier a facilité le retour à l'équilibre de l'économie et à un niveau d'endettement raisonnable. Le Gabon dispose, de plus, des revenus de deux autres produits minéraux d'exportation : manganèse et uranium.

E.II) Mécanisme

La manne pétrolière qui s'abat sur un pays africain affecte considérablement l'économie. Récupérée par l'Etat, elle circule par plusieurs canaux :

- les salaires des fonctionnaires
- les subventions aux entreprises publiques, souvent structurellement déficitaires
- les programmes d'investissement
- les circuits "occultes".

Les pressions sociales, nées du mirage pétrolier, ont deux effets ; d'une part l'augmentation des salaires des fonctionnaires (150 à 200 % au Nigéria en 1977), d'autre part le maintien d'effectifs surabondants dans les entreprises publiques, voire l'embauche de nouveaux fonctionnaires. Les salaires apparaissent comme un élément fondamental de la redistribution des revenus du pétrole.

Les structures sociales africaines, très marquées par le clientélisme et les ethnies, assurent une répartition, très inégale, de cette richesse soudainement apparue.

La perspective de salaires élevés, en ville, dans l'administration ou les sociétés de services, qui profitent du "boum" économique en raison de leur rentabilité rapide et élevée, attire les paysans et les jeunes qui ont bénéficié d'un système éducatif plus développé qu'auparavant. La réalisation, exigeante en main d'oeuvre, de grands équipements d'infrastructures dans tout le pays joue un rôle similaire dans la diminution de la population active agricole.

De cet accroissement de liquidités résulte une augmentation rapide de la demande intérieure de biens alimentaires ou de consommation courante. Comme dans l'ensemble du Continent Africain, la consommation évolue des produits agricoles traditionnels vers le riz et le blé. Un des problèmes économiques fondamentaux devient l'approvisionnement des métropoles, comme Lagos, nées du boum économique et gonflées par l'exode rural.

L'agriculture, dont les rendements sont stagnants et qui écoule avec difficulté ses produits par des circuits rigides et coûteux, ne peut répondre à ces nouveaux besoins. Les métropoles sont alimentées grâce à des importations, souvent subventionnées pour assurer, grâce à un approvisionnement stable en prix et en quantités, le maintien de la paix sociale. Confronté à ces bas prix, le paysan ne peut écouler sans perte ses produits ; il abandonne son activité, accentuant ainsi le clivage entre villes et campagne. Au Nigéria, la surévaluation du Naira, en raison des balances de paiements antérieurement excédentaires, a favorisé l'importation au détriment du commerce local. Des mesures de restriction quantitatives, souvent contournées, n'ont pas réussi à ralentir ce phénomène.

Le Congo et le Gabon, malgré la protection monétaire de la zone Franc, ont subi une évolution similaire, qui n'a cependant pas pris les conséquences humaines dramatiques du Nigéria, en raison de leurs démographies plus restreintes.

Le Pétrole apparaît donc d'abord comme une ressource monétaire permettant de répondre rapidement à de fortes pressions sociales en faveur d'une élévation du niveau de vie. Mais les circuits de redistribution, mis en place par l'Etat ou résultant de l'organisation sociale, sont très rigides et inégalitaires. Même si l'ensemble du pays profite de la richesse, il est incontestable que la circulation de cette richesse à travers le canal privilégié du budget favorise la constitution et l'enrichissement d'une élite au contact du pouvoir. Ces inégalités sont durement ressenties lorsque les aléas du marché pétrolier tarissent la source de richesse. La confrontation entre une ressource fluctuante et des circuits de distribution rigides est une des principales difficultés rencontrées par ces économies pétrolières, en particulier dans le domaine de la prévision (une grande part des revenus fiscaux du pétrole est versée mensuellement ; cela induit des anticipations trop optimistes des revenus).

E.III) Rôle du pétrole

Un bon nombre d'économies africaines souffrent d'un mal similaire, ayant fondé leur développement sur une économie d'exportation, qui se révèle souvent être une plate-forme d'importations. Des mécanismes similaires se mettent en place, aboutissant à un clivage coûteux et inefficace entre les villes et les campagnes, comme par exemple dans certains pays miniers.

Essayons de préciser la place du pétrole dans ces mécanismes. Ce rôle spécifique résulte des caractéristiques de la ressource pétrolière, décrites précédemment :

- ressource - élevée en valeur et fluctuante
- perçue comme brève dans le temps
- aux mains de l'Etat dans sa quasi-totalité
- concentrée géographiquement et exploitée par une industrie enclavée.

.../.

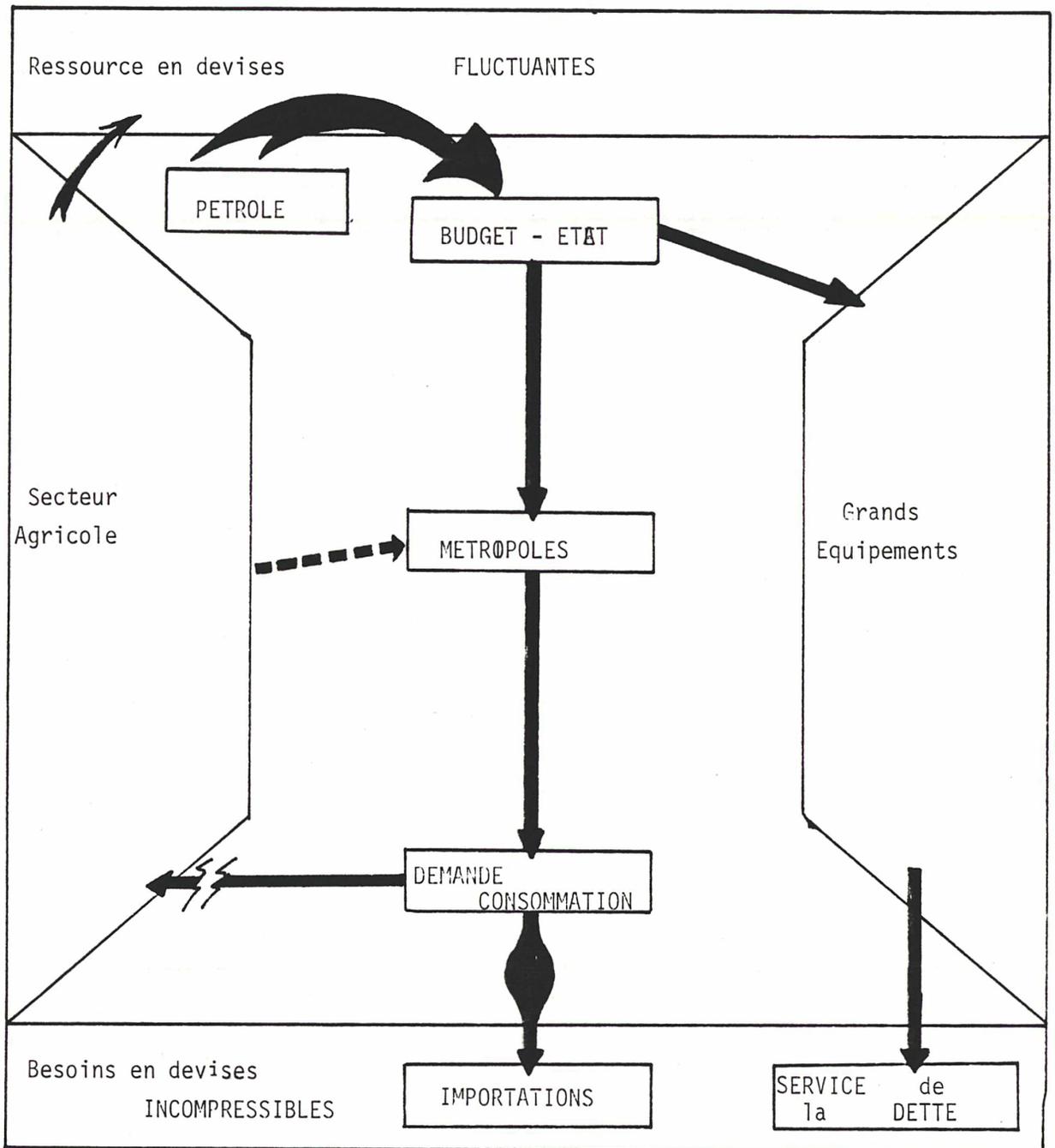


Figure I : Modèle de déstructuration

Le rapport de la Banque Mondiale sur le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara montre une accélération dans les pays exportateurs de pétrole des phénomènes suivants :

- augmentation de la consommation privée
- diminution de la population active employée dans l'agriculture et concentration de la population urbaine dans les villes de plus de 500 000 habitants
- concentration des exportations et vulnérabilité croissante aux fluctuations du marché pétrolier
- augmentation des importations agricoles.

Ces phénomènes sont regroupés par les experts internationaux sous l'appellation de "syndrome pétrolier". Ils sont accentués par l'impact psychologique de la richesse pétrolière sur les populations ; le mirage pétrolier en quelque sorte, qui a un effet moteur sur les comportements.

Il convient cependant de distinguer deux phénomènes économiques caractéristiques de ces économies :

- d'une part, la structuration de l'économie autour du secteur pétrolier qui entraîne une croissance des services, de l'administration et accélère l'exode rural
- d'autre part, en temps de récession de l'activité pétrolière ou de stagnation des ressources budgétaires liées au pétrole, une très faible élasticité des circuits de distribution mis en place autour de l'Etat et une difficulté de l'Etat à payer les importations qui lui sont devenues nécessaires et à assurer le service de la dette, contractée pour financer des investissements spectaculaires.

Le premier phénomène résulte de l'afflux de richesses créées par l'industrie pétrolière. Le deuxième résulte de la réaction des économies aux fluctuations du marché pétrolier.

E.IV) La politique du FMI

Confronté sur l'ensemble du continent africain à la déstructuration de l'agriculture, le FMI, lorsqu'il est sollicité par les gouvernements, ou lorsqu'il doit intervenir à la suite de difficultés financières, prêche la politique de la vérité des prix, agricoles en particulier.

Cette politique, séduisante sur le plan théorique et répondant aux préoccupations premières du FMI, à savoir récupérer ses fonds, consiste à supprimer les subventions ou facilités accordées aux importations de produits de consommation courante. La hausse des prix qui en résulte "doit" permettre une valorisation des produits locaux, une juste rémunération des agriculteurs locaux, encouragés à développer et commercialiser leur production. Mais dans ces pays d'Afrique, les obstacles à de telles politiques sont considérables :

- peu de gouvernements peuvent supporter la vague de mécontentement que déclenche la hausse des prix. La tension sociale déclenchée par une telle mesure à Lagos serait intenable. Les événements de Tunisie et du Maroc, régimes plus solides que les gouvernements d'Afrique Noire, ont montré que le gouvernement devait généralement fléchir.
- L'agriculture ne peut répondre à l'augmentation de la consommation des villes, en raison de la faible productivité, de l'introduction difficile de techniques plus modernes dans le monde rural et de la mauvaise organisation de la distribution.
- Le changement de modes de consommation au profit du riz et du blé, cultures pas toujours compatibles avec les conditions africaines, est un phénomène sociologique qu'il est difficile de renverser. Une grande part des importations apparaît à l'usage incompressible.
- La diminution attendue des importations se heurte aux réticences de groupes socio-ethniques, dont le pouvoir repose essentiellement sur le commerce (souvent par delà les frontières coloniales) et non sur la propriété foncière. Les HAOUSSAS du Nigéria sont ainsi, au contact de l'Islam, une ethnie très commerçante qui a propagé ses activités dans un bon nombre de pays du Golfe de Guinée.

La résistance de l'économie parallèle est un frein puissant aux politiques macroéconomiques "classiques" préconisées par le FMI.

- Le "retour à la terre" ne semble pas réalisable face à l'urbanisation croissante, et ce malgré les liens traditionnels importants qui subsistent entre l'Africain et son village natal. Ces liens devraient d'ailleurs se dissiper avec l'apparition de "générations urbaines".
- Enfin, la précarité des instruments statistiques rend difficile l'ajustement de politiques économiques.

.../.

En conclusion, il convient de souligner qu'un des éléments fondamentaux de stabilité politique réside dans la paix sociale des métropoles ; ce sont ces mêmes métropoles qui encaissent directement les variations à la baisse des revenus pétroliers. Il n'est pas étonnant de voir s'y développer une économie parallèle et s'y installer une grande insécurité, née de la forte concentration démographique et de la juxtaposition de "mondes" sociaux et économiques très éloignés. Il est donc difficile de mettre en pratique une politique de prix augmentant fortement les tensions sociales au sein de ces villes.

E.V) Les investissements (choix et financement)

Le gonflement brutal des budgets d'investissements de l'Etat est une constante des économies pétrolières, ainsi que leurs chutes brutales lors des périodes de récession. Ce phénomène se développe avant même les premières recettes, sous le simple effet d'annonce. Le Congo a été en 1975 ainsi victime d'anticipations budgétaires, infirmées par la production pétrolière.

Deux types de projets se développent parallèlement :

- des infrastructures, comme le chemin de fer Transgabonais ou le projet de désenclavement routier du Nord Congo, qui tous deux devraient permettre l'exploitation de nouvelles zones forestières. Ces infrastructures permettent-elles de répartir l'effort de développement sur l'ensemble du pays ? La question ne semble pas avoir encore de réponse
- des investissements productifs, raffineries, cimenteries, ou même le coûteux projet Bonny d'une usine de liquéfaction de gaz naturel

Il ne s'agit pas ici de déterminer le point d'équilibre entre ces deux options, mais d'observer comment la ressource pétrolière est affectée au développement par l'intermédiaire de ces investissements.

Dans la très grande majorité des cas, ces investissements prennent la forme de grands projets, exigeants en capitaux. Cela conduit à des surcapacités notoires (raffineries, cimenteries), aggravées par les faibles débouchés à l'exportation vers les pays voisins et par la tendance structurelle de ces unités au maintien de sureffectifs.

Le comportement des différents acteurs impliqués dans ces projets favorise cette évolution.

Pour les Etats Africains, ces investissements ont plusieurs fonctions :

- une fonction politique de prestige et de souveraineté, aux yeux de l'opinion nationale et internationale, en particulier africaine. La centrale nucléaire, demandée avec insistance par le Président Bongo, en est la plus récente illustration par son fort contenu symbolique. Les raffineries, alimentant le marché local à bas prix, et les cimenteries apportent au pays la "maîtrise de l'essence et de la pierre" et lui permettent de répondre à des besoins de marché intérieur (bâtiments, carburants) : la richesse pétrolière avive ainsi les nationalismes : la raffinerie gabonaise, initialement prévue pour traiter les productions des pays voisins, n'a pu remplir ce rôle en raison du développement de raffineries au Congo et au Cameroun, dès que ces Etats ont pu disposer des moyens de financement. Cela a entraîné une surcapacité régionale de raffinage préjudiciable à tous.
- une fonction de substitution au pétrole. Ceci provient de l'idée que le pétrole est une ressource brève et qu'il convient de créer rapidement des industries qui se substitueront à cette richesse. Les importants revenus du pétrole et les crédits auprès des institutions financières permettent l'étude de réalisations gigantesques, qui ne s'appuient pas toujours sur des études approfondies du marché international. Les usines de pâtes à papier, de gaz naturel liquéfié appartiennent à cette catégorie d'investissements. Dans les petits pays que sont le Gabon et le Congo, cette concentration des moyens de financement vers la réalisation de grands projets d'investissements est favorisée par le manque d'opportunités industrielles et le potentiel humain limité. L'étroitesse du marché intérieur n'incite pas non plus à financer de petits investissements et l'Etat se tourne alors vers des industries à forte intensité de capital, tournées vers l'exportation. Le coût élevé de la main d'oeuvre, relativement à d'autres pays, favorise les industries et technologies exigeantes en capital. Ceci est un lourd handicap pour le développement de projets agricoles.
- une fonction de transfert de technologie. La réalisation d'un investissement peut être l'occasion d'une formation de la main d'oeuvre et de l'encadrement locaux par la société d'ingénierie responsable du projet. Le mauvais fonctionnement, presque généralisé, des installations laisse à penser que cet objectif n'est que partiellement atteint.

.../.

- une fonction de politique intérieure. Particulièrement dans le domaine des infrastructures, ces investissements sont un instrument du pouvoir vis à vis des élites et des ethnies. Ils permettent à l'Etat de déterminer une clé de répartition des retombées du pétrole entre les élites, sous forme de commissions, et les régions du pays, sous forme de salaires.

Les partenaires étrangers occupent une place importante dans ces politiques d'investissements.

L'augmentation brutale des revenus tirés du pétrole a été une opportunité saisie par de nombreux industriels, spécialement dans les travaux publics et la fourniture de biens d'équipement.

L'Etat Français, en fonction de ses relations privilégiées avec l'Afrique et de son désir de trouver de nouveaux marchés à l'exportation, a favorisé un tel mouvement, grâce au levier puissant qu'est le Crédit Export. La COFACE (et à un degré moindre la Caisse Centrale de Coopération Economique) a contribué à augmenter l'engagement d'entreprises françaises dans ces pays producteurs de pétrole. Les banques, assumant une faible part du risque, sont entraînées dans ce mouvement.

Il peut alors se produire un phénomène de double affectation des ressources pétrolières : d'une part au fonctionnement de l'Etat sous forme de salaires et subventions, d'autre part à la garantie des emprunts accordés par les partenaires financiers étrangers. Le Congo semble s'être engagé loin dans cette voie ; la conséquence directe est un très lourd endettement.

La gestion centralisée par les Etats de ces investissements semble être un frein, car elle complique la réalisation des projets. Elle favorise le choix d'investissements lourds, qui se révèlent difficiles à financer régulièrement lors des fluctuations du marché pétrolier, les faibles taux de réalisation des programmes gouvernementaux d'investissements sont une illustration de cette difficile planification. Soulignons que les institutions financières internationales semblent avoir pris conscience de ces difficultés et des pertes par frottement liées à l'organisation socio-politique de ces pays. Elles tentent désormais de faire prendre en charge la réalisation de leurs programmes par certaines entreprises, jusque là très réticentes.

E.VI) Le Nigéria : une prise de conscience

Le retour au pouvoir des militaires en janvier 84 a semblé marquer une prise de conscience par les dirigeants des transformations socio-économiques profondes entraînées par les chocs pétroliers. La volonté de redressement économique doit tenir compte des difficiles négociations en cours avec le FMI, qui visent à établir un rééchelonnement de la dette extérieure (au 1er mars 84 10 milliards de \$ et 7 milliards de \$ d'arriérés commerciaux).

Plusieurs mesures économiques ont été décidées :

- démonétisation ; réduction de la masse monétaire de 5 Milliards de Nairas à 1,5 Milliards de Nairas,
- contingentement des importations et limitations des mouvements de devises,
- réduction de 30 % du budget de l'Etat ; régularisation des arriérés de salaires dûs aux fonctionnaires,
- maintien du blocage des salaires,
- mesures incitatives en faveur de l'agriculture (taxes, fiscalité, accueil des investissements étrangers).

Deux mesures supplémentaires sont exigées par le FMI :

- dévaluation du Naira de 25 % par rapport au dollar,
- suppression des subventions aux carburants.

Mais ces conditions sont jugées inacceptables (déclaration du Ministre des Finances du 2 juin).

Derrière ce blocage apparent, apparaissent deux problèmes de ces économies africaines : l'efficacité de mesures macroéconomiques "classiques" et la capacité des Etats à les mettre en oeuvre.

1) Effets de la politique du Nigéria

La démonétisation, accompagnée d'une très forte réduction de la masse monétaire, a deux objectifs :

- briser des fortunes illicites en Nairas,
- provoquer une déflation.

En pratique, les principales fortunes "illicites" semblent s'être constituées par fuite de capitaux en devises et sont hors d'atteinte.

Mais surtout le manque de liquidités a un effet puissant de récession, la presque totalité des échanges s'effectuant au Nigéria sous forme de monnaie fiduciaire.

Les commerçants, plutôt que de baisser leurs prix, stockent ou écoulent leurs produits par des marchés parallèles.

Les entreprises sont confrontées à d'énormes difficultés de trésorerie : elles ne peuvent payer les salaires et honorer leurs engagements vis à vis des entreprises sous-traitantes. Des tensions sociales se développent.

La réduction de moitié des importations (9 M de \$ en 1983 ; autorisation pour 84 : 4,5 M de \$) s'accompagne d'un ordre de priorité :

- 52 % Matières premières et produits manufacturés
- 18 % Produits alimentaires
- 12 % Indivisibles
- 18 % Divers.

Les conséquences sont graves :

- la compression (division par 3) des importations alimentaires créera de grandes difficultés d'approvisionnement dans les villes, auxquelles l'agriculture locale ne pourra, dans l'immédiat, remédier.
- Certains produits de consommation importés, devenus rares, voient leurs prix flamber ; cela ne profite pas systématiquement au marché intérieur.
- De nombreuses industries sont menacées par la limitation des importations de matières premières. L'industrie nigériane est essentiellement une industrie de transformation (usines de montage Peugeot, Volkswagen,...) à forte composante étrangère ; l'intégration de matières premières ou biens intermédiaires nigériens y est faible. Ceci résulte de la volonté de l'Etat d'accélérer le développement industriel en accueillant des investisseurs étrangers, et de la stratégie des entreprises qui perçoivent ces installations comme des plateformes de commercialisation. Le contingentement des importations est ainsi facteur de chômage technique et de récession.
- Il est difficile de mener une politique de redéploiement industriel, lorsqu'existent des entraves à l'importation de biens d'équipement, que ne peut fournir le marché local.

.../.

La réduction du budget de l'Etat a pour but de réduire les excès de l'administration précédente, voire les détournements de fonds. Les Etats n'ont désormais plus le droit de s'endetter (30 % de la dette extérieure du Nigéria).

Le budget d'investissement est divisé par deux ; il est réorienté principalement vers l'agriculture. Mais la charge des investissements pétroliers est élevée en raison de la part importante de capital de cette industrie détenue par l'Etat (environ 70 %). La constitution d'un tissu industriel, capable d'exporter (objectif 1 990 : ramener à 70 % la part du pétrole dans les exportations), exige l'intervention d'investisseurs nigériens ou étrangers. Les premiers étaient plus traditionnellement tournés vers des secteurs de rentabilité plus rapide ; les seconds peuvent à juste titre hésiter devant la situation actuelle.

La marge de manoeuvre est faible, en raison des lourdes obligations en devises que sont les importations et le service de la dette (qui monterait jusqu'à 50 % des recettes pétrolières).

Ces mesures compliquent le développement industriel du Nigéria et renforcent une des caractéristiques de l'économie nigérienne : la pénurie, facteur de spéculations et de flambées des prix. Elles dressent des barrières administratives, qui se transforment en "rentes de position".

2) Pouvoirs économiques de l'Etat.

La capacité du Nigéria à mettre en oeuvre cette politique économique est limitée techniquement par l'insuffisance des outils statistiques de planification, politiquement par les divergences au sein du gouvernement, socialement par la résistance de l'économie parallèle.

Les outils statistiques sont insuffisamment développés et imprécis. Une partie de l'activité, particulièrement dans le domaine agricole, échappe à la mesure. La démographie elle-même, à cause de ses implications politiques et ethniques, est imprécise. La masse monétaire circulant avant la démonétisation a sans doute été sous estimée ; cela accentue l'effet déflationniste et récessionniste. Le contrôle des prix est tourné par les marchés parallèles. L'existence d'un taux de change officieux du Naira complique les circuits monétaires. Enfin, aux frontières du pôle attractif que constitue le Nigéria, s'organisent trafics et contrebande (carburants, automobiles,...). Cette économie parallèle échappe statistiquement à la mesure et au contrôle. Il est donc difficile pour le gouvernement d'ajuster une politique économique sur le plan quantitatif et d'en anticiper avec précision les effets.

Le gouvernement actuel est divisé entre deux tendances, des officiers supérieurs "conservateurs" et de jeunes officiers plus "radicaux". L'équilibre est loin d'être réalisé, malgré l'ascendant, lors du putsch, des officiers supérieurs, tels le général Buhari. Le blocage des négociations avec le FMI peut s'interpréter comme une prédominance des radicaux (le général Buhari serait favorable à une dévaluation du Naira par étapes). De plus, le pouvoir politique ne semble pas en position de force par rapport aux revendications sociales et ethniques ; cela limite la mise en oeuvre d'une politique d'austérité, malgré l'accueil favorable que la population a réservé aux militaires.

L'économie parallèle, omniprésente au Nigéria, tient une double fonction de "soupape" et de "frein" :

- soupape, dans la mesure où elle atténue la rigueur des mesures gouvernementales et leurs effets sociaux. Par ces marchés et ces circuits de redistribution parallèles, les tensions sociales explosives, qui résulteraient de la stricte application des décisions de l'Etat, sont modérées.
- frein, dans la mesure où ces marchés et circuits de redistribution s'organisent à l'encontre de la politique économique, en maintenant les flux d'importations, les tendances inflationnistes, les activités spéculatives liées à la pénurie et la corruption.

Il est remarquable d'observer la rapidité de réponse et d'organisation de cet univers économique parallèle face à toute mesure venant perturber son activité.

E.VII) Et le Cameroun ?

Le modèle camerounais de développement est différent. Ce pays s'est construit une image de "pays sage" sous le régime du Président Ahidjo, qui a remis ses pouvoirs en 82 ; pays varié d'un point de vue géographique, le Cameroun s'est doté d'une structure étatique de coopératives qui encadrent l'agriculture et favorisent la commercialisation des produits. Ceci a permis au Cameroun d'une part de rester autosuffisant du point de vue alimentaire, d'autre part de freiner considérablement l'exode rural.

.../.

Le pétrole, dont la production a débuté en 1978, a augmenté considérablement les ressources du pays à partir de 1979-1980. Alerté par les exemples de pays voisins, en particulier le Nigéria, le gouvernement camerounais a essayé de préserver une économie essentiellement agricole de certains effets négatifs de la richesse pétrolière. En instituant le secret sur les chiffres de production, d'exportations et de revenus fiscaux tirés du pétrole, en mettant la Société Nationale des Hydrocarbures aux ordres de la Présidence, le Président Ahidjo a sans doute voulu diminuer l'impact psychologique du pétrole et dissiper l'effet de mirage pétrolier. Une grande partie des revenus fiscaux n'a pas été intégrée au budget, instrument économique difficilement compressible. Insistant dans de nombreux discours sur le caractère transitoire de la ressource pétrolière, ("avant la manne pétrolière, il y avait l'agriculture ; après le pétrole il y aura toujours l'agriculture"), le Président Ahidjo a incité la population à ne pas attendre de miracles de cette richesse et essayé de limiter les effets du pétrole sur les autres secteurs de l'économie, et en particulier l'agriculture.

Les résultats de cette politique doivent être nuancés par l'évolution politique récente du Cameroun.

Le secret institué sur l'activité pétrolière a permis, semble-t-il, d'orienter une part des revenus pétroliers vers la satisfaction d'intérêts personnels (à titre d'exemple, le Palais Présidentiel de Garoua, investissement d'un montant colossal).

Une autre part de ces revenus a pris la forme, courante dans les quatre pays étudiés, de subventions à des entreprises structurellement déficitaires ou d'achats de prestige, par exemple d'armements.

Le Cameroun a aussi investi dans une raffinerie, investissement dit de "souveraineté nationale", qui a fonctionné à perte, comme dans les pays voisins, avant que le prix du brut qui lui est livré ne soit politiquement plafonné.

Le secret n'a pas eu l'effet psychologique escompté. Il a laissé s'installer le doute, a permis la persistance de certaines illusions et a donné l'impression d'un pactole affecté aux règlements de dépenses inavouables.

La population n'a pas vu rapidement d'amélioration sensible de son niveau de vie ou des infrastructures sociales, en particulier hospitalières et des revendications sociales se sont développées dans les villes.

Les cadres se sont inquiétés de l'utilisation de ces richesses, avec une sensibilité avivée par l'inertie de l'administration et les rivalités ethniques entre le Nord et le Sud.

Cela n'a pas été sans conséquences sur le plan international. Le Cameroun a fait l'objet d'une mission d'enquête du Trésor français, s'inquiétant de ne pas retrouver dans les comptes d'opération de la Zone Franc les devises du pétrole. Le Cameroun n'a, semble-t-il, pas pleinement respecté les règles de la zone Franc en dissimulant une partie des revenus du pétrole, en investissant directement en devises.

Après une passation de pouvoirs exemplaire entre Ahidjo et Biya, le climat politique s'est vite détérioré. Une des premières volontés de Biya semble être de vouloir lever le voile sur les revenus du pétrole. Il s'agit non seulement de répondre à certaines questions de l'opinion, mais aussi d'effectuer un contrôle sur la gestion d'Ahidjo et, par là, de gommer l'influence politique de l'ancien Président. La coupure entre les deux gouvernements a été parachevée par un procès litigieux contre Ahidjo. A l'ère du secret, succède l'ère des questions, des réformes attendues. Ce processus ne se déroule pas sans crises, à l'image de la tentative de coup d'Etat, sur fond de rivalités ethniques.

Le Cameroun a suivi une voie différente dans l'utilisation des revenus pétroliers en diminuant leur prélèvement par le budget de l'Etat et en installant des circuits parallèles, officieux, de redistribution et d'investissements. Mais cette organisation originale de la circulation de la rente, plus vulnérable à la corruption ou au détournement de fonds, ne semble pas résister aux pressions sociales et politiques en faveur d'une utilisation visible et rapide de la rente pétrolière.

E.VIII) Conclusions

Les principaux effets perturbateurs, sur le plan économique mais aussi social, résident dans la mise en place d'un canal prépondérant de redistribution de la rente pétrolière au travers du budget de l'Etat, mais aussi dans le gonflement de la valeur ajoutée, qui favorise la consommation au-delà des possibilités de la production intérieure.

Plusieurs schémas permettent de dévier une partie de la rente du budget de l'Etat.

- la débudgétisation, par la constitution de fonds spéciaux d'investissement directement alimentés par la compagnie nationale (au Cameroun, ce canal mobilisait plus des deux tiers des revenus pétroliers). Mais la gestion, discrète dans un budget psychologique, peut revêtir une forme occulte, qui suscite des illusions et des contestations politiques.

- la participation d'une entreprise à la gestion des revenus, par le biais d'une procédure comme la PID. Cette solution est limitée par l'existence de projets rentables, par la volonté d'association des parties et par les restrictions que cette association d'intérêts porte à la souveraineté de l'Etat ; elle n'échappe pas non plus à la tentation d'une gestion "occulte" de ces fonds, si l'entreprise ne cherche pas une rentabilité autre que diplomatique.

- la régulation externe, sous forme de placements à l'étranger. Le Koweït a développé cette pratique, ce qui lui permet désormais de vivre uniquement des revenus indirects du pétrole. Mais cette solution ne paraît pas compatible avec les énormes besoins des pays africains, et pour certains (Nigéria, Cameroun) avec la pression démographique.

Les limites évoquées ne sont pas insurmontables ; il paraît nécessaire d'accentuer la participation des entreprises, bien que, dans ce domaine, les traditions latine et anglo-saxonne divergent. Le point d'équilibre est délicat à trouver entre des efforts de diversification et les investissements nécessaires au développement de l'activité première de l'entreprise.

Cette procédure ne peut que rester marginale par rapport à l'action des gouvernements locaux ; la modération des effets perturbateurs du pétrole réside dans la capacité politique des gouvernements à contenir la demande intérieure au profit de l'investissement et à assainir la gestion des revenus.

Quelques mesures paraissent envisageables :

- Dans le cas du Nigéria, une dévaluation progressive du Naira, qui devrait diminuer l'intérêt du marché monétaire parallèle et désorganiser une partie de l'économie parallèle, aux frontières en particulier. Soulignons que les pays voisins seraient sans doute confrontés à de graves difficultés. Les pays de la zone Franc sont protégés de ce phénomène.
- La planification d'un budget-type, en croissance lente et régulière si possible ; des ressources fiscales supplémentaires seraient versées dans une caisse de régulation des revenus pétroliers, qui pourrait permettre d'atténuer les fluctuations liées au marché pétrolier. Le problème majeur réside dans la détermination du budget de base par rapport à des scénarios d'évolution du marché pétrolier et par rapport au développement de l'économie locale.
- L'accompagnement de ces programmes par des mesures sociales (transferts de l'Etat) afin d'aider les populations les plus défavorisées à supporter les conséquences rigoureuses de certaines décisions. Actuellement en effet les crises affectent également toutes les couches de la population ; il convient de rééquilibrer le revenu des plus pauvres. La question fondamentale reste la compatibilité d'un système étatique de protection sociale avec les circuits actuels de redistribution.

- La relance, mais surtout l'organisation de l'agriculture par l'intermédiaire de coopératives (à l'exemple du Cameroun). Ces programmes n'auront d'effets perceptibles qu'après plusieurs années.

La capacité des Etats à gérer de telles politiques est limitée actuellement par la faiblesse ou l'instabilité relative des gouvernements. Les structures socio-ethniques traditionnelles, l'économie parallèle sont de puissants freins à l'action économique de l'Etat.

Les pays à faible potentiel humain sont lourdement handicapés pour mener à bien leur développement.

Le renforcement du pouvoir de l'Etat apparaît comme une condition indispensable à la bonne gestion de la rente pétrolière.

III. RELATIONS ENTRE ETATS AFRICAINS ET
COMPAGNIES PETROLIERES.

Relations entre Etats Africains et Compagnies Pétrolières

A - Compagnies et environnement économique

A.I) Description

"Dans les pays riverains du Golfe de Guinée notamment, l'ancienneté de la présence du Groupe, le fait aussi qu'il y est parfois producteur depuis des dizaines d'années, ont créé des liens spécifiques ; les succès et les échecs des filiales du Groupe en ces pays sont ressentis comme des succès ou des échecs africains, les conflits comme des querelles de famille. Et si les contrats n'y sont ni plus ni moins favorables au plan pétrolier qu'en d'autres parties du monde, ils s'accompagnent presque toujours de clauses, formelles ou tacites, élargissant bien au-delà du pétrole les relations entre le Groupe et les pays qui l'accueillent". (Bulletin Mensuel d'Informations Elf Mars 1983).

Ce discours officiel illustre l'attention portée par Elf au contexte africain, dans lequel l'entreprise évolue de manière privilégiée. La prédominance d'Elf comme opérateur dans la production d'un pays intensifie ses relations avec l'environnement (à ce titre le Nigéria, où Elf occupe le cinquième rang des producteurs, doit être distingué des trois autres pays étudiés).

La prise en compte de l'environnement spécifique des pays africains s'effectue dans quatre domaines :

- des actions nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Il s'agit essentiellement de Formation en France, ou sur place, de cadres et de techniciens locaux (les Gouvernements imposent souvent des quotas d'expatriés et demandent l'élaboration de programmes d'"africanisation" des cadres) et de construction de logements et d'infrastructures destinés aux membres du personnel et à leurs familles.

.../.

L'environnement nigérian impose des contraintes supplémentaires : l'industrie pétrolière y opère souvent dans des milieux à forte densité humaine. Les populations font pression sur les compagnies pour obtenir des "compensations" financières lors de l'acquisition des terrains pour l'exploration et le développement ou lors d'incidents d'exploitation (pollutions...). Cette pratique s'est institutionnalisée, avec l'apparition d'intermédiaires professionnels chargés de négocier avec les compagnies les indemnités. Ceci a deux conséquences, un surcoût d'exploitation (la compensation représente 3 % du budget annuel), un manque de souplesse dans la planification des travaux (en raison de la lenteur du processus d'acquisition des terrains).

- des actions dans le prolongement de l'activité pétrolière. Elf s'est ainsi lancé dans la distribution (Elf Marketing Nigéria). L'entreprise assure de même différentes prestations de service, afin de mettre en valeur la technologie du groupe : maîtrise d'oeuvre d'une usine de lubrifiants au Nigéria ; raffinage de brut nigérian ; fonctionnement de la raffinerie congolaise. Elf a pris des participations financières dans les raffineries camerounaise (8 %) et gabonaise (SOGARA : 18,75 % ; COGER : 70 %).

- des actions liées à une stratégie d'ensemble du groupe SNEA : introduction sur le marché de filiales (SANOFI ; 2 IM ; BOSCAM) ou de petites et moyennes entreprises orientées vers l'Afrique par la SOFREA ;

opérations-pilotes suscitées par la Direction de la Coopération Industrielle (aquaculture, pêche) ou par les filiales (pompes solaires au Nigéria).

- des opérations de diversification ou réalisations ponctuelles. Provision pour investissements diversifiés au Gabon ; Participations financières ponctuelles dans certains grands projets industriels ;

Etudes de projet en écho à des préoccupations gouvernementales.

Réalisations ponctuelles.

.../.

A.II) Un exemple : la PID créée en 1974.

Ces interventions se sont surtout développées au Gabon, grâce à la Provision pour Investissements Diversifiés. Il s'agit d'un fonds d'investissement alimenté par les revenus pétroliers, jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires en franchise d'impôt. Le choix des projets s'effectue au sein d'un Comité bipartite, Etat et compagnies. La part de propriété des projets acquise par l'Etat est passée de 51 % à 65 % (en 1975), puis à 73 % (en 1982), taux désormais égal au taux d'imposition des bénéficiaires.

Nous avons établi un rapide bilan au 30.11.83 de cette procédure, qui permet de débudgétiser une partie des revenus pétroliers et d'associer les capacités des compagnies* au développement du pays.

Environ 70 milliards de CFA ont été investis :

- 31 % dans des projets industriels arrêtés au 30.11.83 définitivement ou provisoirement (dont 23 % dans une usine de cellulose),
- 25 % sous forme de prêts ou avances sans intérêts, ou diverses aides financières au gouvernement,
- 20 % dans un centre de Recherches Médicales,
- 24 % dans des projets industriels fonctionnant au 30.11.83 (dont matériaux de construction (ciment) = 12,7 %
Pétrole et chimie = 4,0 %
Agriculture-Agro Alimentaire = 3,3 %
Transport-Services-Tourisme = 4 %

(Environ un quart de ces derniers projets a, ou est susceptible de trouver, un équilibre financier satisfaisant).

Ce bilan permet de cerner les limites d'une telle procédure ;

- tant que la part de propriété des investissements qui revenait à l'Etat était inférieure au taux d'imposition, Elf avait un intérêt fiscal évident à constituer cette provision. Désormais, la société doit accepter les contraintes de gestion de ce fonds sans avantage fiscal évident.

.../.

* Précisions que Shell n'utilise que très peu cette possibilité en comparaison d'Elf Gabon et SNEA.

- les sommes versées à la PID n'ont atteint le plafond légal de 10 % qu'une seule fois en 1974. En fait l'engagement moyen est légèrement supérieur à 2 % et, par cette voie, la "débudgétisation" des revenus du pétrole n'est que marginale.
- L'exiguïté du tissu économique rend difficile la prospection de projets économiquement rentables.
- Il existe un risque politique de détournement de la PID de sa vocation industrielle initiale, soit vers des projets de rentabilité plus politique qu'économique, soit vers des aides financières au gouvernement.

Une négociation est actuellement en cours pour tirer les enseignements des dix années de PID.

A.III) Intérêts et limites de ces actions

Cette participation d'Elf a des activités différentes de la seule production de brut, a plusieurs intérêts :

- elle développe le chiffre d'affaires des différentes branches du groupe SNEA et valorise ses technologies,
- elle permet à Elf d'ouvrir de nouveaux marchés à ses filiales et aux petites et moyennes entreprises qu'anime la SOFREA,
- elle donne à l'entreprise une meilleure connaissance de l'environnement économique.

Il faut préciser les limites de cet engagement :

- la rentabilité globale des projets est souvent faible, à l'exemple du bilan de la PID, et leur gestion coûteuse,
- les gisements du Golfe de Guinée sont souvent complexes et exigent de lourds investissements. Il est donc difficile à Elf, au Congo par exemple, de dégager des capacités de financement consacrées à des activités non pétrolières,
- au travers de ces investissements, l'entreprise est parfois conduite à s'associer à une redistribution politique de la rente pétrolière, qui, par exemple, privilégie une région. Cette implication indirecte dans la vie politique nationale n'est pas exempte de risques.

- enfin cet engagement peut revêtir des aspects différents de la vocation des entreprises pétrolières. Elf a pu ainsi être incitée à accorder des facilités financières aux Etats, par le biais d'avances sur recettes, ou à apporter sa "caution" auprès de banques ; ceci pour permettre à l'Etat de résoudre certaines difficultés budgétaires à court terme.

La pression des gouvernements en faveur de ces interventions varie d'un pays à l'autre ; c'est incontestablement au Gabon que l'entreprise a développé le plus ces actions, au travers d'une procédure institutionnalisée. Mais les autres Etats, lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés de financement, font aussi appel aux ressources de l'industrie pétrolière.

L'engagement d'Elf en Afrique, plus qu'il ne procure d'atouts dans les relations avec les gouvernements (négociations de permis, contrats, prix et fiscalité), consolide l'image de marque de la compagnie, à savoir une stratégie à long terme et une sensibilité aux problèmes de développement. Cette image, qui diffuse et impose ainsi de nouvelles contraintes, semble bénéfique dans les pays du Golfe de Guinée.

A.IV) Conclusion

Deux images de l'industrie pétrolière sont en concurrence.

D'une part, l'entreprise pétrolière doit tenir compte de l'environnement, surtout si elle occupe une position prédominante parmi les producteurs. Elle ne peut alors mésestimer son impact macroéconomique, par exemple lorsqu'elle accorde une hausse de salaires. Son rôle de pilote dans la politique sociale des entreprises est une responsabilité, ainsi que sa position de principal contribuable. Elle ne peut alors rester indifférente à une éventuelle déstructuration économique, lourde de conséquences politiques.

D'autre part, la stabilité économique et politique est bénéfique à l'industrie pétrolière, mais n'est pas une condition nécessaire. L'industrie pétrolière semble échapper aux grands bouleversements (le contre-exemple le plus marqué est l'Iran). En tant qu'industrie enclavée, dont les retombées ne circulent qu'à travers le Canal de l'Etat, l'activité pétrolière reste indépendante de son environnement économique.

La prédominance de l'exploitation offshore dans certains pays accentue cette dernière représentation.

La prédominance d'une compagnie dans la production nationale renforce la première image.

Le choix entre ces deux positions résulte d'un jeu complexe de forces, au cas par cas, entre la demande des Etats souverains, le contexte franco-africain et la volonté des compagnies. Néanmoins, une stratégie visant à établir une implantation et un accès au brut à long terme doit s'appuyer, dans le contexte africain, sur une attention particulière à l'environnement économique et sur une participation efficace au développement.

B - niveau et forme du prélèvement de l'Etat

BI) Contexte international

Une des évolutions majeures récentes du marché pétrolier a été la diminution de la maîtrise physique par les compagnies du brut produit. Cette tendance a été inspirée par l'OPEP, organisation à laquelle appartiennent le Nigéria et le Gabon avec des optiques très différentes.

L'adhésion du Gabon, réalisée à des fins politiques, ne crée pas de fortes contraintes pour ce pays. En effet, sa production est marginale. Prêchant le libéralisme économique, le Gabon n'applique de manière rigide ni les recommandations fiscales de l'OPEP, ni les quotas de production. Mais en 1984, se pose pour la première fois le problème du dépassement de quotas, en raison de la mise en production d'un nouveau champ.

Ce n'est pas le cas pour le Nigéria, dont les besoins de financement budgétaire sont très supérieurs aux quotas de production imposés par l'OPEP. Certains dirigeants nigériens souhaitent "casser les prix" pour retrouver une pleine capacité de production. Ceci déclencherait une guerre des prix, que le Nigéria n'est pas sûr de remporter, à moins de descendre à un très bas niveau de prix (le ministre indonésien du pétrole a évoqué la valeur de 12 \$ le baril). Le Nigéria participe désormais régulièrement, en tant qu'invité, au Monitoring Committee de l'OPEP ; il entretient des relations privilégiées avec l'Arabie Saoudite : un transfert d'un quota de 500 000 barils/jour est envisagé par l'Arabie Saoudite au profit du Nigéria.

Les compagnies sont inégalement affectées par les restrictions de production. A titre d'exemple, voici pour 1984 le pourcentage, prévu réglementairement, d'utilisation des capacités des cinq plus gros producteurs :

Shell	: 65 %	
Gulf	: 60 %	
Mobil	: 65 %	
Agip	: 59 %	
Elf Nigéria	: 68 %	(cependant Elf maintient sa production à pleine capacité).

.../.

Le Cameroun et le Congo n'appartiennent pas à l'OPEP et ont choisi librement un régime de contrat pétrolier entre les trois grands modèles : concession, contrat de partage de production, prestations de services.

B.II) Typologie des contrats

La durée de validité des contrats est un élément important des relations entre Etats et Compagnies.

Le tableau suivant présente sans rentrer dans les détails, la durée de validité des permis d'exploration et des concessions.

Tab. 1 - Durée des Permis

	Permis d'exploration	(renouvelable)	Concession	(renouvelable)
NIGERIA	3 ans	(2 ans)	$\frac{2}{3} \rightarrow$ 30 ans $\frac{1}{3} \rightarrow$ 10 ans	(30 ans)
CAMEROUN	4 ans	(3 x 4 ans)	25 ans	()
GABON (depuis 1977)	5 ans 3 ans	(3 x 5 ans) [(2ans)]	75 ans (20 ans)	(n x 25 ans)
CONGO	5 ans	(2 x 5 ans)	50 ans	

Le renouvellement des permis d'exploration est souvent accompagné de réduction de surfaces des permis, afin d'encourager l'exploration.

Il faut souligner la longue durée d'attribution des permis, qui a des conséquences sur l'activité des compagnies.

Au Nigéria, le domaine minier est "gelé". Les permis non demandés par les compagnies ont été systématiquement attribués à la compagnie nationale NNPC. Cela entraîne un fort ralentissement de l'activité d'exploration des compagnies, qui, pour la plupart, possèdent des réserves importantes. Le même phénomène est observé au Gabon.

Les différents types de contrats sont présentés dans le tableau suivant :

Tab. 2 - Types de contrats

CONCESSION	ACCORDS D'ASSOCIATION	PARTAGE DE PRODUCTION	PRESTATIONS DE SERVICES
	← NIGERIA →		
	← CAMEROUN →		
← GABON →		← *	
← CONGO →			

* Le premier champ pétrolier, régi par un contrat de partage de production, a été mis en exploitation fin 83 par Amoco.

B.III) Répartition de la valeur ajoutée

Le calcul de rapport $\frac{\text{ressources budgétaires liées au pétrole}}{\text{VA de l'industrie pétrolière}}$

indique la maîtrise financière par l'Etat des revenus du pétrole, après déduction des amortissements. Il ne s'agit donc pas d'un "thermomètre" de la fiscalité directe (redevances, impôts), mais d'un bilan de répartition de la valeur ajoutée entre Etats et Compagnies (la part des salaires est très faible). Les premières années de développement de l'activité pétrolière ne sont donc pas significatives, car d'importants amortissements diminuent la pression fiscale.

.../.

Tab. 3 - Prélèvement de la valeur ajoutée du pétrole par l'Etat

PAYS	RATIO	ANNEES DE CALCUL
CONGO	0,54	78 _____ 82
GABON	0,56	78 _____ 82
CAMEROUN	0,76	80/81 _____ 82/83
NIGERIA	0,90	73 _____ 81

Plusieurs remarques doivent compléter cette description :

- les gisements congolais sont très complexes, exigent de lourds investissements. A cette situation, l'Etat a dû répondre par une fiscalité moins contraignante. De plus la période 1978-1982 correspond à la deuxième phase de développement de l'industrie pétrolière congolaise,
- respectant sa doctrine libérale, le Gabon a modifié progressivement à la hausse son taux de prélèvement pour atteindre un niveau qui cependant reste inférieur à ceux d'autres pays (participation de l'Etat dans le capital d'Elf Gabon limitée à 25 %, taux d'imposition sur les bénéfices de 73 %,
- le Cameroun a fixé une règle de répartition de la rente minière 87 % à l'Etat, 13 % à l'opérateur, en fonction de laquelle il ajuste la redevance,
- le prélèvement de valeur ajoutée par l'Etat est nettement plus élevé au Nigéria pour deux raisons : le calcul de l'impôt et la part de la compagnie nationale NNPC dans les associations.

.../.

Le Nigéria fixe un coût technique, en fonction duquel il calcule une marge. Il fixe alors la part de marge revenant à l'opérateur. L'évolution de la marge est un des principaux points de négociation entre Etats et Compagnies, qui souhaitent son indexation par rapport à l'inflation. Au 1er février 83, cette marge théorique était de 2,04 \$ par baril.

La part de la Nigeria National Petroleum Company dans les contrats d'association est de 60 % (80 % dans le cas de Shell, plus gros producteur du pays). Le taux d'imposition des bénéfices élevé (85 %) et cette structure influent sur le comportement des compagnies vis-à-vis de l'investissement en exploration et appréciation (amortissable à 100 % dans l'année :

L'Etat supporte 60 % + 85 % x 40 % soit 94 % du coût
(actionnaire) (crédit d'impôt)

L'Etat apparaît donc comme le principal financier des investissements. La fiscalité lourde transfère une grande part du risque vers l'Etat.

B.IV) Sociétés nationales et commercialisation

L'évolution internationale a augmenté le rôle des sociétés nationales (Nigerian National Petroleum Company, Société Nationale des Hydrocarbures (Cameroun), Petrogab, Hydrocongo), en leur donnant un rôle de commercialisation du brut acquis dans le cadre des nouveaux contrats. Mais ce rôle a été limité :

- Hydrocongo n'a aucun rôle commercial, la fiscalité restant sur un système de concession ;
- malgré le système fiscal prédominant de concession, Pétrogab disposait d'un droit de commercialisation de 25 % du brut gabonais. De graves échecs enregistrés sur le marché spot ont freiné cette tentative.

Ceci illustre les difficultés rencontrées par ces entreprises africaines dans la commercialisation du brut. Cela modère l'évolution vers une plus grande maîtrise physique du brut par les Etats.

Trois voies commerciales se proposent :

* le "buy-back". En cas de récession du marché pétrolier, le maintien des enlèvements de brut par les compagnies relève d'une décision politique, ce qu'Elf n'a pas manqué de souligner auprès des Etats en 82-83.

Elf Nigéria rachète ainsi l'ensemble du brut remis à l'Etat dans le cadre du contrat d'association.

.../.

* la commercialisation par des tiers, intervenant sur le marché spot. Cette voie est vulnérable à des pratiques occultes et l'Etat cède à cet intermédiaire une part de la marge.

* la commercialisation par ses propres moyens, soit sur le marché spot, difficile d'accès à des vendeurs manquant d'expérience, soit dans le cadre de contrats à terme. Certains pays ont ainsi voulu établir dans le cadre des relations Sud-Sud un marché d'Etat à Etat qui est limité en pratique.

Au Nigéria, la NNPC occupe une place très spécifique ; elle rassemble les fonctions de partenaire financier des compagnies, de contrôle administratif des opérations pétrolières et d'opérateur (exploration et commercialisation). Le manque d'expérience est un lourd handicap vis-à-vis de ce dernier rôle. Les contradictions éventuelles entre les deux premières fonctions et la complexité d'organisation de NNPC (12 000 employés dont 5 000 ingénieurs) diminuent fortement l'efficacité de cette société nationale.

B.V) Conclusions

Une des difficultés de ces fiscalités réside dans leur manque de souplesse et leur lenteur d'évolution. Ainsi le décalage administratif entre prix officiels et prix de vente réels alourdit la fiscalité. En 1982, la modification de la marge théorique au Nigéria s'est opérée lentement, et à l'issue d'une chute brutale de la production orchestrée par les opérateurs.

La faible efficacité des sociétés nationales et des interlocuteurs des compagnies complique les négociations fiscales entre Etats et opérateurs.

Le Golfe de Guinée apparaît donc en retrait de l'évolution générale des relations entre Etats et Compagnies. La particularité des gisements africains, le relatif manque d'expérience de certaines compagnies nationales sont des freins à cette évolution. De plus, le contexte international d'un marché déprimé, du moins stabilisé n'est pas favorable à une modification de cette situation. Les besoins financiers de ces pays sont tels que les Etats ne peuvent pour l'instant assumer les risques d'une commercialisation directe de leurs produits*.

C - Evolution des relations entre Etats et Compagnies

C.I) Ces relations s'inscrivent dans un contexte international, mais aussi au sein de contraintes nées de la situation intérieure des pays africains.

L'environnement, que constituent les pays pour l'industrie pétrolière, évolue actuellement sous l'effet de crises, politiques comme au Cameroun, ou économiques. Les Etats, à l'image du Nigéria, confrontés à de brutales fluctuations de leurs revenus pétroliers, peuvent être tentés de ne pas respecter les "règles du jeu international" ou de rigidifier leurs dispositifs de prélèvements de la rente pétrolière.

Il convient d'évaluer les conséquences de cette situation pour les acteurs que sont les compagnies pétrolières, ainsi que leurs marges de manoeuvre.

C.II) Les entreprises pétrolières

Les compagnies se heurtent donc à l'inertie des systèmes fiscaux et à la difficulté de lancer de nouveaux programmes d'exploration dans ces pays présentant un risque politique.

Une des conséquences directes du "raidissement fiscal" est le ralentissement des activités d'exploration, soit parce que la marge laissée aux opérateurs n'est pas suffisante pour procurer une capacité de financement, soit parce que les réserves semblent suffisantes pour certaines compagnies (cas du Nigéria), soit parce que les dispositions fiscales concernant l'amortissement des frais de recherche ne sont pas favorables.

Les effets d'un tel ralentissement sont d'autant moins sensibles que le contexte international est déprimé et que la réduction de la demande mondiale "gonfle" les réserves.

L'autre conséquence est la chute brutale de la rentabilité de certaines opérations. Ceci a été très sensible au Nigéria, où la marge théorique laissée aux opérateurs est restée quelque temps en dessous du seuil de rentabilité.

Quelles sont les tactiques possibles des compagnies ?

- ralentir les activités de recherche et surtout de développement ; les longues durées d'attribution de permis favorisent cet attentisme ;
- freiner la production ou ralentir les enlèvements de pétrole brut ; le Nigéria a rencontré une telle attitude des compagnies qui, cependant, semble avoir été destinée à limiter des pertes financières plutôt que d'avoir été conçue comme un comportement offensif ;
- rentrer en crise avec le pouvoir politique. L'exemple historique est le conflit entre Elf et le Congo en 1976-1977. Ceci n'avait été rendu possible que par l'existence d'un seul opérateur ;

.../.

- quitter le pays.

Ces tactiques se heurtent à de sérieuses limites :

- le rétrécissement mondial des champs d'exploration incite les compagnies à conserver leur implantation dans des pays où l'activité pétrolière se développe, et cela, même si les premières recherches ont été infructueuses. Seules certaines entreprises américaines prennent le risque de se retirer rapidement, tout en conservant les moyens de revenir aussi rapidement ;
- les entreprises pétrolières doivent faire face à leurs engagements en particulier vis-à-vis des banques ; elles continuent à produire, pour amortir leurs installations, même à perte. Mais cette situation ne peut se poursuivre très longtemps ;
- les entreprises ne peuvent déclencher une crise aux conséquences financières et politiques graves pour l'Etat. A un tel état transitoire succéderait un équilibre, dans lequel les compagnies risqueraient de perdre des positions privilégiées et d'hypothéquer à terme leur activité. Le risque majeur réside dans le transfert de la crise au niveau des relations entre Etats. Ce mécanisme s'est amorcé en 1976-1977 au Congo, où la rigidité d'Elf entraînait l'Etat congolais dans des difficultés incompatibles avec les engagements de la zone Franc et la politique d'aide de la France ;
- la concurrence entre entreprises pétrolières est vigoureuse et entraîne parfois un durcissement fiscal, lorsqu'une compagnie nouvelle accepte, "pour rentrer dans la place", des conditions défavorables par rapport au régime auquel sont soumises les compagnies plus anciennes (exemple du Gabon). Cette concurrence est cependant limitée par la concertation entre compagnies et l'existence de seuils de rentabilité. L'apparition de nouvelles compagnies peut être bénéfique ; une compagnie occupant une position de monopole peut être en effet une cible privilégiée de revendications politiques ;
- en cas de crise, les compagnies pourraient être supplantées par des entreprises "mercenaires", uniquement prestataires de services. Mais actuellement, dans le contexte déprimé, les Etats ont besoins des compagnies pour assurer une partie de la commercialisation du brut. Il en serait tout autrement si la demande s'accroissait nettement, les Etats ne rencontrant alors plus autant de difficultés à écouler leurs productions ;

.../.

- enfin, les entreprises ont des contraintes internes de financement et de planification des dépenses et recettes, afin de ne pas dépasser dans le temps un seuil d'exposition financière. Ceci limite la marge de manoeuvre dans le temps vis-à-vis des activités de recherche et développement, un report d'investissement risquant d'interférer avec les projets à venir.

C.III) Les Etats producteurs

Les exigences des Etats sont accentuées par les pressions sociales, exprimées au travers de l'organisation socio-ethnique traditionnelle ou au sein de l'armée, comme cela a été le cas au Nigéria. Les changements politiques intervenus au Nigéria et au Cameroun ont conforté l'immobilisme à l'égard des compagnies :

- au Nigéria, la mutation s'est effectuée dans une ambiance de rigueur ; le discours officiel s'est organisé autour du thème de la lutte contre la corruption. Un débat important se développe actuellement. Il est orienté vers une remise en cause de l'adhésion à l'OPEP ;
- au Cameroun, les changements de personnes au sein d'une administration déjà pesante et la critique de la gestion du passé ont bloqué toute décision au cours de l'année 83. La tentative de coup d'Etat de 1984 et l'"épuration", qui l'a suivie, ont accentué l'immobilisme.

Les Etats sont inquiets du faible niveau d'exploration et de la durée de vie limitée de leurs réserves. Ils souhaitent attirer les programmes de travaux, afin de faire profiter à leurs économies des retombées immédiates de l'industrie pétrolière, et de garantir un niveau de réserves. Le Cameroun, préoccupé par une chute prochaine de sa production, envisage, en concertation avec Elf, de modifier les règles d'amortissement des frais d'exploration (il s'agira de banaliser les dépenses, c'est-à-dire d'autoriser les compagnies à amortir l'ensemble de leurs recherches sur la production).

Le Nigéria envisage de remonter la marge théorique des opérateurs. Dans le Golfe de Guinée, la concurrence est d'autant plus vive que tous les pays ne sont pas soumis aux contraintes de l'OPEP et sont donc libres d'ajuster leur fiscalité. A ce titre, la fiscalité globale de l'OPEP nuit à la mise en exploitation des gisements marginaux.

Les Etats ne peuvent augmenter notablement leur participation ou procéder à des nationalisations brusques. Les difficultés financières, l'endettement extérieur et donc la nécessité de certains pays d'obtenir des appuis internationaux sont des freins puissants à une nationalisation.

L'augmentation de la participation de l'Etat est coûteuse et augmente dans le budget la charge de financement de l'industrie pétrolière. D'autres investissements apparaissent actuellement prioritaires (agriculture, infrastructures...).

Les sociétés nationales n'ont pas encore l'assise suffisante pour assurer la relève des grands opérateurs, sur les plans technique, commercial mais aussi financier.

Des mesures radicales à l'égard des compagnies pourraient déclencher à court terme des perturbations insupportables à ces économies affaiblies. A long terme, le rendement de l'industrie pétrolière serait affecté, même avec le concours de sociétés de services.

Mais l'adaptation des fiscalités au contexte international et au rendement, désormais décroissant de l'exploration est contrarié, par des blocages politiques et économiques. D'une part, les besoins en devises sont importants pour assurer le service de la dette et le règlement des importations alimentaires, d'autre part les Etats semblent des pouvoirs faibles face aux pressions sociales qui s'exercent en faveur d'un prélèvement croissant de la rente pétrolière.

C.IV) Conclusions

Ce relatif blocage démontre l'intérêt pour les compagnies d'avoir comme interlocuteurs des Etats économiquement stables, plus disposés à adapter leur fiscalité et conscients du rendement décroissant, à partir d'un certain seuil, de l'augmentation du prélèvement fiscal. Cette négociation s'effectue plus facilement dans le contexte actuel d'un marché déprimé. Mais tout changement politique intérieur risque d'induire un blocage administratif des relations entre Etats et compagnies.

IV. AUTONOMIE DES ENTREPRISES PETROLIERES FRANCAISES
PAR RAPPORT A LA POLITIQUE FRANCO-AFRICAINE.

Autonomie des entreprises pétrolières françaises
par rapport à la politique franco-africains.

A) Historique

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les liens politiques étroits entre le gouvernement et le BRP ont conduit à un développement privilégié de l'activité de ce dernier en Afrique, situation dont a hérité le groupe Elf Aquitaine. L'engagement du groupe Total est plus récente (Angola, Cameroun...). L'évolution du contexte national et international de l'industrie pétrolière a conduit à une autonomie croissante des compagnies à l'égard de l'Administration.

La première rupture s'est produite à l'occasion de la guerre du Biafra. La France avait pris position en faveur du Biafra. Elf a maintenu ses relations, en particulier fiscales, avec le gouvernement officiel. Elf n'a été que faiblement pénalisé par l'attitude de la France (retrait de permis, récupérés partiellement en 1984).

La difficile recherche de nouveaux terrains d'exploitation a conduit Elf dans des pays n'entretenant pas de relations politiques privilégiées avec la France (Angola, Lybie...).

B) Analyse

L'évolution principale est la disparition de l'investisseur d'Etat qu'était le BRP et surtout la mise en place de la politique africaine au lendemain de l'Indépendance.

La politique africaine se présente comme l'interaction complexe entre des intérêts économiques, stratégiques, commerciaux, politiques, défendus par de nombreuses administrations (Trésor, Relations Extérieures, Coopération, Défense, Commerce Extérieur, à un degré moindre sans doute Industrie...). Cette multiplicité de pôles n'est pas adaptée à la demande de nombreux Etats Africains de relations personnalisées entre chefs d'Etats. Ce type de relations, nouées lors des années précédant l'indépendance, s'est poursuivi ; cela a contribué à regrouper les centres de décision autour d'une cellule élyséenne.

.../.

L'autonomie croissante des opérateurs intègre cependant une convergence d'intérêts avec l'Administration, pour les pays de la zone Franc spécialement. L'Etat et Elf ont tous deux le même intérêt à préserver ces pays d'une radicalisation politique, qui perturberait le fonctionnement de la zone Franc est aurait des conséquences fiscales néfastes. Cette convergence d'intérêts établit un minimum de concertation au sommet entre deux acteurs qui agissent parallèlement.

Il est donc logique que l'Etat français ne se serve pas de sa politique africaine pour modifier le contenu des relations entre opérateurs et pays-hôtes. Localement il peut accompagner le développement de la production pétrolière par une politique d'aides (Gabon, Congo), créant un climat qui bénéficie à l'opérateur. Par les structures de la zone Franc, il crée un environnement monétaire stable commode pour l'opérateur (les difficultés d'Elf avec la monnaie nigériane illustrent cet avantage). La présence de nombreux conseillers, coopérants français, dans ces pays facilite le dialogue.

Les Etats africains ont une perception différente des relations entre Elf et l'Etat Français. Elf est considérée comme une entreprise publique et apparaît donc comme une facette des relations franco-africaines. Ainsi l'Angola a pu attendre une intervention financière française ; la réponse négative a pu affecter Elf. Cette image d'une entreprise publique très liée avec l'Etat français est confortée par l'exemple gabonais ;

- Elf joue dans ce pays un rôle politique important et assure une fonction de pivot des relations franco-gabonaises. Ce développement paraît préjudiciable en compliquant l'activité de l'opérateur.

Chaque pays du Golfe de Guinée présente des caractéristiques très marquées ; la politique africaine de la France adopte donc un certain pragmatisme, mais suit une ligne directrice : les accords de la zone Franc.

C - Le Nigéria dans la politique africaine

Le Nigéria paraît écarté de ces relations privilégiées entre la France et l'Afrique :

- les pays francophones font pression sur la France, au travers des institutions internationales, pour écarter le Nigéria de la politique de coopération. Le Nigéria, géant d'Afrique, apparaît aux yeux des Etats francophones comme un pôle régional menaçant ;

- le Nigéria a une politique internationale d'indépendance ;
- le contexte anglophone a pu freiner certains investisseurs français.

Malgré les difficultés financières actuelles, le pays représente un potentiel économique qu'il est imprudent de négliger.

Le succès commercial de certaines entreprises, durant les années 70, est une illustration des possibilités économiques de ce pays. Les relations entre la France et le Nigéria sont donc essentiellement le fait d'entreprises, dont l'action pourrait être facilitée par des accords politiques franco-nigériens.

D - Conclusions

L'entreprise pétrolière a besoin d'autonomie pour exercer librement son activité de recherche et de développement dans les pays africains. L'Etat français peut accompagner cette implantation, si le contexte est favorable, par une politique de coopération.

Mais les domaines d'action doivent rester parallèles. L'entreprise ne doit pas être perçue comme le représentant de l'Etat. Une telle position modifierait le contenu des relations entre l'opérateur et le pays d'accueil et imposerait des contraintes supplémentaires sur les acteurs.

!CONCLUSION!

L'exploitation du pétrole concentre entre les mains des Etats Africains des revenus considérables, dont la redistribution s'effectue essentiellement par l'intermédiaire du budget. Deux situations de crise peuvent résulter de ce schéma :

- une structuration excessive de l'économie autour du secteur pétrolier, au détriment en particulier de l'agriculture ;
- une confrontation entre des revenus très fluctuants et une demande sociale rigide.

Cette évolution a eu dans les quatre pays étudiés des conséquences financières, sociales et politiques qui ont augmenté les revendications des Etats à l'égard des opérateurs. Le contexte déprimé du marché du pétrole et le rétrécissement mondial des domaines d'exploration limitent la marge de manoeuvre des Etats et des opérateurs.

L'activité des entreprises pétrolières françaises en Afrique nécessite une certaine autonomie par rapport à la politique franco- africaine, mais localement peut bénéficier d'un contexte favorable crée par des accords de coopération.